

# MAGAZINE TV-RADIO

## notre mini-hebdo

(PAGES 19-22)

LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE FONDÉ EN 1738

PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE 4, RUE SAINT-MAURICE TÉLÉPHONE 038 256501

### L'EXPRESS

# FAN

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

### Alors que la guerre paraît « s'installer » au Proche-Orient

# Lutte acharnée sur le front du Sinaï

## La capitale syrienne a été bombardée

PARIS (AP). — Au quatrième jour de la guerre du Kippour (le Grand Pardon), Syriens et Egyptiens opposaient toujours une ferme résistance à l'offensive israélienne sur le Golan et dans le Sinaï, alors que des appareils israéliens bombardaient Damas et qu'une alerte aérienne jetait l'émoi dans la capitale égyptienne.

Les autorités israéliennes elles-mêmes étaient obligées de reconnaître que, malgré de très lourdes pertes, les forces syriennes et égyptiennes se battaient d'une manière ordonnée et que les commandements tenaient toujours en réserve des effectifs très importants, notamment en Egypte.

Cependant, il est à noter que le rappel des réservistes, qui prend environ 72 heures en Israël, vient tout juste d'être achevé, ce qui a peut-être fait perdre du mordant à la contre-offensive israélienne.

Sur le plan militaire, voici comment se présentait la situation mardi à la tombée de la nuit.

Au Sinaï, les combats se sont poursuivis avec un acharnement que reconnaissent les Israéliens. Les Egyptiens affirment qu'ils ont refoulé les forces israéliennes à quinze kilomètres du canal et qu'ils ont anéanti la 190<sup>ème</sup> brigade blindée. En outre, la ville d'El Kantara-est aurait été reprise par les Egyptiens, et devrait servir de siège au gouvernorat dans le Sinaï.

Les ponts qui avaient servi à l'armée égyptienne pour envoyer des blindés et de l'infanterie sur la rive, ont été partiellement reconstruits et les Egyptiens avaient pris position sur toute la longueur du canal.

D'après Israël, l'état-major égyptien a recouru à ces méthodes extrêmement coûteuses en vies humaines pour attaquer les retranchements israéliens. Un journaliste israélien a vu des tas de militaires égyptiens inertes, près des positions israéliennes et le bilan s'élevait à plusieurs milliers de morts. (Suite en dernière page)



Cette photo a été distribuée par l'agence du Moyen-Orient. Elle montre des soldats égyptiens près d'un char israélien détruit sur la ligne Bar-Lev à l'est du canal de Suez.

(Téléphoto AP)

## La catastrophe du viaduc de Valangin évoquée au Grand conseil neuchâtelois

### Qui est responsable? M. Grosjean fait le point

Après un tir groupé de questions et d'interpellations ayant trait à l'effondrement du viaduc routier de Valangin, le conseiller d'Etat Grosjean a ouvert une partie du dossier hier matin, au terme de la session extraordinaire du Grand conseil neuchâtelois. Le chef du département des travaux publics a déjà expliqué que l'Etat étant partie dans cette affaire, il ne pouvait évidemment prendre position, mais que le gouvernement s'engageait à renseigner les députés lorsque seront connues les conclusions des experts.

M. Grosjean a commencé par rappeler que deux tracés étaient en concurrence: au premier, en « S » et qui aurait été trop coûteux en raison des expropriations qu'il entraînait, a été préféré le second, rectiligne, avec un viaduc sur la Sorgue. Le projet définitif porta donc sur ce viaduc de 340 m de long et de 18 m 50 de large, d'une pente de 6,7 % et d'une hauteur maximale de 18 mètres. Le tablier de ce viaduc comprenait dix-sept dalles de béton armé précontraint reposant sur des traverses

métalliques, solution qui avait été retenue à la suite d'un concours.

Le coût des travaux a été fixé à 3.580.000 francs. Ceux-ci ont débuté en mai, du moins en ce qui concerne le coulage et la pose des dalles, chacune d'elles étant coulée sur une aire spéciale puis ripée sur la partie métallique. Dix-sept dalles devaient ainsi constituer le tablier du viaduc.

Or, après la neuvième étape, les travaux furent arrêtés une première fois: le tablier déviât quelque peu de la trajectoire fixée. L'Etat exigea une correction immédiate par le biais de quatre consoles soudées à la poutrelle métallique. Le 11 septembre dernier, la dixième étape de ripage pouvait commencer. Pourtant, vers 17 h, ce jour-là, nouvel arrêt: la soudure d'une des consoles avait cédé. Le 12 septembre, consolidation et examen minutieux des soudures. Le 13 au matin, le ripage de la dixième dalle de béton reprend...

Cl.-P. Ch.

(Lire la suite en page 3)

**L'actualité régionale :**  
pages 2, 3, 7, 9 et 11

**L'actualité suisse :**  
page 13

**Les sports :**  
pages 15 et 17

**Le carnet du jour - Les programmes radio-TV :**  
page 25

**Dernière heure et bourses :**  
page 27

Une passante imprudente mortellement blessée au Locle

Lip: rupture de la négociation... (Page 7)

Hockey sur glace: Pelletier répond à nos lecteurs (Page 17)

René BRAICHET

page 27

## LES PAYS ARABES VONT-ILS FAIRE ÉGALEMENT LA GUERRE DU PÉTROLE ?

PARIS (AFP-AP). — La diplomatie internationale, qui cherche, notamment dans le cadre de l'ONU, à mettre un frein aux combats qui se déroulent au Proche-Orient, s'interroge sur les répercussions que cette nouvelle guerre israélo-arabe pourrait avoir dans le domaine du pétrole.

Le chef de la diplomatie saoudienne a brandi, en effet, la menace de « l'arme du pétrole », si le soutien de la cause arabe contre Israël l'exigeait.

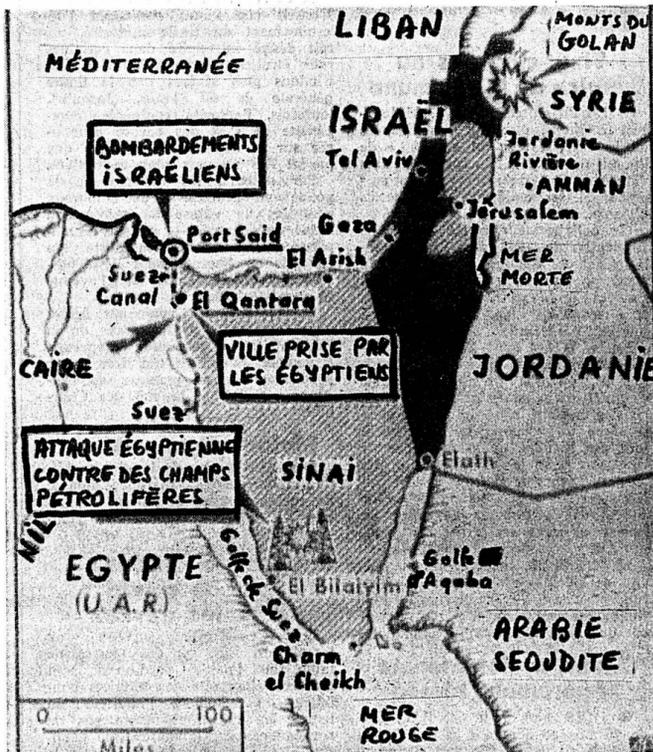
Devant cette menace le « New-York Times » estime que la seule riposte est la création d'un « cartel défensif » des pays gros consommateurs de pétrole.

Le Koweït a d'ailleurs réclamé la réunion d'urgence d'une conférence des pays producteurs de pétrole « pour débattre du rôle du pétrole », dans la guerre.

Le gouvernement a annoncé que le ministre du pétrole a été autorisé à communiquer la proposition koweïtienne à l'Arabie saoudite, l'Irak, la Libye, l'Algérie, le Qatar et Abou-Dhabi.

C'est la première initiative tangible prise par un pays producteur de pétrole — et non des moindres — depuis que l'Irak, dimanche, a nationalisé les parts minoritaires des compagnies américaines Exxon et Mobil. Cette initiative irakienne avait été jugée sans importance par les experts pétroliers, du fait qu'Exxon et Mobil ne détenaient que 23,75 % des parts dans la compagnie.

La position que prendra l'Arabie



saoudite sera déterminante. Avec 8,5 millions de barils par jour, l'Arabie saoudite est le plus gros producteur du Proche-Orient. Si le roi Fayçal décidait de réduire ses exportations, il serait sans doute imité par les autres pays producteurs.

L'EXEMPLE DE 1967

En 1967, le roi Fayçal et les autres producteurs du Proche-Orient avaient coupé les approvisionnements pendant trois mois. Les exportations avaient repris pour permettre aux pays arabes de se relever de leurs ruines de la guerre des Six jours.

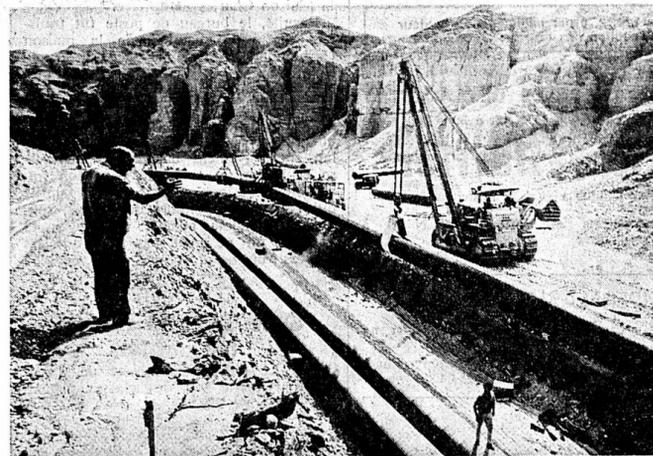
Jusqu'à présent, le roi Fayçal s'est borné à dénoncer en termes vifs les Etats-Unis. Dans un message adressé à M. Kissinger il a déclaré que « à moins

que les Etats-Unis n'agissent immédiatement pour contenir l'agression d'Israël, la situation pourrait « exploser en un conflit global impliquant les grandes puissances ».

RESTRICTIONS

Les compagnies pétrolières et maritimes ont signalé les premières réductions importantes dans les livraisons de pétrole au Proche-Orient. Cette situation serait davantage due à la géographie qu'à la politique. Des installations pétrolières sont, en effet, situées dans des zones de guerre ou à proximité.

Les sociétés B. P. et Shell ont précisé que, jusqu'à présent, leur approvisionnement n'a pas eu à souffrir de la guerre.



L'oléoduc israélien alors qu'il était en construction dans la région d'Eilat. (A.S.L.)

## Une légitime inquiétude

Le temps semble être suspendu depuis hier au-dessus des théâtres d'opérations du Moyen-Orient. Et les regards se tournent vers les « grands », capables s'ils le veulent bien, de mettre fin au carnage à bref délai.

Mais entre Américains et Russes, la partie de poker est engagée, par-dessus les champs de bataille. Prompts à pêcher en eau trouble, ces derniers par la bouche de M. Brejnev encouragent d'autres Arabes — les Algériens — à se précipiter dans la mêlée.

Créer le tumulte, le désordre et exciter les inimitiés ailleurs dans le monde, n'est-ce pas pour les dirigeants soviétiques un excellent moyen de détourner l'attention de leurs populations des énormes difficultés intérieures en URSS ?

Une inquiétude légitime s'installe ainsi dans l'esprit des peuples qui, neutres, de l'extérieur, assistent à la nouvelle conflagration. Si cette tragédie dure, si elle se perpétue, si elle s'envenime, quelles en seront les conséquences pour le reste du monde — et pour la Suisse ? La réponse, hélas ! ne fait pas de doute. Chacun de nous en subira un contrecoup.

Mieux vaudrait donc s'y préparer d'ores et déjà. C'est d'autant plus urgent que, malgré les avertissements donnés ces derniers mois, à tous les niveaux et dans tous les secteurs de l'activité industrielle, commerciale et des services, l'économie helvétique n'a pas fini de s'emballer. Trop de gens, partout, continuent de se bercer de la douce illusion de l'invulnérabilité de la Suisse au milieu d'un monde entraîné par la folie inflationniste.

L'effort à fournir par chacun pour retrouver un équilibre entre la production s'il n'est pas carrément tourné en dérision. Mais croit-on vraiment qu'il sera insuffisant et une consommation excédentaire est plus que jamais incontestable, toujours possible de jouir de notre relative quiétude et prospérité si, faute de main-d'œuvre suffisante et sans travailler davantage, notre production individuelle et globale n'est pas augmentée de manière substantielle ?

D'autres alertes, outre celle du Moyen-Orient, peuvent se déclencher demain sur l'échiquier international, même plus près de nos frontières, sans que nous ayons le pouvoir de nous soustraire à leurs répercussions jusqu'au sein de nos foyers. Est-il sage, est-il raisonnable d'attendre que la tempête se déchaîne au-dessus de nos têtes pour nous prémunir contre ses rigueurs ?

R. A.



# A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

## SUR LE BUREAU DU CONSEIL D'ÉTAT

### Lip : protéger la liberté d'expression

« En complément à la question de MM. Wyss, Béguin et Carbonnier du 8 octobre 1973, se rapportant à l'affaire Lip, les députés soussignés demandent au Conseil d'Etat s'il peut donner au Grand conseil et, à travers celui-ci, à tout le peuple neuchâtelois, l'assurance qu'il est prêt, quelles que soient les circonstances, à tout mettre en œuvre pour protéger la liberté d'expression de chacun et faire respecter le droit des syndicats, du parti socialiste, du POP et de tous les démocrates de ce canton, de professer publiquement des opinions qui n'ont pas l'heur de complaire à quelques réactionnaires impénitents ? »

(Question de MM. Raymond Spira et consorts)

### Interruption non punissable de la grossesse

« Le département fédéral de justice et police a soumis pour consultation au Conseil d'Etat trois variantes d'une loi fédérale sur l'interruption non punissable de la grossesse. Deux de ces variantes, soit la solution dite des indications sans l'indication sociale et la solution dite des indications comprenant l'indication sociale aboutiraient dans notre canton à un renforcement de la répression et à un recul de plus de trente ans. Elles ne permettraient plus de garantir aux femmes le droit à la santé selon la définition de l'O.M.S. qui parle d'un état de complet bien-être physique, mental et social. Seule la variante dite du délai pourrait se révéler satisfaisante moyennant certains aménagements. Elle est la seule capable de mettre fin au marché noir de l'avortement et de garantir à l'ensemble des femmes les services de notre appareil médical.

Or le département fédéral de justice et police fait sienné la variante la plus restrictive. D'autre part, l'Union pour décriminaliser l'avortement s'est déclarée disposée à retirer l'initiative si la variante dite des délais était adoptée, moyennant certains aménagements.

Les soussignés désirent interpellier le Conseil d'Etat pour connaître la réponse qu'il fera parvenir à Berne. »

(Interpellation de MM. Maurice Favre et consorts)

### « Intoxicication nucléaire »...

« Avant les vacances d'été, les élèves de plusieurs classes du Gymnase de Neuchâtel ont reçu une brochure intitulée « Centrales nucléaires, source d'énergie propre ».

Cette brochure est éditée par l'Association suisse pour l'Energie Atomique (ASPEA), ayant son siège à Berne.

Attendu que :

a) il s'agit d'un texte à caractère manifestement publicitaire en faveur des centrales nucléaires, la publicité étant bien enrobée de considérations technico-économiques,

b) l'ensemble du texte est plutôt tendancieux : aucune ligne n'est consacrée à l'opposition aux centrales nucléaires,

c) l'ASPEA est, cela est presque de notoriété publique, une officine de publicité et un groupe de pression cherchant à contrer toute voix, même des plus autorisées, s'élevant contre les projets de centrales nucléaires,

d) aux Etats-Unis, au Canada, en Allemagne, en Angleterre, en Suède, non seulement l'innocuité mais encore l'utilité des centrales nucléaires électrogènes sont sérieusement remises en question, au point que de nombreux projets sont bloqués,

le Conseil d'Etat peut-il expliquer comment, par qui et pour quelles raisons cette brochure a été offerte à des classes ? Estime-t-il normal qu'une information provenant d'une telle source, et pareillement partielle, ait sa place dans une école ? »

(Question de Mme Anne-Lise Stauffer-Grobety et de M. F. Bonnet)

### Savoir analyser

« L'information sous toutes sortes de formes (de l'affiche publicitaire au journal télévisé) prend une place de plus en plus importante dans notre existence. D'autre part, elle est censée renseigner la population sur une quantité de faits qui la concernent.

« Mais dans cette masse d'éléments souvent « pré-digérés », il est de moins en moins facile, pour l'œil et l'esprit non-exercés, de déceler l'information peu sérieuse, trôquée ou tout simplement sans intérêt, de porter un regard lucide et intelligent sur le brio-brac de nouvelles qui nous assaillent.

« C'est pourquoi le Conseil d'Etat est prié d'étudier l'introduction dans les programmes scolaires (dès le degré primaire) d'un enseignement d'analyse de l'information » dans nos écoles.

(Motion de Mme Stauffer-Grobety et consorts.)

### Permis de chasse

« L'obtention d'un permis de chasse requiert un certain nombre de préalables, notamment la preuve que le demandeur n'est pas l'objet de poursuites et qu'il s'acquitte régulièrement de ses obligations fiscales.

Sur ce dernier point, l'obtention d'un permis de circulation d'un véhicule n'est pas soumis à cette règle.

Le Conseil d'Etat peut-il nous dire quelles en sont les raisons et ne pense-t-il pas opportun d'appliquer les dispositions susmentionnées lors de la mise en service d'un véhicule ? »

(Question de M. Pierre Steinmann.)

### Education physique

« Depuis 1972, la législation fédérale prévoit que, chaque semaine, trois heures au moins seront consacrées à l'éducation physique dans les classes primaires et secondaires. Ces prescriptions entraîneront nécessairement la construction, dans le canton, de nombreuses salles de gymnastique et bassins de natation.

Le Conseil d'Etat a-t-il effectué une enquête auprès des communes pour connaître les besoins en locaux qui apparaîtront au cours de ces prochaines années ? Peut-il d'ores et déjà évaluer les dépenses qui incomberont à l'Etat dans ce secteur par le biais des subventions cantonales ?

« A-t-il prévu certaines mesures de rationalisation qui permettraient de profiter, notamment sur le plan financier, de la simultanéité de ces constructions ? Serait-il par exemple possible d'étudier, sur le plan cantonal, un petit nombre de « halles-types » et de les offrir « à choix » aux communes intéressées. »

(Question de MM. Claude Borel et consorts.)

### Fiscalité inter-cantonale

« L'harmonisation fiscale inter-cantonale est, depuis un certain temps déjà, à l'ordre du jour de plusieurs réunions des directeurs cantonaux des finances.

Le Conseil d'Etat pourrait-il nous renseigner, en nous remettant par écrit un rapport d'information intermédiaire circonstancié sur l'état d'avancement de ces travaux, l'orientation prise par ces études et les prévisions, qui, à ce stade, peuvent être faites au sujet de l'incidence future de ces discussions sur notre législation fiscale neuchâteloise. »

(Question de MM. Jean-Pierre Béguin et consorts.)

### Temps et argent perdus

« Actuellement, le département de l'instruction publique organise des cours de recyclage à l'intention du corps enseignant. Ces cours nécessitent de nouveaux emplois afin de ne pas perturber le temps d'enseignement.

Aussi, le Conseil d'Etat ne pourrait-il pas organiser ces cours pendant les moments creux, afin d'éviter des frais supplémentaires à l'Etat et aux communes ? »

(Question de MM. Claude Ducommun, J. Guinand et F. Kaufmann.)

### Il faut une nouvelle loi sur le barreau

« Attendu que la loi sur le Barreau date du 20 mai 1914,

— que l'on a récemment révisé la loi sur le notariat qui date de la même époque,

— que la réforme de la licence en droit de l'Université de Neuchâtel devrait conduire à un nouvel examen des conditions d'admission au stage d'avocat,

— que certains licenciés, toujours plus nombreux, accomplissent un stage d'avocat sans avoir l'intention de pratiquer le Barreau par la suite,

— que dès lors l'organisation du stage mériterait d'être revue,

— que l'examen d'avocat tel qu'il est prévu par la loi n'est pas satisfaisant,

— que la diversité actuelle des activités de l'avocat justifierait un nouvel examen des devoirs qui lui incombent,

— que le rôle de l'Ordre des avocats devrait être précisé par la loi,

— que dès lors, la Loi du 20 mai 1914 devrait être remplacée par une nouvelle loi.

En conséquence, le Conseil d'Etat est invité, après avoir consulté les milieux intéressés, à soumettre au Grand conseil une nouvelle loi sur le Barreau. »

(Motion de MM. Jean Guinand et consorts.)

### Impôts : avec acomptes, s. v. p. !

« Etant donné les difficultés croissantes de trésorerie en cours d'année, le Conseil d'Etat est invité à étudier l'introduction d'un système d'acomptes facultatifs d'impôt en été, moyennant un petit escompte en faveur des contribuables opérant un versement anticipé. »

(Motion de MM. Jean Carbonnier, F. Wyss et J.-P. Béguin.)

### Et les jardins d'enfants ?

« Dans le procès-verbal de la séance du 30 mars de la commission financière 1973, on dit sous chiffre 5b Instruction publique :

« Une étude est en cours : le problème des jardins d'enfants. »

Quand le Conseil d'Etat estime-t-il que cette étude sera terminée ?

D'autre part, le Conseil d'Etat peut-il nous dire si cette étude a déjà abouti à certaines conclusions ?

En particulier le principe de créer, respectivement développer des jardins d'enfants publics et gratuits a-t-il été admis ? »

(Question de MM. François Borel et consorts.)

### Vitesse à limiter

« La route cantonale la Chaux-du-Milieu - La Brévine est sinuée et tourmentée. De nombreux dus d'âne compromettent la visibilité. Certains conducteurs de véhicules à moteur, imprudents ou inconscients du danger, la parcourent à des vitesses excessives, inadaptées aux conditions de la chaussée.

Le Conseil d'Etat n'estime-t-il pas que, pour mieux garantir la sécurité des riverains, particulièrement des enfants, et prévenir de graves accidents, une limitation raisonnable de la vitesse, assortie de l'extension des zones protégées, s'imposerait sur l'ensemble de ce tronçon ? »

(Question de M. Jacques Kramer.)

# La « pédagogie institutionnelle » longuement débattue au Grand conseil

## L'expérience tentée à l'ESRN sera poursuivie jusqu'à juin 1974 mais on en craint les « retombées »

« Fantastique merde de papier à réputation qui pue autant qu'il sent et qui s'ennuie en rigolant avec des verres de montres à décollés parapluteuses et c'est ça et c'est rien la jeunesse en assemblage est une machine électronique qui pourrait la petite sensibilité des cochons roses à dents pourries de sucres... »

M. Claude Frey n'invente rien. Il ne lit pas un extrait de l'œuvre d'un nouveau Jarry. Il n'a fait que pécher cette perle dans la revue « Contacts », organe de l'Ecole secondaire régionale de Neuchâtel dont quatre classes se sont lancées dans la pédagogie institutionnelle. Mais qu'est-ce au juste ? Le député radical cite ensuite le rapport intermédiaire consacré à un essai de pédagogie nouvelle à l'ESRN et qui explique que l'objectif visé à long terme « est un meilleur épanouissement de l'individu dans la société de demain ». Les papes de cette réforme, Michel Lobrot et Henri Hartung vont plus loin. L'un est persuadé qu'il faut « révolutionner l'école pour révolutionner la société », l'autre que cette pédagogie institutionnelle « doit être en quelque sorte une préfiguration de la société autonome de demain ».

« Fantastique merde de papier à réputation qui pue autant qu'il sent et qui s'ennuie en rigolant avec des verres de montres à décollés parapluteuses et c'est ça et c'est rien la jeunesse en assemblage est une machine électronique qui pourrait la petite sensibilité des cochons roses à dents pourries de sucres... »

M. Claude Frey n'invente rien. Il ne lit pas un extrait de l'œuvre d'un nouveau Jarry. Il n'a fait que pécher cette perle dans la revue « Contacts », organe de l'Ecole secondaire régionale de Neuchâtel dont quatre classes se sont lancées dans la pédagogie institutionnelle. Mais qu'est-ce au juste ? Le député radical cite ensuite le rapport intermédiaire consacré à un essai de pédagogie nouvelle à l'ESRN et qui explique que l'objectif visé à long terme « est un meilleur épanouissement de l'individu dans la société de demain ». Les papes de cette réforme, Michel Lobrot et Henri Hartung vont plus loin. L'un est persuadé qu'il faut « révolutionner l'école pour révolutionner la société », l'autre que cette pédagogie institutionnelle « doit être en quelque sorte une préfiguration de la société autonome de demain ».

### FORMATION : LE JEU DE CARTES !

Donc, dans quatre classes de l'ESRN, « l'enfant se construit par les actes mêmes qu'il accomplit » et le maître « n'intervient pas sur le fond, ne prend pas parti et n'oriente ni la discussion ni son évolution ». On comprend qu'à ce verbiage, M. Frey préfère les leçons de Jacques Maritain : le droit de l'enfant à être éduqué requiert que l'éducateur ait sur lui une autorité morale et cette autorité n'est pas autre chose que le devoir de l'adulte envers la liberté de l'enfant.

Le 19 juin dernier, M. Claude Frey avait, par le biais d'une interpellation, demandé au Conseil d'Etat s'il était prêt à intervenir « afin qu'il soit rapidement mis fin à ces expériences dont la dimension politique ne doit pas être négligée ». Pour le député, il est normal et indispensable que la pédagogie évolue mais, dans ce cas précis, il doute fort que toutes les précautions aient été prises pour que soient sauvegardés les intérêts de l'enfant. L'ont-ils été s'il est vrai que dans une des classes, les élèves ont décidé de jouer aux... cartes : trois

mois selon les sources de M. Frey, trente jours selon le directeur de l'ESRN qui avoue : « ... Il serait souhaitable que pour de telles expériences les classes soient mieux amorties du point de vue acoustique ! »

### MAIS DEMAIN ?

Plus grave encore : que deviendront les écoliers de ces quatre classes lorsqu'ils iront au gymnase, à l'Ecole de commerce ou qu'ils entreront en apprentissage ? Le directeur de l'ESRN a été formel : le passage au gymnase pourra se faire en douceur. De jeunes maîtres de cet établissement reprendront en main les élèves et poursuivront l'expérience en l'atténuant fortement. Ainsi, au gymnase, la soudure se fera-t-elle sans trop de mal. Mais ailleurs ?

M. Frey conclut :

« N'est-ce pas faire preuve d'irresponsabilité que d'organiser de telles expériences dans de telles conditions ? Osera-t-on encore dire que les élèves ne sont pas des cobayes et que l'on a sauvegardé les intérêts de l'enfant ? »

### TROIS HEURES, VINGT-QUATRE HOMMES !

Trois heures durant, cette « pédagogie institutionnelle » a mobilisé le Grand conseil et vingt-quatre orateurs, pas un de moins, ont jugé bon de s'exprimer. M. Bringolf (pop) a dit presque clairement ce qu'une étiquette prétentieuse dissimule, en l'occurrence, et le raccourci n'est pas encore parfait, que « la pédagogie institutionnelle était une nouvelle façon de vivre qui doit permettre à des enfants, et à des adultes, d'analyser ce qui se passe en tenant compte d'une réalité qu'ils voient ».

Le conseiller d'Etat François Jeanneret lui succède. Il explique qu'on parle depuis 1967 d'expériences d'autogestion pédagogique. En mai 1968, et ce ne fut peut-être pas une coïncidence de date, une association suisse fut créée.

Le Conseil d'Etat est favorable à toute réforme de l'enseignement dès lors qu'elle sert les intérêts de l'enfant mais celle visée les sert-elle vraiment, ses partisans parlant déjà une langue étrangère, leur jargon doctrinaire ne favorisant pas beaucoup la compréhension... En 1972, le département a donné sa bénédiction à une quinzaine d'enseignants pour qu'ils assistent à un séminaire de pédagogie institutionnelle. Trois seulement ont déclaré être entièrement acquis à ces méthodes et les édu-

cateurs de Dombresson, pour ne parler que d'eux, se sont délibérément distancés des thèses de M. Hartung.

### L'ESCALADE ? ...

Un essai fut donc tenté à l'ESRN. Il doit durer deux ans, se terminera en juin 1974. En octobre 1972, déjà, le département avait pris ses distances. De tels échos lui étaient alors parvenus qu'il dut adresser des observations au directeur de l'école. En novembre, des parents se plaignent, d'autres s'étonnent. Un avertissement est lancé au directeur. Enfin, en mai dernier, le Château décide d'intervenir auprès du président de la commission d'école qui, seize jours plus tard, demande au département d'agir avec fermeté. Et le 19 juin, ce fut l'interpellation Frey et consorts...

Que se passe-t-il ailleurs ? M. Jeanneret explique : les cantons de Vaud et de Berne ont interdit certaines expériences pédagogiques du même acabit et Genève, refusant toute innovation sauvage, en fait peser le pour et le contre par quatre experts.

En conclusion, M. François Jeanneret devait rejoindre pleinement l'interpellateur : l'expérience de l'ESRN se terminera comme prévu mais on verra à ce que l'atterrissage se fasse en douceur. D'ailleurs, deux experts examineront le dossier, veront ce qui peut être sauvé et ce qui doit être jeté aux orties.

### Protection des vignes : que se passe-t-il à Hauterive ?

Au cours de cette session, le Grand conseil a accepté par 97 voix sans opposition, une révision de la loi sur la Banque cantonale neuchâteloise. Hier matin, il a pris acte d'un rapport d'information sur l'application de l'arrêté fédéral instituant des mesures urgentes et provisoires en matière d'aménagement du territoire. Un député, M. Zürcher (rad) a soulevé le problème posé à Hauterive où au lieu dit « Dazelets » des zones de vignes seraient devenues zones de construction de légère et de moyenne densité. Nous y reviendrons demain.

# SUITE Valangin : qui est responsable ?

Le tablier a alors 200 m de long. On le pousse de 20 cm environ lorsqu'il commence à se mettre en mouvement : très lentement d'abord, puis de plus en plus vite « pour atteindre une vitesse telle que les hommes qui se trouvaient sur les dalles et qui couraient dans l'autre sens faisaient pratiquement du sur place ». La masse de béton se déplaçant dans l'axe exact du viaduc mais les vibrations la firent peu à peu quitter sa trajectoire. Et ce fut l'effondrement de la structure métallique, puis des dalles.

Résultat : sept blessés dont un fut grièvement atteint, M. Juan, et qui est toujours hospitalisé comme le sont MM. Massetti et Ricardo Bosquet. Mais aussi plus d'un an de retard sur le programme prévu et une « ardoise » de plusieurs millions de francs dans laquelle sont compris 270.000 fr. environ de frais de déblaiement.

Le juge d'instruction chargé de l'affaire a commis deux experts neutres, les professeurs Favre et Badoux de l'Ecole polytechnique de Lausanne. En ce qui concerne la perte subie et les frais de reconstruction, le total se monterait à 3.500.000 fr. si on conserve le même procédé de construction, à quatre millions au maximum si l'enquête prouve que des correctifs doivent être apportés.

### LE CAS DES ASSURANCES

Au point de vue de la couverture des dégâts et des assurances, l'Etat qui n'est pas entièrement couvert, est au bénéfice d'une assurance responsabilité civile. L'entreprise chargée de la pose du ta-

blier, Bosquet, est couverte par une assurance « tous risques » qui lui assure un total de 2.600.000 fr. dans le cas de la reconstruction, et de 200.000 fr. pour les frais de démolition. En revanche, les entreprises Zwahlen et Mayr et Giovanola, responsables de la construction métallique n'ont pas de « casco » mais une assurance en responsabilité civile.

Reste le cas de l'entreprise Nibbio, de Lausanne, sous-traitant de Bosquet, qui n'a aucun lien avec l'Etat de Neuchâtel et dont M. Grosjean ignore les couvertures qu'elle possède. Le chef du département des travaux publics a ajouté que si l'entreprise Bosquet était couverte par une assurance tous risques, la compagnie qui l'assure pouvait éventuellement se retourner contre un tiers.

Mais la reconstruction ? Avant tout, il faut débarrasser les débris et ces travaux pourraient commencer dans le courant d'octobre. Parallèlement, des techniciens contrôleront la stabilité des socles de fondation. Si la conception et le dimensionnement de l'ouvrage ne sont pas mis en question par les experts, il sera avantageux de reconstruire le viaduc selon les plans primitivement adoptés. Mais, cela va sans dire, le système de ripage sera complètement revu et un autre procédé pourrait éventuellement être choisi.

### LA FAILLE EST-ELLE CONNUE ?

Le retard causé ? De douze à quinze mois si l'on reprend la première méthode, de 18 à 22 mois s'il faut en changer.

Restent les responsabilités ? Les experts, puis l'enquête les détermineront. L'Etat ? Ses ingénieurs qui ont pu se tromper ? Ou les ingénieurs-conseils privés mandatés par le département des travaux publics ? Ou une entreprise ? Ou plusieurs entreprises ? M. Grosjean ne peut évidemment se prononcer. Mais il lance, entre les lignes :

« ... Les ponts et chaussées ont leur idée mais ils ne peuvent parler tant que l'enquête n'est pas terminée.

Cela veut-il dire qu'ils ont trouvé la faille ? »

Cl.-P. Ch.

Cl.-P. CHAMBET

## Vendanges 1973: beau raisin et beau temps



Alors que dans les caves règne une grande activité, dans la vigne on ne chôme pas non plus.

(Avispress - J.-P. Baillod)

Nous sommes tout contents d'encaver une aussi belle qualité de raisin, doivent se dire les viticulteurs neuchâtelois au moment de récolter le fruit de leur patient labeur.

En effet, le temps s'est nettement amélioré depuis hier, le raisin, qu'il soit blanc ou rouge, se porte à ravir, il est mûr comme on pouvait le souhaiter et, comble de chance, la pourriture est pratiquement inexistante. Autant dire que cet automne les propriétaires-encaveurs n'auront pas trop de soucis quant à la vinification de la récolte actuelle.

Le rouge titre jusqu'à 84-86 degrés et même plus en certains endroits. Quantité en moyenne 3 gerles à l'ouvrier. Le blanc arrive à 74-75 tandis que dans les très grands millésimes il a atteint 78 et 80 degrés oechsle. Quantité : également 3 gerles à l'ouvrier en moyenne.

Pour le rouge, il faut dire qu'en général les connaisseurs s'attendent à mieux et le chiffre de 90 degrés était mainte fois articulé. Il a peut-être manqué au rouge un peu de pluie à fin août et au début de septembre.

Malgré ce léger déficit dans la maturation du raisin, les vins issus de cette vendange seront notablement meilleurs

que ceux de 1972. Et la récolte sera supérieure.

Le blanc a eu sa ration de soleil et d'eau : il suffit de voir les magnifiques grappes dans tout le vignoble, avec de gros grains et souvent dorés ! En manger dans la vigne est un régal !

Saluons donc cette belle vendange, saine, qui peut se faire, rouge d'abord, blanc ensuite, dans de bonnes conditions météorologiques.

G. Mt.

## Les tissus d'automne sont arrivés.

Visitez notre immense choix au 1er étage.

Centre de couture BERNINA

L. CARRARD

Epancheurs 9

Neuchâtel

## AVIS OFFICIELS



## Commune de Boudevilliers

Le Conseil communal de Boudevilliers met au concours le poste de

### CANTONNIER - CONCIERGE GARDE-POLICE communal

Traitement selon barème de l'Etat, caisse de retraite. Collaboration de l'épouse. Logement de service. Entrée en fonctions : 1er janvier 1974 ou à convenir.

Pour de plus amples renseignements, les candidats sont priés de s'adresser au bureau communal ou à M. Francis Chiffelle, président de commune.

Les offres, faites par écrit, avec curriculum vitae, seront adressées au Conseil communal de 2043 Boudevilliers, jusqu'au 23 octobre 1973, à 18 heures, sous pli fermé portant mention « Postulation ».

CONSEIL COMMUNAL

NEUCHÂTEL, rue des Poudrières 61  
(à proximité de l'arrêt du tram)  
IL RESTE ENCORE QUELQUES

## APPARTEMENTS

à vendre

- 2 appartements de 4 pièces
- 3 appartements de 3 pièces
- 2 appartements de 2 pièces

Tout confort, dépendances, garages,  
SITUATION TRANQUILLE, VUE, places de parc.

Financement assuré **80 %**

Pour tous renseignements et pour visiter, s'adresser sur place à : Berthold Prêtre, tél. (038) 24 53 35.



SUISSE - FRANCE

CHAMPÉRY  
(VS)

A VENDRE :

## APPARTEMENTS

- 2 pièces Fr. 85.000.—
- 3 pièces Fr. 130.000.—
- 4 pièces Fr. 165.000.—

LIVRAISON :

Décembre 1973 A  
Eté 1974 B

## TERRAINS

Zone chalets  
dès 45 fr. le m<sup>2</sup>  
équipé

## CHALET

7 pièces + garage  
et carnotzet  
cadre incomparable  
Prix : Fr. 300.000.—

PROMOTION ET VENTE :

AGENCE IMMOBILIERE DE CHAMPÉRY  
L'HÔTE-AVANTHAY - 1874 CHAMPÉRY  
Tél. (025) 8 44 44 - 8 44 87.

## LA MAISON CARRÉE, Marin

A LOUER dès le 24 novembre 1973

### APPARTEMENTS tout confort, cuisine agencée

- 1 pièce Fr. 340.— + charges
- 2 pièces Fr. 390.— + charges
- 3 pièces Fr. 570.— + charges

Place de parc Fr. 30.—. Garage Fr. 70.—.

S'adresser : Etude Cartier-Bouille-Wildhaber,  
Gare 11, 2074 Marin.  
Tél. 33 35 15, 33 40 16.

A LOUER pour le printemps 1974

## BUREAU

3 à 4 pièces, et

## UN BEL APPARTEMENT

de 5 à 7 pièces dans maison ancienne, aux abords immédiats des jardins du Palais DuPeyrou.  
Pour se renseigner : Etude Pierre FAESSLER, notaire, le Locle. Tél. (039) 31 43 10.

A louer, à Peseux,

### atelier - bureaux

70 m<sup>2</sup>, libres  
tout de suite.  
Tél. (038) 31 78 38.

A louer  
à Cortaillod-Village,  
pour le 24 octobre  
1973,

### appartement 4 1/2 pièces tout confort

Loyer mensuel :  
Fr. 600.—,  
charges comprises.

S'adresser  
à la gérance  
Bruno Müller,  
Temple-Neuf 4,  
Neuchâtel.  
Tél. 24 42 40.

A louer à Bôle,  
dans un endroit  
tranquille,

### superbe appartement résidentiel de 4 pièces, dans petit localit. soigné.

Jardin privé,  
piscine chauffée.  
Tél. 41 14 69.

MARIN

A louer pour  
1 personne

### studio 2 pièces

+ cuisine agencée,  
salle de bains,  
place de parc.  
Loyer : Fr. 340.—.  
Tél. (032) 83 26 28.

A louer, à Cressier dès début novembre,

### appartements 3 et 4 pièces

S'adresser à : METANOVA S.A.,  
CRESSIER (NE).  
Tél. (038) 47 18 33.

A louer, à Colombier,

### bel appartement de deux chambres

tout confort.  
Loyer mensuel, charges comprises : Fr. 368.—.  
S'adresser à :  
Fiduciaire Leuba & Schwarz,  
fbg de l'Hôpital 13,  
2001 Neuchâtel. Tél. 25 76 72.

Etude Clerc, notaires,  
2, rue Pourtalès. Tél. 25 14 68.

A LOUER pour le 24 octobre, à la Grand-Rue, à Cormondrèche

## STUDIO

avec tout confort.

Loyer mensuel : Fr. 300.— +  
Fr. 20.— de charges.

A louer, au bord d'artère de transit, près d'Anet,

### entrepôt local d'exposition

d'environ 100 m<sup>2</sup> de surface avec tapis tendus et niche pour bureau. (Entrepôt non chauffable).  
Faite offres sous chiffres L 24.865, à Publicitas, 3001 Berne.

A louer dans immeuble en construction, à Saint-Martin,

### appartements tout confort

pour le 1er novembre 1973.

- Loyer, charges non comprises :  
3 pièces Fr. 480.—
- 4 pièces Fr. 580.—

S'adresser à Régence S.A.,  
rue Coulon 2, Neuchâtel.  
Tél. (038) 25 17 25.

A louer à partir du 1er octobre 1973, au chemin des Plantas, à la Neuveville,

### appartement de 4 pièces

Situation tranquille et ensoleillée.  
Loyer mensuel 580 fr., charges comprises. Garage à disposition, loyer 60 fr.

Les Intéressés sont priés de s'adresser à la gérance.

ROBERT PFISTER AG  
Immobilien und Verwaltungen  
Neugasse 17, Bern, Tel. 031 22 02 55

A louer, pour le 1er décembre 1973, aux Fahys 123, à Neuchâtel, appartements neufs de

- 1 pièce Fr. 310.—
- 2 pièces Fr. 420.—
- 3 pièces Fr. 530.—
- garages Fr. 70.—

+ charges.  
S'adresser à l'étude J. Ribaux,  
Promenade-Noire 6, Neuchâtel.  
Tél. 24 67 41.

(Lire la suite des annonces classées en page 8)

## ROUTES NATIONALES SUISSES

République  
et Canton de Neuchâtel  
Département  
des Travaux publics

### SOUSSION

Le département des Travaux publics de la République et Canton de Neuchâtel mettra en soumission les travaux de construction d'un réseau d'écoulement d'eau comprenant un bassin et diverses conduites (lot C 4.619).

Les quantités principales sont :

- déblai 2500 m<sup>3</sup>
- remblai 1500 m<sup>3</sup>
- béton armé 160 m<sup>3</sup>
- palplanches 200 m<sup>3</sup>
- buses métalliques 440 m

Les entreprises intéressées sont priées de s'inscrire jusqu'au 15 octobre 1973, en précisant le numéro du lot, auprès du Bureau de la N 5, rue Pourtalès 2, 2001 Neuchâtel.

Le chef du département :  
C. GROSJEAN

## ROUTES NATIONALES SUISSES

République  
et Canton de Neuchâtel  
Département  
des Travaux publics

### SOUSSION

Le département des Travaux publics de la République et Canton de Neuchâtel mettra en soumission les travaux de construction du quai de la zone technique du nouveau port d'Auvernier (lot G 4.408).

Les quantités principales sont :

- mouvement de terre 10.000 m<sup>3</sup>
- palplanches Larsen II 2700 m<sup>2</sup>
- tirants 33 t
- béton préfabriqué 100 m<sup>3</sup>

Les entreprises intéressées sont priées de s'inscrire jusqu'au 15 octobre 1973, en précisant le numéro du lot, auprès du Bureau de la N 5, rue Pourtalès 2, 2001 Neuchâtel.

Le chef du département :  
C. GROSJEAN

Ecole secondaire régionale,  
Neuchâtel

### service de conciergerie

Nous désirons engager, pour le pavillon scolaire Jehanne-de-Hochberg, une personne disponible : 2 heures chaque matin du lundi au samedi, 4 heures les mardis, jeudis, samedis après-midi.

Prière de se présenter à l'administration de l'école, au Collège latin, ou téléphoner au No 25 47 40.

## IMMEUBLES

Choisissez vos papiers  
peints, peintures,  
fonds de votre villa  
en construction  
à Sauges-Saint-Aubin.

Vue Imprenable, prix Intéressant,  
financement assuré.

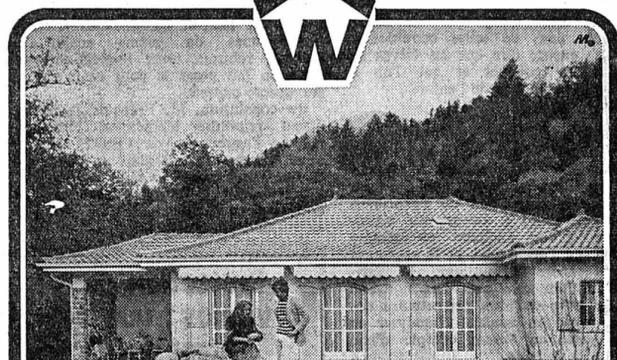
S'adresser à : Fiduciaire F. Anker,  
case postale 6, Saint-Aubin.

## Commerçants

Ne vous creusez pas la tête pour vos problèmes de publicité. Nous avons pour les résoudre un service à votre disposition.

Feuille d'avis de Neuchâtel

## WINCKLER FRIBOURG



### Rêvez-vous de vivre vraiment chez vous?

Si vous envisagez la construction d'une habitation familiale, demandez, sans engagement, documentation et conseil. Nous construisons dans toute la Suisse — économiquement, grâce à la rationalisation des méthodes. Votre rêve le plus cher peut devenir très vite une réalité!

Winckler SA, 1701 Fribourg

**Winckler**  
Une construction moderne,  
née de la tradition.

**BON**

(A adresser à :  
Winckler SA,  
1701 Fribourg)

pour documentation  
(Construire avec Winckler) FN

Prén., nom : \_\_\_\_\_

Rue, no. : \_\_\_\_\_

NP, localité : \_\_\_\_\_

## RÉGENCE S.A.

A vendre

à l'ouest de Neuchâtel

### IMMEUBLES LOCATIFS

de construction ancienne.  
Possibilité de transformer.  
A l'est de Neuchâtel

### MAGNIFIQUE APPARTEMENT

de 3 1/2 pièces, cuisine luxueusement agencée, grande salle de séjour, balcon, cave, garage chauffé.  
Convient à jeune couple.  
Financement à disposition.

A louer

### APPARTEMENTS NEUFS

de 4 1/2 pièces, 3 pièces, 2 1/2 pièces, studios, meublés ou non meublés, garages, places de parc.  
Régence S.A.,  
Rue Coulon 2 (à côté de l'université), 2001 Neuchâtel.  
Tél. (038) 25 17 25.

A vendre en France, à 180 km de Neuchâtel, région Vesoul,

## ancien relais de chasse des ducs de Bourgogne

Jolie propriété à restaurer Intérieurement comprenant 14 pièces, 2 tours, un bâtiment annexe de 6 pièces, écurie, grange et parc de 1400 m<sup>2</sup>.  
Prix Fr. s. 105.000.—. URGENT.  
Tél. (038) 33 40 22.

## CHEXBRES

Dans petit immeuble résidentiel, appartements à vendre,  
1 pièce 58 m<sup>2</sup>, avec jardin : 2-3 pièces, 112 m<sup>2</sup> ; 6 pièces 172 m<sup>2</sup>.  
Garage au sous-sol. Vue panoramique imprenable.

CHAMOT  
LAUSANNE  
BELLEFONTAINE 6  
TEL. 22 90 92

## Villa ou week-end

4 pièces.  
A vendre à 6 km de Grandson, très jolie villa, construction neuve soignée, en bordure de village, habitable toute l'année ; salon avec cheminée, 3 chambres, cave, grand garage.

A verser :  
120.000 fr.  
Agence Immobilière  
Claude Deriaz  
1401 Yverdon.  
Tél. 2 61 66.

## appartements

de 2 1/2 pièces et 4 1/2 pièces.

Situation calme et tranquille.  
Vue panoramique sur le lac et les Alpes.

S'adresser à M. G. Fantl,  
2014 Bôle. Tél. (038) 41 12 84.

## un appartement attique

de 6 1/2 pièces ;

## un appartement

de 5 pièces.  
Libre tout de suite ou à convenir.  
Situation calme et tranquille.  
Vue panoramique sur le lac et les Alpes.  
S'adresser à M. G. Fantl, 2014 Bôle.  
Tél. (038) 41 12 84.

# Favoris cet automne...



Robe chemisier à manches longues acryl/angora et jersey jacquard, avec pull sans manches. Coloris vert/blanc ou violet/blanc. Du 36 au 42:

Robe chemisier acryl/angora et jersey jacquard, manches courtes avec un cardigan. Couleurs vert ou violet. Du 36 au 42: **179.-**

**169.-** Les «combi-look»? C'est nouveau! Une robe chemisier à manches longues ou courtes avec un pull ou un cardigan. Assortis!

**armourins**  
neuchâtel



## Bermuda-Pool

**LA PISCINE SANS PROBLÈMES**  
Une piscine convenant pour n'importe quel espace disponible conçue selon le système des éléments de montage combinables comprenant 2 formes de base (rectangulaire et octogone) et 34 modèles standards. Equipement de base prêt à l'emploi y compris installation de filtrage AQUAPUR, échelle, produit pour le traitement de l'eau et montage. Déjà à partir de Fr. 6640.-.

**DIMENSIONS STANDARDS = PRIX STANDARDS**

BON à envoyer à: BERMUDA-POOL, 4600 Olten  
 pour documentation en couleurs avec prix  
 pour conseils sans engagement par spécialistes

Nom/Prénom **8218**  
Rue \_\_\_\_\_ Tél. \_\_\_\_\_  
NP \_\_\_\_\_ Localité \_\_\_\_\_

## I.D.M. INSTITUT PRIVÉ

Enseignement par correspondance

Case 18  
1026 Echandens  
Tél. 021/891349

I.D.M., membre du Syndicat National Français de l'Enseignement à Distance, vous propose les formations suivantes:

**Sténo-dactylo - Orthographe - Comptabilité - Dessin Industriel - Langues étrangères - Technique de la vente et Marketing**

De vrais métiers que vous apprendrez sans vous déplacer.

BON POUR UNE DOCUMENTATION GRATUITE

Nom: \_\_\_\_\_ Age: \_\_\_\_\_  
Rue: \_\_\_\_\_ N°: \_\_\_\_\_  
Localité: \_\_\_\_\_  
Cours désiré: \_\_\_\_\_

## HARTMANN

Spécialiste pour

Stores à rouleaux  
Portes de garages  
Constr. métalliques



HARTMANN + CO SA  
Service de réparations  
NEUCHÂTEL 038 31 44 53

## Maurice SAUSER

Meubles de magasin

Ebénisterie

Menuiserie

Neuchâtel

Ecluse 17  
Tél. 25 22 65

## PRÊTS

sans caution  
de Fr. 500.- à 10,000.-



Formalités simplifiées. Rapidité. Discretion absolue.

**BANQUE COURVOISIER S.A.**  
2001 NEUCHÂTEL (038) 24 64 64  
Faubourg de l'Hôpital 21

Envoyez-moi documentation sans engagement

Nom \_\_\_\_\_  
Rue \_\_\_\_\_  
Localité \_\_\_\_\_ FAN

# PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 35 c. le mot (minimum dix mots)

à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

Pour faire publier une «Petite annonce», il suffit de remettre un texte clair et très lisible à notre réception, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

### A vendre

**BELLES POMMES**, non traitées, à cueillir, 60 c. le kilo. Tél. (021) 81 61 42.

**CAUSE DEMENAGEMENT**: meubles divers; cuisinière autonettoyante; tapis; réfrigérateur. Breuil, Poudrières 91, 10 octobre, 9 à 17 heures.

**D'OCCASION**: un motoculteur et une tondeuse à gazon à moteur. Tél. (038) 46 15 51, le soir.

**SOULIERS DE SKI**, No 32; skis pour garçonnet de 7 ans; manteau, garçonnet 7 ans; patins hockey, No 32. Tél. 33 33 46.

**MATELAS**, bon crin et sommier. Téléphone 25 83 28.

**SUPERBES CHIOTS** bergers belges, pure race. Tél. 55 15 78.

**REMORQUE** Erka-camping, charge utile 190 kg, parfait état de marche et d'entretien. Tél. (038) 51 22 66.

**4 PNEUS HIVER**, montés sur jantes, Opel Kadett, 5,50 x 12. Tél. 42 36 81.

**POUSSETTE** Wisa-Gloria, rouge et blanche; parc avec filet; chaise haute rembourrée; lit enfant avec literie, parfait état. Téléphone 33 40 15.

**ROBE DE MARIEE**, taille 38, avec accessoires. Tél. 25 14 52.

**CAUSE DE DEPART**, comme neuve, chambre à coucher, lits jumeaux, armoire 4 portes galbées, commode avec grand miroir, plus literie. Prix à discuter. Téléphone (038) 41 33 17, le matin.

**TABLEAU**, un nu encadré, signé Martin. Prix à discuter. Tél. (038) 41 33 17, le matin.

**PARC ROND** pour bébé, bon état, 20 fr. Tél. 41 17 05.

**POUSSE-POUSSE** léger, pliable, avec capote et tablier, bon état, 50 fr. Téléphone 41 17 05.

**CHAISE SECURITE** pour voiture, pour bébé, état de neuf, 25 fr. Tél. 41 17 05.

**1 TABLE DE CUISINE** combinée pour repassage, plus 2 tabourets, 150 fr.; 3 lustres. Tél. (038) 41 33 17, le matin.

**HABITS**, au choix, 5 à 7 ans, bas prix. Tél. (037) 77 17 84.

**VELOMOTEUR** Maxi-Puch, en bon état, 300 fr. Tél. 25 74 41.

**CASSETOPHONE** Philips, sans ampli, état neuf, 220 fr. Tél. 25 74 41.

**TOURNE-DISQUE** stéréo Cosmos, avec 2 colonnes. Prix intéressant. Adresser offres écrites à GF 2401 au bureau du journal.

**REVUES «Interavia»**, reliées, de 1963 à 1972, valeur de 610 fr., cédées à 300 fr. Tél. 31 32 09, de 18 à 20 heures, sauf vendredi.

**TOUR SUR PIED** pour métal. Enlevé sur place, 500 fr. Tél. 24 18 44.

**1 VELOMOTEUR** Cilo, très bon état; 1 tour d'établi Schäublin 102, avec renvoi et moteur séparé 220-380, 1,5 HP ou un moteur 220-380, 0,75 HP. Tél. (038) 46 13 49, entre 18 et 19 heures.

**POUSSETTE ET BERCEAU** avec garnitures, le tout en bon état. Tél. 33 51 42.

### A louer

**LOCAUX**, 70 m<sup>2</sup>, chauffage, eau courante, téléphone, force, pour atelier ou dépôt, à Saint-Blaise, pour le 24 décembre. Téléphone 33 16 27.

**CHAMBRE** indépendante au centre, confort. Tél. 25 29 01.

**CRESSIER, GRAND STUDIO**, meublé ou non, confort. Tél. 47 13 42.

**LE LANDERON**, petit appartement meublé, une chambre, petite cuisine agencée, W.-C., part aux bains. Convient à personne d'un certain âge. Tél. (038) 51 22 88.

**A LOUER IMMEDIATEMENT**, aux Draizes, un appartement meublé de 2 pièces, tout confort, 500 fr. par mois + charges. Téléphone 33 35 25 ou 24 22 12.

**A LOUER IMMEDIATEMENT**, à Saint-Blaise, un appartement meublé de 3 pièces, tout confort, 500 fr. par mois + charges. Téléphone 33 35 25 ou 24 22 12.

**A LA CAMPAGNE**, pour le 1er novembre, studio meublé, tout confort. Tél. 53 10 51.

**CHAMBRE CONFORTABLE** à proximité des écoles et hôpitaux. Tél. 25 18 42.

**MEUBLE** 2 pièces, confort, belle situation. Tél. 25 29 01.

**CHAMBRE MEUBLEE**, bain, cuisine, à démousser. Tél. 24 34 40.

**APPARTEMENT 3 1/2 PIECES** pour début novembre, av. des Alpes 30, avec balcon, vue sur le lac, 550 fr., charges comprises. Téléphone 24 70 43, matin et après 18 heures.

**CHAMBRE INDEPENDANTE MEUBLEE ET STUDIO** non meublé, confort, douche, à monsieur. Tél. 24 70 23.

**CHAMBRE INDEPENDANTE** à monsieur, au centre. Tél. 25 66 15, dès 9 heures.

### Demandes à louer

**CHERCHE APPARTEMENT** 2 pièces, à Neuchâtel ou environs. Tél. (021) 35 24 28, dès 19 heures.

**APPARTEMENT 2 PIECES**, Neuchâtel, pour le 24 octobre. Tél. 33 26 50.

**JEUNES FIANCES** cherchent appartement meublé, 2 pièces, pour le 1er novembre 1973 ou 15 octobre. Tél. heures de bureau 24 46 86; à partir de 19 heures, 31 66 76.

### Offres d'emplois

**PIANISTE** est cherché pour répétition en ville, 4 après-midi par semaine, dès 15 heures. Entrée à convenir. Faire offres sous chiffres DC 2398 au bureau du journal.

**FEMME DE MENAGE** est recherchée, 2 fois par semaine, région Auvier. Tél. 31 76 88.

**RETRAITE** est cherché pour travaux de tournage sur une petite machine. Horaire libre. Tél. 25 47 13, entre 12 et 13 heures.

**CHERCHE: DAME** qui garderait deux, éventuellement trois enfants espagnols de 2 à 4 ans, ambiance agréable, région Hauterive (Marnière 30). Tél. 31 33 88.

### Demandes d'emplois

**JEUNE FILLE**, parlant français - allemand, cherche emploi dans magasin de chaussures, articles enfants, dames. Adresser offres écrites à 610-225 au bureau du journal.

**ETUDIANT** cherche travail manutentionnaire ou aide de bureau, du 15 au 26 octobre. Tél. 25 12 36.

**JEUNE MAMAN** garderait enfant, de 2 ou 3 ans, du lundi au vendredi. Tél. (038) 24 76 49.

**URGENT. OUVRIERE DE FABRIQUE**, permis C, cherche travail d'urgence. Adresser offres écrites à HG 2402 au bureau du journal.

**JEUNE FILLE**, 20 ans, cherche travail pour novembre et décembre. Adresser offres écrites à CB 2397 au bureau du journal.

### Demandes à acheter

**NE JETEZ PAS** vos poupées, jouets (avant 1930). Particulier offre bon prix. Vient à domicile. Tél. (038) 23 86 07, heures repas.

**SOULIERS DE SKI**, No 31-32. Tél. (038) 41 37 85.

### Divers

**A DONNER COCHONS D'INDE**. Tél. 53 35 66.

**JEUNE ETUDIANT africain (NE)** aimerait faire la connaissance de jeune fille, 24-28 ans, sérieuse, goûts simples, éventuellement pour mariage. Ecrire à ED 2399 au bureau du journal.

**JEUNE HOMME**, protestant, place stable, rencontrerait, pour rompre solitude, demoiselle, 20 à 30 ans, simple, compréhensive, selon entente et convenance, union possible; sorties, amitié. Ecrire à DY 2360 au bureau du journal.

### Perdus-Trouvés

**PERDU PORTE-MONNAIE**, carte identité, photos, argent. Tél. 25 76 44.

Jusqu'au samedi 20 octobre

# GRANDE VENTE SPÉCIALE

arbres, arbustes d'ornement et conifères  
provenant de pépinières du pays.

PRIX EXCEPTIONNELS

# Marché MIGROS

av. des Portes-Rouges

## Prospectus

# République et Canton de Neuchâtel

# EMPRUNT 6% 1973-88 de Fr. 20 000 000

<p><b>Prix d'émission</b> <b>Durée maximum</b> <b>Souscription</b></p>	<p>selon l'arrêté du Conseil d'Etat du 25 septembre 1973 99.65 % + 0.60 % timbre fédéral sur titres = 100.25 % 15 ans du 10 au 16 octobre 1973, à midi</p>
<b>But</b>	Financement de travaux d'utilité publique (routes, épuration des eaux, améliorations foncières, constructions scolaires, H.L.M.)
<b>Coupages</b>	Obligations au porteur de Fr. 1000, Fr. 5000 et Fr. 100.000.
<b>Taux d'intérêt</b>	6 %, jouissance 31 octobre 1973. Coupons annuels au 31 octobre. Le premier coupon viendra à échéance le 31 octobre 1974.
<b>Durée de l'emprunt</b>	Le remboursement de l'emprunt s'effectuera au pair le 31 octobre 1988, sans dénonciation préalable. Le Canton de Neuchâtel se réserve toutefois la faculté de rembourser l'emprunt au pair le 31 octobre 1983, moyennant un préavis de trois mois, et ultérieurement à chaque échéance de coupons.
<b>Domiciles de paiement</b>	Banque Cantonale Neuchâteloise Membres de l'Union des Banques cantonales suisses Membres du Cartel de banques suisses Les coupons échus, sous déduction de l'impôt fédéral anticipé, ainsi que les obligations remboursables seront payables sans frais.
<b>Organes de publications</b>	Feuille officielle suisse du commerce Feuille officielle du Canton de Neuchâtel ainsi qu'un quotidien paraissant à Bâle, Berne, Genève, Lausanne, Neuchâtel, Saint-Gall et Zurich.
<b>Cotation</b>	Bourses de Bâle, Berne, Genève, Lausanne, Neuchâtel et Zurich.

La situation financière de l'Etat de Neuchâtel se présente comme suit :

### A. Bilan au 31 décembre 1972

Actif			
<b>Actif réalisable</b>			
Avoirs en banque, caisse et chèques postaux		18.536.812.63	
Capitaux (titres, prêts, capital de dotation de la Banque cantonale)		121.484.334.95	
Débiteurs divers		82.957.284.13	
Approvisionnements		1.684.357.64	
Actifs transitoires		1.510.178.05	
Immeubles (bâtiments, forêts, domaines, terrains)		15.652.208.80	241.825.176.20
<b>Actifs non réalisables</b>			
Immeubles (bâtiments administratifs, scolaires, hôpital, terrains)		39.876.553.—	
Mobilier et machines		1.—	39.876.554.—
Comptes à amortir			145.672.417.86
<b>Total de l'actif</b>			<u>427.374.148.06</u>
	<b>Passif</b>		
Dette consolidée		288.420.900.—	
Dettes envers les fonds		62.403.200.50	
Créanciers divers		38.992.985.94	
Passifs transitoires		9.885.393.05	
Provisions et réserves		27.671.668.57	
<b>Total du passif</b>			<u>427.374.148.06</u>
Fonds spéciaux appartenant à l'Etat, gérés séparément			85.526.675.44

### B. Compte d'administration pour 1972

<b>a) Compte ordinaire</b>			
<b>Recettes</b>			
Revenus de l'actif productif et des régales		7.537.000.—	
Recettes fiscales		173.992.000.—	
Autres recettes administratives		35.940.000.—	
<b>Total des recettes</b>			<u>217.469.000.—</u>
<b>Dépenses</b>			
Service financier (intérêts des dettes)	13.884.000.—		
Amortissements	19.598.000.—		
Autres dépenses administratives	187.301.000.—		
<b>Total des dépenses</b>			<u>220.783.000.—</u>
Excédent de dépenses		3.314.000.—	
<b>b) Compte extraordinaire</b>			
	<b>Recettes</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Dépenses d'investissements</b>
Constructions de bâtiments et équipements	2.797.000.—	11.319.000.—	8.522.000.—
Réseau routier	8.779.000.—	27.791.000.—	19.012.000.—
Régulation des eaux et pollution	—	8.288.000.—	8.288.000.—
Améliorations foncières	—	1.780.000.—	1.780.000.—
Subventions pour bâtiments scolaires communaux	—	997.000.—	997.000.—
Autres investissements	—	8.000.—	8.000.—
<b>Totaux</b>	<u>11.576.000.—</u>	<u>50.183.000.—</u>	<u>38.607.000.—</u>

### C. Budget pour

	1972	1973
<b>a) Budget ordinaire</b>		
<b>Recettes</b>	198.591.182.—	223.430.780.—
<b>Dépenses</b>	202.464.537.—	227.160.717.—
<b>Excédent de dépenses</b>	3.873.355.—	3.729.937.—
Dans les dépenses figurent des amortissements pour un montant de	18.138.800.—	18.559.500.—
<b>b) Budget extraordinaire</b>		
<b>Recettes</b>	5.260.000.—	9.400.000.—
<b>Dépenses</b>	46.831.600.—	40.754.000.—
<b>Dépenses d'investissements nettes</b>	41.571.600.—	31.354.000.—

### D. Fortune et revenu imposables en

	1971	1972
Fortune	Fr. 5.002.658.000.—	6.114.435.000.—
Revenu	Fr. 1.502.226.300.—	1.668.536.600.—

Neuchâtel, octobre 1973.

Au nom de la République et Canton de Neuchâtel  
le chef du département des Finances,  
R. Schläppy

### Conditions d'émission

Les banques soussignées ont pris ferme l'emprunt de Fr. 20 000 000. Elles en ont placé Fr. 2 000 000 et offrent le montant restant, soit Fr. 18 000 000 en souscription publique

du 10 au 16 octobre 1973, à midi

aux conditions suivantes :

- Le **prix de souscription** est fixé à 99.65 % + 0.60 % timbre fédéral sur titres = 100.25 %.
  - La **répartition** aura lieu après la clôture de la souscription. Si les souscriptions dépassent le montant des titres disponibles, elles seront soumises à une réduction.
  - La **libération** des titres attribués devra s'effectuer du 31 octobre au 15 novembre 1973, avec décompte d'intérêt au 31 octobre 1973.
  - Il ne sera pas remis de bons de livraison. Les **titres** seront délivrés aussi rapidement que possible.
- Le 9 octobre 1973.

### Banque Cantonale Neuchâteloise Union des Banques Cantonales Suisses

<p>Banque Cantonale d'Argovie Banque Cantonale d'Appenzell Rh.-E. Banque Cantonale d'Appenzell Rh.-I. Banca dello Stato del Cantone Ticino Banque Cantonale de Bâle-Campagne Banque Cantonale de Bâle Banque de l'Etat de Fribourg Caisse d'Epargne de la République et Canton de Genève Caisse Hypothécaire du Canton de Genève Banque Cantonale de Glaris Banque Cantonale des Grisons Banque Cantonale de Schwyz Banque Cantonale Lucernoise</p>	<p>Banque Cantonale Neuchâteloise Banque Cantonale de Nidwald Banque Cantonale d'Obwald Banque Cantonale de Saint-Gall Banque Cantonale de Schaffhouse Banque Cantonale de Soleure Banque Cantonale de Thurgovie Banque Cantonale d'Uri Banque Cantonale Vaudoise Banque Cantonale du Valais Banque Cantonale de Zurich Banque Cantonale Zougnoise</p>
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

### Cartel de Banques Suisses

<p>Banque Cantonale de Berne Union de Banques Suisses Crédit Suisse Banque Leu S.A.</p>	<p>Groupement des Banquiers privés genevois Société de Banque Suisse Banque Populaire Suisse</p>
-----------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------

Les demandes de souscriptions sont reçues sans frais par tous les sièges, succursales, agences et bureaux auxiliaires en Suisse des établissements susindiqués, ainsi qu'aux guichets des banques et banquiers ci-après désignés :

<p><b>A NEUCHÂTEL</b> Banque Cantonale Neuchâteloise Crédit Suisse Société de Banque Suisse Union de Banques Suisses Banque Hypothécaire et Commerciale Suisse Banque Populaire Suisse Crédit Foncier Neuchâtelois Bonhôte &amp; Cie</p>	<p><b>AU LOCLE</b> Banque Cantonale Neuchâteloise Société de Banque Suisse Crédit Foncier Neuchâtelois</p>
<p><b>A LA CHAUX-DE-FONDS</b> Banque Cantonale Neuchâteloise Société de Banque Suisse Union de Banques Suisses Banque Populaire Suisse Crédit Foncier Neuchâtelois</p>	<p><b>A FLEURIER</b> Banque Cantonale Neuchâteloise Union de Banques Suisses Crédit Foncier Neuchâtelois</p>

## LA CHAUX-DE-FONDS

Reprise au « Club 44 »

### Un « autre » éclairage sur la Révolution française

Reprise fort brillante de la saison du Club 44, lundi soir avec l'exposé d'Henri Guillemain sur la Révolution française. Il s'agissait en fait de la première conférence d'un cycle qui en comprendra quatre et que le Club 44 s'est proposé de présenter sur l'histoire française moderne, les trois autres sujets étant réservés aux événements de 48, à la Commune et enfin au désastre de 1940. Le survol de la Révolution de 89 à la mort de Robespierre tenait bien sûr de la gageure, mais que le fameux conférencier n'eût guère de peine à tenir, bien qu'il fut amené à se faire un peu plus long que n'en ont l'habitude les auditeurs du Club 44. Henri Guillemain s'est posé quelques questions essentielles pour nourrir sa réflexion. Il s'est demandé en effet si la Révolution française fut bien celle qu'à écrit Michelet. S'appuyant sur des documents difficilement réputables, Guillemain a montré que les questions d'intérêt ne furent pas étrangères à la Révolution, contrairement à ce qu'affirme l'historien.

Poursuivant sur sa remise en cause de l'histoire de la Révolution, souvent travestie en un chapelet d'imageries d'Epinal et cela jusque dans les manuels scolaires, Guillemain a montré que la Révolution de 89 n'avait été, pour employer un langage contemporain, qu'une réforme avec maintien des structures sociales préexistantes, mais que ce n'est qu'en 92 que les droits du peuple furent reconnus dans les faits. Et si, à partir de là, des conquêtes sociales comme le droit au « maximum » (limitation des prix des denrées de première nécessité) c'est à Robespierre que le peuple le devra. Un Robespierre dont Guillemain a fait une chaleureuse apologie au risque de choquer les inconditionnels des Girondins et de Danton. Et pour

#### Avec les boulistes

Vendredi et samedi, 28 et 29 septembre s'est jouée la première manche du championnat intercantonal de boules (jeu neuchâtois) sur le jeu du restaurant des Stades à la Chaux-de-Fonds.

#### RÉSULTATS

1. G. Huguette champion de jeu avec 122 quilles; 2. Courvoisier (120); 3. M. Daglian (119); 4. G. Genier (117); 5. R. Chopard (117); 6. P. Rubin (116); 7. H. Bärffuss (116); 8. R. Rudolf (115); 9. D. Robert (114); 10. J.-C. Wyss (114). Suivent 38 joueurs.

#### CLASSEMENTS PAR ÉQUIPE DE SIX JOUEURS

1. Erguel avec 705 quilles; 2. Val-de-Ruz (682); 3. La Chaux-de-Fonds 1 (664); 4. Le Locle (645); 5. Epi (627); 6. La Chaux-de-Fonds (524). La prochaine manche aura, lieu les 12 et 13 octobre aux Geneveys-sur-Coffrane.

## Première séance du Club des loisirs

### La Macédoine yougoslave

#### De notre correspondant :

C'est presque devenu une tradition pour le Club des loisirs de la Chaux-de-Fonds que de faire appel à M. Florian Reist, directeur de l'Ecole professionnelle des employés de commerce, pour ouvrir la saison. Aussi, jeudi dernier, le nombreux public qui remplissait la grande salle communale a-t-il pris un plaisir renouvelé à suivre ce conférencier dont les exposés sont toujours aussi clairs que pittoresques et vivants.

Pour 1973, M. Reist avait choisi de parler à son auditoire de la Macédoine yougoslave. Après une brève introduction historique et géographique, le conférencier a centré son exposé sur une région peu connue qui présente de nombreuses beautés

achever sa démonstration, Guillemain note que Robespierre sera victime de sa propre loi de Prairial dont vont se saisir ses adversaires et Danton le premier, pour obtenir sa tête. Le raisonnement ne manque pas d'être convaincant sur bien des points. Mais nécessairement, un exposé de deux heures sur un tel sujet implique des raccourcis par trop schématisés. Il serait bon de revenir plus longuement sur les motivations de certaines décisions de Robespierre pour savoir s'il était le « sanguinaire » que l'on a voulu faire de lui ou le « démocrate » contraint de prendre des mesures contre sa conscience, mais par force majeure. Le débat serait passionnant, mais il sera reporté à la fin de ce cycle, organisé en collaboration avec la Société neuchâtoise d'histoire et d'archéologie.

B. N.

#### A propos de nos patois

(c) Une erreur s'est glissée dans le texte consacré à la causerie de M. Fritz Robert sur le patois neuchâtois (voir notre édition de samedi). Il fallait lire à la place du nom de M. Michel Berger, celui de M. Michel Beirger, ancien rédacteur au Glossaire des patois romands, actuellement professeur à l'Université de Genève.

#### Perte de maîtrise : permis saisi

(c) Lundi vers 20 h 35, M. J. K., domicilié à la Chaux-de-Fonds, circulait au volant de sa voiture avenue des Forges en direction est. Dans un virage à droite, il a perdu la maîtrise de son véhicule, qui est monté sur le trottoir, redescendu sur la chaussée, pour finalement entrer en collision avec la voiture de M. M. C., du Locle, qui venait en sens inverse. Dégâts. Soumis aux examens d'usage, M. J. K. s'est vu retirer son permis.

#### Tôles froissées

(c) Hier vers 7 h 40, M. A. H., domicilié à Villers-le-Lac (Doubs) circulait au volant de sa voiture rue du Progrès en direction est. A l'intersection de la rue du Balancier, son véhicule est entré en collision avec la voiture conduite par M. M. H., de la Chaux-de-Fonds, qui circulait en direction nord. Dégâts.

#### Collision

(c) Au volant de sa voiture, M. R. R., domicilié à la Chaux-de-Fonds, circulait hier vers 13 h 25 rue Alexis-Marie-Piaget en direction ouest. A la hauteur du numéro 73, il a heurté avec son automobile l'arrière de la voiture conduite par M. M. S., de la Chaux-de-Fonds, qui se trouvait en présélection pour se parquer. Dégâts.

## Aujourd'hui dans les montagnes

### La Chaux-de-Fonds

CINÉMAS  
Corso : 15 h et 20 h 30, « Le grand bazar » (enfants admis).  
Eden : 20 h 30, « La bonne année » (16 ans - prolongations); 18 h 30, « Le miel sauvage » (20 ans).  
Plaza : 20 h 30, « Na » (16 ans).  
Scala : 18 h 45, « Sexes en location » (18 ans); 21 h, « Dracula 73 » (16 ans).  
TOURISME  
Bureau officiel de renseignements : 84, avenue Léopold-Robert, tél. (039) 23 36 10.  
DANS ET ATTRACTIONS  
Rodéo-club bar 72 : 21 h - 4 h.  
Le Scotch : 21 h - 2 h.  
La Boule d'or : 21 h - 2 h.  
Cabaret 55 : 21 h 30 - 4 h.  
Chez Jeanine : 21 h - 4 h.  
EXPOSITIONS  
Musée d'horlogerie : les collections.  
Musée d'histoire naturelle : collections et dioramas.  
Galerie du Manoir : Bernard Gressot, peinture.  
Bibliothèque de la ville : Albert Béguin, la vie et l'œuvre d'un écrivain engagé.  
Centre professionnel de l'Abeille : cent ans d'art appliqué.  
Centre de rencontre (Serre 12) : La ville se transforme.  
Permanences médicale et dentaire : en cas d'absence du médecin de famille, tél. 22 10 17.  
Pharmacie d'office : Coop, 70, rue de la Paix, jusqu'à 24 h, ensuite tél. 11.

### Le Locle

TOURISME. — Bureau officiel de renseignements : 5, rue Henry-Grandjean. Tél. (039) 31 22 43.  
EXPOSITIONS. — Musée des beaux-arts : les collections.  
Château des Monts : Musée d'horlogerie et d'histoire : les collections.  
Pharmacie de service : Coopérative, 6, rue du Pont; dès 21 h, tél. 17.  
Permanences médicale et dentaire : en cas d'absence du médecin traitant, tél. 17 ou le service d'urgence de l'hôpital, téléphone 31 52 52.  
Le Grand-Cachot-de-Vent : céramistes suisses.

## LE LOCLE

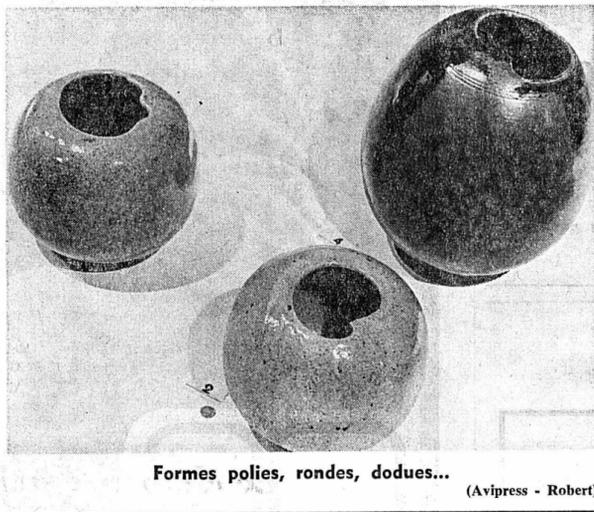
### Céramistes suisses au Grand-Cachot De la tradition à l'anonymat

#### De notre correspondant :

Née d'un retour enthousiaste aux métiers artisanaux, une nouvelle vague de céramistes suisses réintègre les échoppes, transforme des coins de baraques en ateliers exigus et sympathiques, et s'installe. C'est le retour à la terre, plus exactement à l'argile. Ce nouvel « inconfort pittoresque » et (et parfois artificiel) se rattache souvent sur les prix puisque la plus banale petite coupelle fait ici figure d'œuvre d'art... Mais là n'est pas exactement la question... Elle serait plutôt de savoir ce que devient, chez les céramistes de notre pays la céramique suisse. Le Grand-Cachot-de-Vent, qui leur consacre actuellement une exposition, prouve que la tradition n'était pas intouchable, mais aussi qu'elle avait du bon. La plupart des céramistes présents se sont pliés aux canons d'une mode, jolite et sobre, mais passablement anonyme. Les vases sont généralement en forme de sphère aplatie, avec une encolure courte et étroite, les coupes et coupelles sont très simples, les boîtes se ressemblent, les cruches se perdent. Les motifs peints sont rares, remplacés le plus souvent par de larges bavures d'émail. Ainsi, les pièces se rangent sagement dans un style international et uniforme, que l'on retrouve dans les vitrines d'Allemagne, de France, de Suède ou d'ailleurs.

La remarque n'est heureusement pas valable pour l'ensemble de l'exposition, qui fait tout de même, à l'occasion, montre d'une certaine créativité. Chez Ernest Häusermann, Pierrette Favarger, Stévie Defraoui, par exemple. Il faut dire aussi que les pièces les plus originales ne sont pas forcément du meilleur goût, et qu'elles prennent, à l'occasion, des tendances franchement « kitsch ». Pas forcément dénuées de poésie, c'est vrai. Au chapitre des nouveautés, on remarque les céramiques murales, grandes, colorées et lisses d'Elisabeth Langsch, celles de Maja von Rotzkammer, et les plus petites de Lucette Hafner. Autre création hors-ligne : les extraordinaires groupes de bonshommes d'André Chapallaz, très décoratifs. Pour le reste, après un étalage de formes polies ou rudes, luisantes, dodues, coquilles ou tordues, mais sur lequel plane, inexplicablement, une certaine monotonie, on retrouve avec plaisir le charme rustique et serein des céramiques de Steffisburg et de Langnau, présentées par W. Stähli et qui, aussi traditionnelles qu'elles paraissent, n'en sont pas moins au goût du jour et restent les pièces maîtresses de cette exposition. A noter que, parallèlement à cette présentation des céramistes suisses, la céramique romande se porte bien et fait actuellement l'objet d'une exposition à Couvet.

F. B.



Formes polies, rondes, dodues... (Avipress - Robert)

## Portes ouvertes à la Pouponnière des Brenets

#### De notre correspondant :

Quelque cinquante personnes ont répondu à l'invitation de la direction de la Pouponnière lancée lors de la fête organisée en l'honneur du cinquantenaire de la maison. Ces visiteurs venaient des Brenets et des environs. C'est ainsi que les participants au cinquantenaire ont désiré voir, à tête reposée, les locaux de la Pouponnière. La visite, qui s'est effectuée sous la conduite des monitrices, a été enrichissante pour ceux et celles qui accordent leurs dons à l'œuvre et savent à quoi sert cet argent. Par ailleurs, un intérêt plus grand a été éveillé.

Une nouvelle volée d'élèves nurses a pris ses quartiers au Châtelard. Il y a ainsi au total 23 élèves, ce qui est juste suffisant pour assurer les soins aux enfants. Innovation, les candidates passent dorénavant un examen psychopédagogique permettant de rechercher les motivations du choix de la profession. L'examen comporte aussi une épreuve sur les connaissances élémentaires scolaires, particulièrement en arithmétique et en orthographe. Cette nouvelle manière de faire permet certainement d'éliminer celles des candidates qui pourraient rompre leur contrat en cours de stage.

## Passante imprudente mortellement blessée

(c) Hier vers 9 h 35, M. J.-C. P., domicilié au Locle, circulait au volant d'un bus des PTT rue du Marais en direction est. Devant le nouveau collège, son véhicule a heurté Mme Simone Ducommun, âgée de 61 ans, et domiciliée au Locle, qui s'était élançée inopinément sur le passage pour piétons, du sud au nord. La malheureuse devait hélas! décéder durant son transport à l'hôpital du Locle.

## ALORS QU'IL ÉTAIT EN TÊTE DE LA COURSE AUTOUR DU MONDE...

# Le mât principal du « Pen Duick VI », le bateau d'Eric Tabarly, se brise lors d'une tempête

## UN NOUVEAU MÂT PARTIRA DEMAIN D'YVERDON POUR RIO-DE-JANEIRO

Qui ne connaît pas Eric Tabarly ? Ce Français de 42 ans s'est imposé au public international, à la suite de sa victoire en solitaire dans la traversée de l'Atlantique en 1964, comme étant l'un des plus grands navigateurs à la voile. Cette année, Tabarly s'est juré d'ajouter à son prestigieux palmarès, parmi lequel figurent des victoires dans des courses classiques comme le « Fasnet », Plymouth - La Rochelle - Sydney-Hobart, la Transpacifique, etc... le fleuron qui lui manquait encore — et certainement le plus beau — : la course autour du monde.

C'est ainsi que le 8 septembre dernier, Tabarly, accompagné de 14 jeunes équipiers, prenait à Portsmouth en Angleterre, le départ de cette course fantastique en compagnie de 17 concurrents. Immédiatement, le « Pen Duick VI » barré par le Français se portait en tête de la course pour ne plus la quitter. Puis soudain, dans la nuit de jeudi à vendredi, alors que l'embarcation croisait dans l'Atlantique sud, au large de Rio-de-Janeiro, ce fut la catastrophe.

On ne sait exactement dans quelles conditions l'accident s'est produit, explique M. Albert Cœudevez, constructeur de mâts à Yverdon. On pense néanmoins que par un vent de force 8 à 9, c'est-à-dire soufflant à plus de 70 km/h, alors que « Pen Duick VI » filait à la vitesse de 40 nœuds (environ 72 km/h), le mât principal s'est brisé et est tombé à la mer.

M. Cœudevez, qui avait réalisé dans ses chantiers la construction du mât du bateau de Tabarly, a certainement été la première personne en Europe à avoir été avertie de l'incident. En effet, vendredi matin, il reçut un télégramme lui ordonnant de mettre de suite en chantier un nouveau mât. Cet appel de Tabarly montre donc bien la ferme résolution du navigateur français de poursuivre la course qu'il menait assez nettement à ce moment-là.

M. Cœudevez, accompagné d'une dizaine d'hommes, s'est donc immédiatement mis au travail pour fournir, dans des temps records, un nouveau mât en métal, d'une hauteur de 25 m au célèbre navigateur français. Ce n'est toutefois pas une mince affaire que de mener à chef rapidement un tel travail, explique le constructeur de mâts yverdonnois. Depuis vendredi, notre équipe n'a pas failli à la tâche et nous avons même travaillé de nuit.

Pour l'instant toutefois, « Pen Duick VI », voilier de 22 m 25 gréé en ketch — c'est-à-dire ayant un grand mât à l'avant et un petit à l'arrière — peut donc continuer la course avec son seul mât intact. Mais, on s'en doute aisément, ses concurrents ayant la possibilité de poursuivre leur chemin dans des conditions normales, lui grignotent un temps précieux qui pourrait lui faire perdre la première place de cette merveilleuse épopée autour du monde. Quoi qu'il en soit, hier à Yverdon,

## VAL-DE-RUZ

### Au tribunal de police du Val-de-Ruz

## La collision aurait pu être évitée si la chaussée avait été moins étroite

#### De notre correspondant :

Le tribunal de police du district du Val-de-Ruz a siégé, hier matin, à l'Hôtel de ville de Cernier sous la présidence de M. François Buschini, suppléant, assisté de M. Marc Monnier, greffier-substitut.

G.M., domicilié à Cortaillod, a circulé avec un camion chargé de gravier dont la charge dépassait de 1410 kilos celle autorisée. Le prévenu a reconnu les faits mais il ne s'est pas présenté à l'audience. Il est condamné par défaut à 90 fr. d'amende et 30 fr. de frais.

N.L., de Renan, circulait au volant de son automobile sur un chemin communal à Derrière-Pertuis. Dans un virage, il se trouva soudain en présence de la voiture conduite par P.J. de Cernier, qui venait en sens inverse. Les deux conducteurs freinèrent mais vu l'étroitesse de la chaussée, ils ne parvinrent pas à éviter la collision. P.J. a accepté le mandat de répression du Procureur général tandis que N.L., contestant toute faute, y a fait opposition. Le tribunal reconnait à N.L., une part de responsabilité dans l'accident et le condamne à 40 fr. d'amende et 44 fr. de frais.

Le 19 août, M.W., de la Chaux-de-Fonds, circulait au volant de son automobile de Valengin en direction de la Vue-des-Alpes. A Malvilliers, il essaya de dépasser un cyclomoteur après avoir correctement enclenché ses indicateurs de direction. A la hauteur de ce dernier il fut lui-même dépassé par une voiture. Craignant d'être touché par ce véhicule téméraire M.W. serra sur sa droite. Il heurta alors le cyclomotoriste qui tomba sur la chaussée. Le conducteur fautif ayant continué sa route n'a pu être identifié. M.W., suspecté d'ivresse, fut soumis aux examens d'usage. Le breathalyzer donna un résultat de 1,5

gr%. Les analyses du sang révélèrent une alcoolémie située entre 1,79 gr et 1,89 gr%. Le prévenu contesta toute responsabilité dans l'accident. Il admit par contre le résultat des analyses mais affirme cependant n'avoir bu dans la journée qu'un vermouth à l'heure de l'apéritif, 2 verres de vin rouge en dînant et un verre de vin rouge à 16 h. Outre l'ivresse au volant, qui n'est pas contestable, le tribunal retient une perte de maîtrise. M.W. est condamné à 7 jours d'emprisonnement avec sursis pendant 2 ans et au paiement d'une amende de 200 fr. qui pourra être radiée du casier judiciaire après un délai d'épreuve de 1 an. Les frais, par 225 fr. sont mis à sa charge.

## VALANGIN

### Répétitions théâtrales

(c) La société littéraire « Les Compagnons du Bourg » a repris son activité hivernale pour la douzième année consécutive et prépare actuellement la célèbre pièce de Jules Renard. « Poil de carotte ».

### Bel anniversaire

(c) L'air de la localité semble profitable aux personnes âgées ! Quelques semaines après la célébration du centenaire de Mme Balmer, M. Berthoud Ritz entre dans sa 92<sup>me</sup> année, toujours aussi alerte.

## CARNET DU JOUR

Pharmacies de service : Marti, Cernier; Piergiovanni, Fontaines. Permanences médicale et dentaire : votre médecin habituel.

## Informations horlogères

### Lip: rupture de la négociation

DIJON (AP). — On a cru longtemps mardi à Dijon que le conflit Lip qui dure depuis six mois allait s'achever par un compromis.

La C.F.D.T. admettait pour la 1<sup>re</sup> fois le principe d'un certain nombre de licenciements et avait rapproché sa position de celle des autres syndicats. Un texte commun avait alors été mis au point avec la C.G.T., force ouvrière et la C.G.C., texte proposé à M. Giraud qui devait en compléter les blancs.

Mais, finalement, il semble que l'accord qu'on espérait n'ait pu se réaliser. A 19 heures, M. Giraud et les syndicats se sont séparés sur un constat d'échec.

Selon la C.F.D.T., M. Giraud n'a pas voulu faire la moindre concession à propos notamment de la garantie de réemploi pour les licenciés.

Tandis que les représentants de la C.F.D.T. se retiraient de la salle de réunion, où demeuraient les représentants des trois autres syndicats, M. Giraud quittait lui aussi la séance, laissant aux syndicalistes quelques heures pour réfléchir.

A l'issue de ce délai, M. Giraud a renouvelé ses anciennes propositions — à prendre ou à laisser — aux syndicats.

Ces derniers les ont refusées et le négociateur a décidé à se démettre de sa mission.

Il se rendrait ce matin à Paris pour exposer à M. Charbonnel le point sur la négociation pendant qu'à Besançon se déroulerait l'Assemblée du personnel Lip.

Pour les licenciés, les syndicats réclamaient la garantie d'un emploi à

Besançon, après un stage de formation ainsi que la priorité de réembauche dans l'entreprise Lip dès que l'occasion s'en présentera.

Pour ce qui est du problème des avantages acquis, M. Giraud est resté sur ses positions. Quant aux problèmes du « trésor de guerre », et des pièces vitales enlevées des machines lors de l'occupation de l'usine de Palente par la police M. Giraud avait décidé de les envisager lorsque la question de l'emploi serait résolue.

### M. GIROUD ACCUSE...

(AP) « Certaines organisations syndicales ont fait échouer les négociations sur des points de détail... », a affirmé M. Henry Giraud, en quittant, après l'ultime reprise de séance, les représentants syndicaux de Lip qui l'avaient rejoint dans la matinée à Dijon.

Le médiateur du gouvernement estime que ces organisations auraient dû plutôt constater qu'au point où ils en étaient parvenus « 989 familles étaient sauvées et que le sort des 159 autres allaient faire l'objet de notre meilleure attention ». Il a ajouté :

« Je leur laisse l'entière responsabilité d'avoir laissé passer cette chance. » M. Giraud devait remettre sur leur demande aux syndicats C.G.T., C.G.C. et F.O. le double de ses dernières propositions qui devaient être présentées mercredi aux employés bisonnins lors de l'assemblée du personnel.

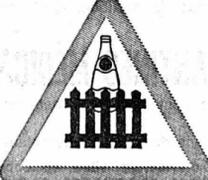
Le médiateur a quitté Dijon. Il devait rejoindre Paris mercredi pour faire part de ses conclusions à M. Jean Charbonnel, ministre du développement industriel et scientifique.

auxiliaire. Mais cette ultime extrémité l'aurait du même coup disqualifié de la course!

Jacky NUSSBAUM



Eric Tabarly, peu avant son départ en 1969 de San-Francisco pour la course de la Transatlantique. (Archives)



A 100 m, un **perrier** vous attend dans une guinguette.



**perrier**  
100% naturelle.



Quand vous prenez la route, buvez plutôt du **perrier**

**perrier**  
Eau minérale gazeuse naturelle

## DEMANDES À LOUER

Je cherche à louer au centre de la ville

## LOCAUX

pour l'exploitation d'un magasin. Faire offres sous chiffres 87-50411 aux Annonces Suisses S.A. « ASSA », fbg du Lac 2, 2001 Neuchâtel.

Service de la ville cherche, pour collaborateur temporaire

## studio meublé

du 15 octobre au 15 décembre.

Téléphoner au 21 11 11, Interne 504.

On cherche à LOUER

## ferme ou maison

sans confort, dans le canton de Neuchâtel. Tél. (038) 25 37 01, heures des repas.

## APPARTEMENTS DE VACANCES

## LEYSIN

A louer, au mois ou à 15 jours, appartement meublé

## 2 pièces

grand confort

(4 lits).

Situation exceptionnelle.

Prix très modéré.

Libre : novembre - décembre - janvier.

Pour réserver :

J.-J. Chatton,

Imprimeur,

1861 Forchex.

Tél. (025) 7 37 52.

## DUBIED

cherche, pour son nouveau département de CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES LÉGÈRES,

## un constructeur

expérimenté dans la construction de serrurerie en bâtiment, génie civil ou charpente métallique.

Notre service du personnel vous renseignera très volontiers et sans engagement sur nos excellentes conditions de travail.

Ed. DUBIED & Cie S.A.

Service du personnel

2074 MARIN.

Tél. (038) 83 12 21.

## USINE DE MARIN

Nous cherchons, pour Genève :

DES GARÇONS D'OFFICE  
DES PLONGEURS

Nourris, logés, très bons salaires.

Téléphoner le matin au (038) 55 27 61, pour prendre rendez-vous.

## CHAMBRES

Etude Clerc, notaires, 2, rue Pourtalès. Tél. 25 14 68.

A LOUER immédiatement ou pour date à convenir, à la rue Louis-Favre

## chambre indépendante meublée

conviendrait à deux jeunes filles. Part à la cuisine-douche-W.-C.

## OFFRES D'EMPLOIS

Pour époque à convenir, on cherche

## personne capable

d'assurer l'exploitation d'un café-restaurant très bien équipé, de 160 places; conditions très avantageuses. Adresser offres écrites à HD 2376 au bureau du journal.



Notz est représentant général de marques mondiales de Suède, des Etats-Unis, du Japon, de Grande-Bretagne, de France, d'Allemagne, de Belgique et d'Italie.

Voilà qui n'allège pas le travail de notre administration, mais le rend plus intéressant.

(Notz peut rendre votre avenir plus intéressant, si par hasard vous étiez justement en train de faire des projets d'avenir.)

Les articles que nous vendons sont d'une variété bien séduisante: aciers spéciaux, matières synthétiques, outillage métal dur, produits pour le bâtiment, machines de chantier, véhicules utilitaires. Et nos clients appartiennent donc à divers milieux: industrie, génie civil et transport. Ce qui n'engendrera jamais la monotonie dans votre travail, même si nous ne travaillons que par petites équipes.

## Nous cherchons

sténodactylos, secrétaires perforatrices-vérificatrices employée de bureau un employé au Cardex

désirant se créer un avenir intéressant dans une entreprise à activités multiples.

Travailler chez Notz est d'ailleurs intéressant à d'autres titres: vous occuperez dans nos bureaux modernes d'agréables places de travail; vous disposerez de l'horaire variable et de prestations sociales exemplaires. Un restaurant d'entreprise assure vos commodités. Et enfin, notre service de bus résoud le problème de votre transport à Brugg.

Pour le reste, notre chef du personnel vous renseignera. Téléphonez-nous en toute simplicité.

**NOTZ**

Notz + Co SA, Brugg-Bienne  
Service du personnel  
Case postale, 2501 Bienne  
Tél. 032 2 99 11 / 2 55 22

PL-6

SUPER-CENTRE PORTES-ROUGES  
NEUCHÂTEL

Il reste encore quelques postes à repourvoir :

## UN (E) RESPONSABLE

rayon boulangerie, produits frais surgelés

## DEUX CAISSIÈRES

## DES BOUCHERS

## UNE RESPONSABLE CHARCUTERIE

## DES VENDEUSES

(alimentation, textiles, chaussures)

Vous bénéficierez :

du 13me salaire en 3 ans — des habits de travail gratuits — d'une caisse accidents professionnels et non professionnels gratuite — d'un taux d'épargne de 5% pour le personnel COOP — d'un service social gratuit — d'une caisse de retraite des plus avantageuses, etc.

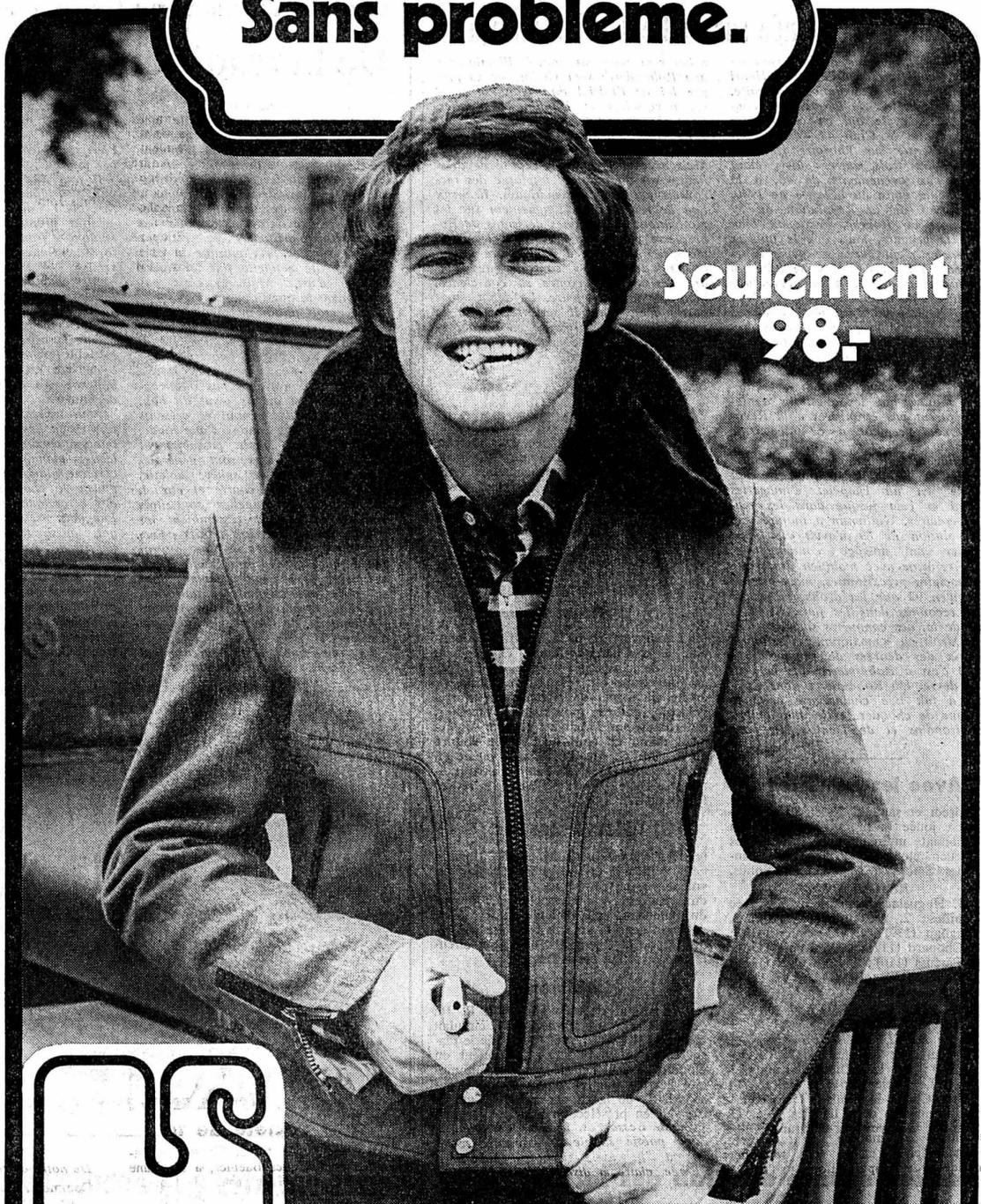
Faire offres à l'Office du personnel COOP, Portes-Rouges 55, 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 25 37 21.

POUR LA CAFETERIA :

un cuisinier  
un pâtissier-boulangier  
des dames de buffet  
des desserveuses  
des auxiliaires

Congé le dimanche.

Sans problème.



Seulement  
98.-



**SCHILD**  
(TUCH AG)

Lumber-jeans avec col en fourrure 85% coton renforcé de 15% Viscose. Fr. 98.-

Sans problème, c'est ainsi que nous satisfaisons notre clientèle.

Si une idée est aussi bonne qu'elle saurait vraiment plaire à chaque homme, nous la suivons et baissions encore un peu le prix. Comme pour ce lumber-jeans racé, avec un col en fourrure. C'est aussi simple que cela chez Schild.

SCHILD MODE MASCULINE, 9, Saint-Honoré, Neuchâtel - Le samedi ouverture NON STOP de 8 à 17 h

En qualité de :

mécanicien, électricien  
électronicien et  
chauffeur de chaudières

en possession d'un certificat de capacité, vous trouverez — dès demain — une activité stable et un avenir assuré dans notre entreprise.

N'hésitez pas à vous adresser personnellement ou par téléphone à

**Suchard**

CHOCOLAT SUCHARD S.A.  
Service du personnel d'exploitation  
2003 Neuchâtel  
Tél. 038/21 11 55, Interne 256

Etablissement hospitalier du Nord vaudois cherche, pour le 1er décembre ou date à convenir :

## UNE AIDE EN PHARMACIE

ayant quelques années de pratique, consciencieuse et capable ;

## PLUSIEURS LABORANTINES MÉDICALES

si possible avec diplôme reconnu par la Croix-Rouge.

Intéressantes conditions de travail et de salaire.

Faire offres, avec curriculum vitae et copies de certificats, sous chiffres 22-14611-764, à Publicitas, 1401 Yverdon.

## TORRE - ARTS MÉNAGERS S.A.

désire engager

1 mécanicien-  
électricien

qualifié, avec permis de conduire, pour service après-vente d'appareils ménagers ;

1 chauffeur-  
livreur

pour livraisons des appareils ménagers et TV.

Rétributions en fonction des capacités, places stables et d'avenir pour candidats sérieux.

Avantages sociaux d'une entreprise moderne. Travail intéressant et varié. Entrée immédiate ou à convenir.

Les Intéressés voudront bien téléphoner au (038) 25 76 44 ou adresser leurs offres à TORRE - ARTS MÉNAGERS S.A., Fausses-Brayes 5, 2000 NEUCHÂTEL.

## RITROVO TICINESE

Charmettes, à Neuchâtel, cherche, pour entrée immédiate,

## SOMMELIÈRE

Place stable. Bons gains assurés (service non compris).

Tél. 31 23 30 ou se présenter.

Restaurant de la Gare, 2520 la Neuveville, tél. (038) 51 23 98, cherche pour le 1er novembre,

sommelières  
et fille de buffet

Nous cherchons

## SOMMELIÈRE

Nourrie, logée. Congés réguliers. Café du Pont, 2017 Boudry. Tél. (038) 42 14 20.



**OFFRES D'EMPLOIS**

Boulangerie-pâtisserie  
cherche :  
une

**vendeuse  
2 jeunes filles**

une pour le ménage, une pour le magasin. Bons salaires, libres le dimanche.  
Tél. 25 40 46.



**Est-il  
fait pour vous  
ce poste de  
mécanographe?**

Veuillez appeler Mme Favre  
au No 24 76 78  
qui se fera un plaisir de  
vous renseigner.

**Demandez**

le Bulletin des places vacantes de  
la Confédération, avec ses  
nombreuses offres intéressantes!



Pour obtenir un numéro à l'essai,  
écrivez-nous ou téléphonez-nous!

OFFICE FÉDÉRAL DU PERSONNEL  
Service de placement, 3003 Berne  
Tél. 031/615595

**paillard**

**DES PRODUITS TRÈS  
DEMANDÉS**

Notre nouvelle gamme de machines de bureau HERMES, qui utilise les applications techniques les plus modernes, rencontre un brillant succès de vente.  
Pour faire face à nos programmes de production, nous recherchons pour nos

**ATELIERS DE FABRICATION  
ET DE MONTAGE**

de nouveaux collaborateurs et collaboratrices.  
A l'image de nos produits, nos conditions de travail sont aussi en pleine évolution.

Vous pourrez vous en assurer en prenant contact avec le service du personnel de notre usine de Sainte-Croix qui se tient à votre disposition chaque jour ouvrable, de 9 h à 11 h 30 et de 14 h à 16 h 30, ainsi que chaque deuxième samedi du mois, de 9 h à 11 heures.  
Tél. (024) 62331.

**La Radio-Télévision Suisse romande**

cherche, pour le Service scénique de la TÉLÉVISION  
à Genève :

**UN MENUISIER**

pour la fabrication des décors  
titulaire du certificat fédéral de capacité

**UN PEINTRE**

titulaire du certificat fédéral de capacité

**DES MACHINISTES DE SCÈNE**

possédant le permis de conduire pour voitures légères (A) et si possible le permis poids lourds (D).  
La préférence sera donnée aux candidats connaissant les travaux sur bois.

**UN MANUTENTIONNAIRE**

pour le transport des décors et divers travaux  
d'entretien

Nous offrons un travail intéressant et varié dans une Société en pleine expansion, les avantages sociaux d'une grande entreprise et une ambiance de travail agréable.

Les candidats de nationalité suisse sont priés d'adresser leur offre de service, avec curriculum vitae, copies de certificats, photographie et prétentions de salaire, à l'Office du personnel de la TÉLÉVISION SUISSE ROMANDE, case postale, 1211 Genève 8.

**Maculature**  
au bureau du journal



**PIAGET**

Maitres Horlogers-Joilliers

cherchent pour entrée immédiate ou à convenir :

- BIJOUTIER-JOAILLIER
- BIJOUTIER-CHAÎNISTE
- BIJOUTIER-BOÎTIER

Travail varié, intéressant et tous les avantages sociaux d'une entreprise moderne. Excellent salaire à personne capable. Horaire libre.

APPARTEMENT NEUF A DISPOSITION  
(4 pièces).

Prière d'adresser offres écrites ou de téléphoner à : PIAGET, Dép. Joaillerie, 7, rue des Vieux-Grenadiers, 1205 Genève. Tél. (022) 25 73 25.

**Voyage gratuit au Centre Suisse du meuble à Suhr!**

La plus belle revue du meuble et des tapis en Suisse vous est ouverte!

Automobilistes: Aarau 1000 Paradis des enfants. Essence gratuite pour tout achat dès Fr. 500.-.



**Pfister** ameublements sa

Neuchâtel,  
Terreaux 7

Renseignements:  
038-257914

Heures de départ:  Lunch gratuit

Le Locle,	Place du Marché	8 h 15
Chaux-de-Fonds, Gare		8 h 30
Neuchâtel,	Terreaux 7	9 h 00

Fiancés, amateurs de beaux meubles:  
Reservez a temps vos places!

FABRIQUE D'HORLOGERIE

**PRECIMAX**  
S.A.

MONRUZ-NEUCHATEL

cherche

**PERSONNEL  
FÉMININ**

pour travaux propres en atelier.  
Mise au courant assurée par nos  
soins.  
Faire offres ou se présenter  
Champréveyres 2.  
Tél. (038) 25 60 61.

Gravure Moderne S.A.,  
Côte 66, Neuchâtel,  
cherche

**des manœuvres  
mécaniciens  
du personnel féminin**

(à temps partiel).  
Travail varié.  
Tél. (038) 25 20 83.



engage, pour le bureau du personnel,

**EMPLOYÉ (E)**

à qui seront confiés divers travaux, tels que  
préparation des salaires, contrôle des heures effective-  
tives de travail, tenue à jour des fiches d'ouvriers,  
statistiques.

Nous offrons :

- emploi stable
- climat agréable
- salaire adapté au coût de la vie
- avantages sociaux modernes.

Nous donnerons la préférence pour ce poste à  
repouvoir à candidat(e) dans la trentaine, et si  
possible sachant l'allemand.

Adresser offres ou se présenter à

**FAEL S.A.**

Musinlière 17  
2072 Saint-Blaise  
Tél. (038) 33 23 23.



Imprimerie Centrale  
et de la Feuille d'avis  
de Neuchâtel. SA.

engage tout de suite  
ou pour date à convenir,  
pour compléter l'effec-  
tif de son département  
offset

**personnel masculin**

comme aide-conduc-  
teur sur machines  
à imprimer 2 couleurs

Nous offrons  
place stable,  
salaire intéressant.  
Bonne ambiance de  
travail dans des locaux  
modernes  
Semaine de 5 jours

Nous demandons  
collaborateur actif,  
sérieux,  
ayant de l'initiative

Prière de s'adresser :  
Direction technique de  
l'Imprimerie Centrale de  
Neuchâtel S.A.

4, rue Saint-Maurice  
2000 Neuchâtel  
Tél. (038) 25 65 01  
(interne 254)

Nous cherchons

**1 mécanicien auto**

expérimenté.  
Avantages sociaux.  
Semaine de 5 jours.  
Tél. (038) 24 18 42.

Nous engageons

**employée  
de commerce**

Horaire libre. Bon salaire.  
Région Vauseyon.  
Adresser offres sous chiffres  
DA 2380 au bureau du journal.

**AVIS DIVERS**



Rue de la Place-d'Armes 6  
TÉL. 24 27 24 NEUCHÂTEL



**FAN FAN FAN FAN FAN FAN FAN**

**Une course contre la montre...**

Vous aimez les sports, vous aimez la compétition et vous souhaitez que le meilleur gagne ... Vous avez raison. Savez-vous que dans toute ville importante, il se joue tous les jours (ou plutôt toutes les nuits) une course contre la montre? Cette épreuve, les hommes qui fabriquent un journal, votre journal, la tentent chaque jour et doivent la réussir. A tout prix! Qu'il fasse beau ou qu'il pleuve, qu'il y ait peu ou beaucoup de nouvelles, il faut que le journal se termine à l'heure, pour qu'il arrive aussi à l'heure chez vous. Car vous l'attendez, votre journal. Chaque matin, fidèle au poste, il vous aide à bien commencer votre journée.

**FAN FAN FAN FAN FAN FAN FAN**

**METAUX PRECIEUX S.A.**  
2000 NEUCHATEL 9

Nous sommes une entreprise spécialisée dans le travail des métaux précieux, principalement dans l'affinage fonderie, laminage, tréfilage, étampage, étirage, etc., et cherchons

**personnel d'atelier  
et de laboratoire**

pouvant être formé à ces diverses activités.

Nous offrons :

- une bonne formation
- places stables et bien rémunérées
- excellentes prestations sociales
- ambiance de travail agréable.

Prière de faire offres écrites ou de se présenter au service du personnel qui fournira tout renseignement complémentaire.

METAUX PRECIEUX S.A., avenue du Vignoble 2,  
2000 Neuchâtel 9. Tél. (038) 25 72 31.



**Centre  
Coop-  
loisirs** Prébarreau 1

**Bientôt, nouveau cours  
de dactylographie**

adultes : 8 leçons de 1 h 30 **36.-**  
le lundi de 19 h 30 à 21 h

enfants : 8 leçons de 1 h **28.-**  
le lundi de 17 h à 18 h

Cours de dactylographie Inscription

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Etat civil : \_\_\_\_\_

Cours enfants, âge : \_\_\_\_\_

Domicile : \_\_\_\_\_

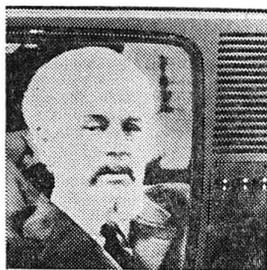
Adresse précise : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Centre Coop-loisirs 2001 Neuchâtel, Treille 4



Pourquoi marcher à tâtons si la solution est si claire?



Avec lui vous réglez la clarté de n'importe quel lampadaire ou lampe de table — du clair au sombre. Pendant la télévision, lors de vos soirées de projections de films ou de diapositives, au salon, dans la chambre des enfants, dans la chambre à coucher. Partout. Les variateurs de lumière Feller se branchent tout simplement à la prise, sans montage.

*Feller* Variateur de lumière



Vous trouvez les variateurs de lumière Feller dans les magasins spécialisés, dans les magasins d'articles de ménage et dans les grands magasins, en noir ou blanc, à partir de fr. 61.-.

Demandez le prospectus en couleur à Feller SA 8810 Horgren Tél. 01 725 65 65

**CRÉDIT** JUSQU'À **Fr. 10 000.-**  
**SANS CAUTION**  
POUR **MEUBLER** VOTRE **APPARTEMENT**

**NOS PRIX PAR MENSUALITÉS à peine croyables**

INTÉRÊTS COMPRIS PAS DE SUPPLÉMENT

**NOS CRÉDITS SONT DE 30 MOIS** sans réserve de propriété sur demande, avec suspension de versement en cas de maladie - accidents - service militaire (sel. disp. jointes au contrat).

Tous nos mobiliers sont livrés au 30 % de leur valeur au comptant — franco installés en votre appartement avec garantie — notre service de « crédit tous meubles » fera votre plan d'amortissement pour le solde — pour tout achat, vos frais de déplacement seront remboursés.

**DÉBARRASSEZ-VOUS DE VOS ANCIENS MEUBLES** nous les reprenons au meilleur prix et en paiement partiel sur votre nouvel achat.

**NOTRE ASSURANCE CRÉDIT GRATUITE VOUS PROTÈGE VOUS ET VOTRE FAMILLE** en annulant tout paiement du solde de votre contrat en cas d'invalidité totale ou de décès (sel. disp. jointes au contrat).

**AVEC CHAQUE APPARTEMENT COMPLET NOTRE CADEAU**

**LA CUISINE GRATUITE**

**VISITEZ**

notre cité merveilleuse du meuble

7 ÉTAGES - 22 VITRINES  
7000 m<sup>2</sup> DE CHOIX

ouverte tous les jours, sauf le dimanche, de 8 à 12 h. et de 14 à 18 h., ou à tout autre moment de votre choix, mais seulement sur rendez-vous, tél. (029) 2 66 66.

<b>SALLE A MANGER</b> complète 6 pièces dès Fr. 785.-; à crédit Fr. 890.-, acpte Fr. 236.-	<b>22.-</b>
<b>SALON</b> avec canapé-lit dès Fr. 795.-; à crédit Fr. 900.-, acpte Fr. 240.-	<b>22.-</b>
<b>STUDIO-COLOR</b> , 5 pièces dès Fr. 1225.-; à crédit Fr. 1385.-, acpte Fr. 393.-	<b>33.-</b>
<b>CHAMBRE A COUCHER</b> dès Fr. 1285.-; à crédit Fr. 1445.-, acpte Fr. 393.-	<b>35.-</b>
<b>SALON TRANSFORMABLE</b> sur roulettes dès Fr. 1425.-; à crédit Fr. 1600.-, acpte Fr. 430.-	<b>39.-</b>
<b>PAROI-BIBLIOTHEQUE</b> 250 cm., noyer ou palissandre dès Fr. 1635.-; à crédit Fr. 1845.-, acpte Fr. 495.-	<b>45.-</b>
<b>CHAMBRE A COUCHER</b> arm. haute, palissandre dès Fr. 1885.-; à crédit Fr. 2130.-, acpte Fr. 570.-	<b>52.-</b>
<b>SALON TV</b> fauteuil relax dès Fr. 1995.-; à crédit Fr. 2240.-, acpte Fr. 620.-	<b>54.-</b>
<b>SALLE A MANGER</b> teak ou palissandre dès Fr. 2015.-; à crédit Fr. 2260.-, acpte Fr. 610.-	<b>55.-</b>
<b>CHAMBRE A COUCHER</b> Regency dès Fr. 2335.-; à crédit Fr. 2635.-, acpte Fr. 713.-	<b>64.-</b>
<b>SALLE A MANGER</b> Château, chêne sculpté, 9 p. dès Fr. 2765.-; à crédit Fr. 3115.-, acpte Fr. 835.-	<b>76.-</b>
<b>PAROI-ÉLÉMENTS</b> 4 m., avec lit mural 2 pers. dès Fr. 3785.-; à crédit Fr. 4258.-, acpte Fr. 1138.-	<b>104.-</b>
<b>APPARTEMENT COMPLET</b> 2 chambres dès Fr. 2784.-; à crédit Fr. 3134.-, acpte Fr. 854.-	<b>76.-</b>
<b>APPARTEMENT COMPLET</b> 3 chambres dès Fr. 3685.-; à crédit Fr. 4140.-, acpte Fr. 1200.-	<b>98.-</b>
<b>APPARTEMENT COMPLET TOP 73</b> 3 chambres dès Fr. 6985.-; à crédit Fr. 7845.-, acpte Fr. 2113.-	<b>191.-</b>

Si vous êtes empêché de visiter nos expositions...  
**ADRESSEZ-NOUS ENCORE AUJOURD'HUI CE BON**  
Nos collections détaillées vous permettront de choisir chez vous.  
En choisissant aujourd'hui, vous bénéficiez des meilleurs prix avec garde-meubles gratuit jusqu'à la livraison, selon contrat.

**BON pour une documentation gratuite**  
Nom, prénom : \_\_\_\_\_  
Rue, No : \_\_\_\_\_  
Localité : \_\_\_\_\_ FN

*romand*  
**AU CENTRE SUISSE DU MEUBLE À CRÉDIT**  
**Tinguely** AMEUBLEMENTS 1630 **BULLE**  
GRAND PARKING — SORTIE DE VILLE DIRECTION FRIBOURG — TÉLÉPH. (029) 2 66 66

**ÉCOLE CLUB MIGROS**

COURS DU SOIR

**« COUP DE PEIGNE »**

jeudi, de 19 h 30 à 20 h 45

Apprenez à soigner et coiffer vous-même vos cheveux. Cours donné par un maître coiffeur diplômé de l'Académie de coiffure de Lausanne, détenteur du certificat de capacité fédéral, plus de quinze ans d'expérience.

6 leçons de 1 h 1/4 : Fr. 32.-

Renseignements et inscriptions à adresser à :

**ÉCOLE CLUB MIGROS**

11, rue de l'Hôpital - 2000 Neuchâtel - Tél. 25 83 48

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
chez \_\_\_\_\_ Rue : \_\_\_\_\_  
Lieu : \_\_\_\_\_ Tél. \_\_\_\_\_  
s'inscrit au cours de « COUP DE PEIGNE ».

Dès lundi 15 octobre 1973 dans la FAN

**GRAND CONCOURS**

LE NUMÉRO MYSTÉRIEUX DE TELEMOMO ?

**RÈGLEMENT DU CONCOURS**

- Ce concours est organisé par TELEMOMO, à Saint-Blaise.
- Ce concours est entièrement gratuit et ne donne lieu à aucune obligation d'achat.
- Ce concours se déroulera sur une durée de sept semaines, à raison de trois questions par semaine dans la FAN des lundis, mercredis et samedis.
- Samedi 8 décembre : publication des résultats. Samedi 15 décembre : publication de la liste des gagnants.
- Il s'agit, dans ce concours, de visiter un peu votre région, et de découvrir sur certains édifices dont nous vous donnons le nom et le lieu, dans chaque question, la date de construction.
- Ce concours comporte, comme point final, l'addition de toutes ces dates pour trouver le nombre mystérieux TELEMOMO, plus une question subsidiaire.
- Vous trouverez dans la FAN des 17 novembre et 24 novembre des bulletins-réponses, ainsi que des cartes-réponses que vous pourrez retirer dans les magasins TELEMOMO de Saint-Blaise, Cernier et Saint-Aubin.
- Chaque personne peut envoyer autant de réponses qu'elle le désire.
- Il n'y aura pas d'échange de correspondance avec les organisateurs pendant toute la durée du concours. En participant, le concurrent admet intégralement le règlement.
- Le contrôle des opérations découlant de ce concours gratuit est fait par-devant notaire.

1er PRIX : un téléviseur couleur MEDIATOR PAL-SECAM et 49 autres prix : radio, enregistreur, électrophone, auto-radio, etc.

**SAINT-BLAISE**  
Ruelle du Lac  
Tél. 33 55 22

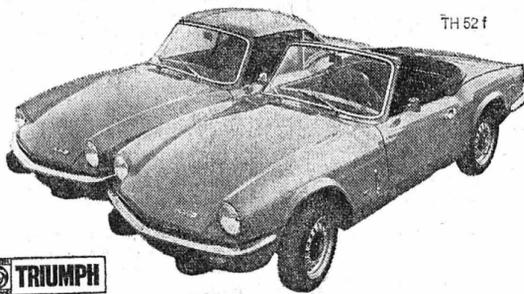
Télévision, radio, enregistreur, électrophone, auto-radio, etc.

**telemomo**



*C'est un double plaisir qui vous attend: Vous prenez le volant d'un fringant cabriolet. Le vent vous siffle aux oreilles. Une griserie tout à fait abordable: La Triumph Spitfire Mk IV est à vous, en version cabriolet, pour à peine fr. 10 550.-*

*Mettez en place le hard top et poursuivez allègrement votre course sous la pluie et les bourrasques. Moteur, Instruments, tout y est sportif. Et elle reste abordable: Le hard top Triumph pour la Spitfire Mk IV ne coûte que fr. 600.-*



**Garage WASER**  
Seyon 34-38 2000 Neuchâtel  
Tél. (038) 25 00 98

**FRED KUNZ**  
TAPISSIER - DECORATEUR

COLOMBIER - Rue Haute 15 - Tél. (038) 41 23 15 - Parc pour voitures

**VISITEZ A COLOMBIER**  
le grand centre de DOCUMENTATION TEXTILE pour **RIDEAUX et MEUBLES TAPIS DE FOND**

Il en est des crédits comme au yass. On aurait tout intérêt à choisir le bon partenaire.

Dans les questions d'argent, il faut pouvoir se fier à son partenaire. Notre garantie: l'Union de Banques Suisses. Ce qui signifie pour vous: des conditions claires et des intérêts raisonnables. Votre crédit s'accompagne d'un certificat de protection: en cas de maladie ou d'accident, une assurance paie vos mensualités échues.

Qui a un revenu régulier et une situation ordonnée obtient du crédit chez Aufina.

**aufina**

Aufina est un institut spécialisé de l'Union de Banques Suisses

**Coupon** Je désire un prêt personnel de Fr. remboursable en 6/9/12/15 mois FN

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_  
Rue \_\_\_\_\_ N° postal, localité \_\_\_\_\_  
N° de téléphone \_\_\_\_\_ Date de naissance \_\_\_\_\_ Nationalité \_\_\_\_\_  
Marié(e)/célibataire \_\_\_\_\_ Nombre d'enfants \_\_\_\_\_ Profession \_\_\_\_\_  
Salaire net \_\_\_\_\_ Revenus accessoires (p. ex. épouse) \_\_\_\_\_  
Domicilié(e) à l'adresse ci-dessus depuis \_\_\_\_\_ Loyer \_\_\_\_\_  
Autres prêts en cours (oui ou non): \_\_\_\_\_

Date	Signature
Montant en espèces*	Remboursable en 15 mensualités à Fr.
2000.-	148.40
3000.-	222.60
4000.-	295.10
5000.-	368.90

Aufina SA, 2001 Neuchâtel, rue du Bassin 8, tél. 038 24 61 41  
2502 Biemme, place de la gare 9, tél. 032 3 22 27  
et dans toutes les villes importantes

\*Crédits jusqu'à Fr. 20000.- (conditions sur demande)

# ACTUALITÉ SUISSE ET ROMANDE

## Notre ravitaillement en pétrole est-il menacé par le conflit au Moyen-Orient?

De notre correspondant de Berne :  
Les pays du Moyen-Orient étant les principaux fournisseurs de pétrole pour l'Europe tout conflit qui s'y produit constitue une menace pour notre ravitaillement.  
Les alertes ont été nombreuses ces dernières années étant donné la situation explosive de cette région du globe. Mais, à long terme, les crises ont été surmontées. La fermeture du canal de Suez a ainsi été compensée par le développement de la ligne du Cap et la mise en œuvre des super-pétroliers, trop volumineux pour franchir un canal, mais d'exploitation économique en haute mer.  
La guerre israélo-arabe qui vient de se déclencher ne devrait pas être de longue durée. Chacun s'attend à ce qu'il en soit ainsi. Dans ce cas, les réserves de pétrole sont suffisantes en Occident

pour que le marché ne souffre pas de restrictions.  
Si, par contre, les combats devaient se prolonger et s'étendre, s'amplifier, la situation pourrait s'aggraver en ce qui concerne notre ravitaillement et dès maintenant les compagnies pétrolières prennent leurs dispositions pour faire intervenir en temps voulu d'autres fournisseurs. Prévenir vaut mieux que guérir une interruption des livraisons d'essence et de pétrole brut à nos raffineries.  
En ce qui concerne les pays de la CEE, les stocks sont suffisants pour deux mois selon la réglementation européenne, mais en réalité certainement plus élevés. Les chiffres exacts sont considérés comme confidentiels. Leur importance est de caractère stratégique.  
Il en est de même des réserves suis-

ses imposées qui doivent couvrir les besoins pour six mois. Ces stocks sont d'ailleurs bloqués et seule la Confédération peut ordonner, cas échéant, des prélèvements, conçus pour parer à des menaces de conflit dans notre pays. Ils sont susceptibles d'être utilisés en cas de blocage de notre ravitaillement.  
Mais en priorité, le gouvernement sera plutôt amené dans une telle situation à prendre des mesures pour diminuer la consommation.  
Aujourd'hui personne ne peut dire dans quelle mesure le conflit du Moyen-Orient influencera notre ravitaillement. Constatons, en premier lieu, que les pays en conflit pour le moment ne sont pas des fournisseurs de pétrole. Aussi bien l'Egypte que la Syrie ne disposent pas de puits de pétrole.  
Le pétrole importé en Suisse provient d'Afrique et du Moyen-Orient et des difficultés sérieuses ne pourraient apparaître qu'en cas d'extension du conflit aux autres Etats arabes. L'année passée les importations suisses de brut d'un mon-

tant de 4 millions 800.000 tonnes sont parvenues de Libye, d'Arabie, d'Irak, d'Algérie, du Nigeria et de Tunisie. L'éventail des pays qui nous ont livré du pétrole est donc large et d'autant moins vulnérable en cas de conflit. Pour les produits finis nous avons reçu 8 millions 600.000 tonnes principalement en provenance des raffineries françaises, italiennes et allemandes, elles-mêmes, pour une part, tributaires du Moyen-Orient.

### AUCUN BLOCAGE POUR L'INSTANT

Pour l'heure donc, les compagnies pétrolières n'enregistrent aucun blocage de leurs lignes d'approvisionnement. Des mesures compensatrices ne seraient envisagées que si le conflit du Moyen-Orient s'élargissait et que des oléoducs soient détruits. Or ces derniers, constituant de loin la plus grande source de revenus de plusieurs Etats arabes, ceux-ci seront les premiers à tenter de les préserver en évitant l'embarquement du Moyen-Orient. Il est en effet des plus probables que ce facteur jouera un rôle essentiel dans l'évolution du conflit et exercera une pression pour sa limitation.

J.-P. G.

## Routes nationales: l'ACS prend position contre le ralentissement envisagé dans la construction

BERNE (ATS). — Le conseil central de l'Automobile-Club de Suisse (ACS) a appris « avec beaucoup d'inquiétude » qu'un nouveau ralentissement était envisagé dans la construction des routes nationales. La décision prise en 1973 par le Conseil fédéral implique un retard très sensible dans l'achèvement de secteurs importants du réseau routier par rapport au « deuxième plan de construction à long terme » élaboré il n'y a guère plus d'une année, relève l'ACS dans son service de presse.  
Le conseil central de l'ACS adresse donc un appel pressant aux autorités fédérales compétentes pour qu'elles reconsidèrent leurs intentions et impriment à la construction des routes nationales « un rythme qui soit digne du

bon renom de notre pays et conforme aux exigences de la sécurité du trafic ».  
L'ACS rappelle que les associations d'usagers de la route avaient accepté la récente augmentation de la surtaxe sur l'essence — 15 à 20 centimes — avec la certitude que cette mesure assurerait la fin des travaux en 1988. De l'avis de l'ACS, ni la situation conjoncturelle, ni l'inflation, ni la protection de l'environnement ne sauraient donner prétexte au bouleversement des plans établis.  
Le flot existant et sans cesse croissant de véhicules doit être canalisé dans le réseau routier national indique l'ACS qui souligne qu'il y a moins d'accidents sur les routes nationales (2/3) que sur les autres. La sécurité exige la solution la plus rapide, conclut l'ACS.

## Les Suisses ne constituent pas de réserves spéciales

BERNE (ATS). — Que ce soit dans le domaine des produits énergétiques ou dans celui des denrées alimentaires, la crise qui fait rage actuellement au Proche-Orient n'a pas provoqué la ruée, comme ce fut le cas par le passé. Ce fait est heureux si l'on en croit un porte-parole de l'Union pétrolière qui a déclaré mardi qu'un fort accroissement de la demande de carburant et de mazout aurait des conséquences catastrophiques sur le marché déjà fort tendu.  
Quand à Veledes, l'Association suisse des détaillants en alimentation, elle indique également que les ménagères ne se sont pas précipitées dans les magasins pour constituer des « réserves de guerre » spéciales. Selon le directeur des ventes d'une fabrique de conserves, la population s'habitue peu à peu aux conflits qui éclatent au Proche-Orient. Dans le secteur des conserves également, la situation n'a pas dépassé la normale.

## 150 touristes suisses ont interrompu leur séjour en Israël

ZURICH (ATS). — Le bureau de la compagnie aérienne El Al, à Zurich, a fait savoir qu'au cours de la matinée de mardi, trois « Boeing 707 » de la compagnie israélienne, ayant à leur bord 350 passagers sont arrivés, par vols spéciaux, à Zurich-Kloten. Parmi eux se trouvaient quelque 150 ressortissants suisses qui, en raison de la reprise des hostilités entre Israéliens et Arabes ont interrompu leur voyage. Les autres passagers étaient des touristes de France et de République fédérale d'Allemagne. Les groupes actuellement en voyage organisé en Israël n'ont pour l'instant pas annoncé qu'ils reviendraient plus tôt que prévu. Swissair a suspendu ses vols en provenance et à destination d'Israël.

## L'ASPAN et le cas du site de Vorderdettingen

L'Association suisse pour le plan d'aménagement national (ASPAN) vient de publier son cinquième bulletin de presse de l'année dont nous extrayons aujourd'hui un article consacré au cas du site de Vorderdettingen.  
Il s'agit d'une prairie qui, d'une part, est entièrement entourée par la forêt et, d'autre part, touche au lac de Wohlten. L'Etat de Berne, estimant que ce site de Vorderdettingen était digne de protection, l'a soumis à l'application de l'arrêté fédéral instituant des mesures urgentes dans le domaine de l'aménagement, sachant précisément que la commune de Wohlten avait, dans cette région, autorisé l'établissement de nombreuses constructions et parmi celles-ci même des immeubles-tours. Les propriétaires fonciers insistent pour que leurs biens-fonds soient distraits de la zone de protection provisoire, afin qu'ils puissent mettre à exécution leurs projets de construction. La municipalité les soutenait, bien qu'à une faible majorité. Un expert connu avait calculé que, si l'on voulait maintenir Vorderdettingen libre, il fallait s'attendre à des indemnités de l'ordre de cinq à huit millions de francs. Il résultait d'informations préalables que la Confédération n'avait l'intention de participer que dans une faible mesure à la couverture de ces frais.

sans doute se produire dans toute la Suisse d'innombrables cas où le principe de la bonne foi appelle inévitablement l'indemnisation des propriétaires fonciers lorsqu'une interdiction de construire est imposée par les pouvoirs publics. Ces derniers ont manifestement besoin de davantage de fonds si, dans des cas de ce genre, ils entendent être préparés à favoriser la réalisation d'une protection judicieuse des sites. Il faudrait que les gains provenant des immeubles fassent l'objet de prélèvements bien plus importants et qu'on les affecte en bonne partie aux fins de la protection des sites, de la nature et du patrimoine national. On verrait avec plaisir également la Confédération accorder un soutien plus énergique en cette matière. Nous espérons que les autorités responsables sauront tirer rapidement les conséquences nécessaires du cas de Vorderdettingen.

ASPAN

## Réactions à la triple démission au Conseil fédéral Hommage tessinois à M. Celio et questions quant à la succession

LUGANO (ATS). — « Celio part, Franzoni arrive »: c'est à peu près ainsi qu'au Tessin l'homme de la rue commente la triple démission au Conseil fédéral. Depuis quelque temps déjà, le bruit courait que M. Celio donnerait sa démission. Toutefois, beaucoup de gens espéraient que ce dernier y renoncerait. Pour le moment, les journaux réagissent de façon plutôt modérée et se bornent à rendre hommage à la politique de « leur » conseiller fédéral. Cependant, on se pose aussi des questions quant à la succession des trois démissionnaires.  
Le « Giornale del popolo » proche du clergé tessinois estime que la popularité de M. Celio est due en premier lieu à sa prise de position dans l'affaire de l'avion de combat « Corsair »: selon

le journal, M. Celio aurait fait pencher la balance en faveur des adversaires du « Corsair » au sein du Conseil fédéral.  
La « Gazzetta Ticinese » d'obédience radicale, met en relief la politique de lutte contre l'inflation que M. Celio a menée, tandis qu'« Il Dovero », également porte-parole du parti radical-libéral, fait les louanges de l'engagement personnel de M. Celio.

### RAISONS ET CONSÉQUENCES DE LA TRIPLE DÉMISSION

Dans un autre article, la « Gazzetta Ticinese » s'en prend sur un ton quelque peu ironique aux déclarations du président de la Confédération, M. Roger Bonvin, et constate une « contradiction étrange » entre sa déclaration officielle de démission et celle que le « Nouvel-iste » lui a prêtée, disant qu'il n'avait pas l'intention de se retirer. Le journal estime que « probablement — et ce ne serait pas la première fois sur le plan fédéral — quelqu'un a été plus fort et plus rusé que quelque autre n'y ait pas su rester discret ». Le « Giornale del Popolo » suppose que M. Celio a su convaincre d'une manière très habile ses collègues Tschudi et Bonvin de partir avec lui, créant ainsi la possibilité de

faire entrer un autre Tessinois au Conseil fédéral. Si M. Celio était parti seul, estime le journal, la Suisse italienne risquait de ne plus être représentée au sein du gouvernement pendant un an au moins.

Cependant, rien ne laisse supposer que le problème de la succession au Conseil fédéral sera facile à résoudre. De l'avis du correspondant parlementaire du quotidien « Corriere del Ticino », il suffirait qu'un candidat inattendu entre en jeu pour tout remettre en question. Pour le quotidien « Popolo e Libertà », d'obédience démocrate-chrétienne, le choix du successeur de M. Celio est déjà fait: il s'agit de M. Enrico Franzoni, démocrate-chrétien, président du Conseil national. Le journal fait l'éloge de ses qualités de parlementaire et de politicien de parti ainsi que de ses vues à la fois nationales et européennes. La succession au Conseil fédéral sera d'ailleurs évoquée lors d'une réunion des dirigeants du PDC tessinois qui aura lieu le 10 novembre. Le congrès du parti, d'abord prévu pour le 18 novembre, n'aura lieu qu'au mois de janvier.

### VAUD

## Lausanne: gros vol de montres

(c) Hier à 17 h 20, deux individus ont brusquement fait irruption dans la bijouterie Saint-Pierre à Lausanne, à côté du cinéma Atlantique. Ils ont menacé de leurs armes la gérante du magasin, ont raflé montres et bijoux de marque dans un tiroir de l'arrière-magasin. Dérangés dans leur travail par une cliente qui entrerait, ils sont repartis en vitesse en laissant de côté ce qui était exposé dans la vitrine.  
Ils ont pris la fuite. La bijouterie, qui appartient à un fabricant de montres, avait déjà été visitée et 10.000 montres avaient disparus, il y a un certain temps déjà.

## Quand les meuniers parlent farine... Le pain: une hausse de prix de 10 ou 20 centimes par kilo?

LOCARNO (ATS). — L'Union des meuniers suisses a, lors de son assemblée annuelle tenue à Locarno, abordé la question d'une augmentation du prix de la farine. Les participants ont souligné que la hausse prévue ne devrait pas être mise en relief comme un fait politique. L'augmentation de 10 ou 20 centimes du prix du kilo de pain ne va pas grever un budget familial de manière déterminante, estiment les meuniers suisses. La consommation de pain se monte encore aujourd'hui à 130 kilos par famille et par an. L'index suisse des prix à la consommation passerait seulement de 0,133 à 0,266 points.  
Soulignant « l'évolution tumultueuse » du prix du blé sur le marché mondial depuis le début de l'été, l'union a indiqué que l'augmentation du prix du pain devait être considérée dans une perspective juste. Eu égard à la situation actuelle des prix, les meuniers suisses en se réapprovisionnant en blé étranger perdent 2 à 3 millions de francs par mois.

La branche des minoteries commerciales qui est déjà complètement mécanisée et automatisée et qui supporte, sans contrepartie et dans l'intérêt de la sécurité de l'approvisionnement, des charges publiques en ce qui concerne les réserves, ne peut prendre à sa charge ce déficit.  
Ceci d'autant plus que la Confédération ne dispose d'aucun moyen légal de réduire le prix du blé importé grâce aux deniers de la caisse fédérale.

Les représentants de l'union ont d'autre part fait remarquer que les autres frais, salaires, charges sociales, électricité et intérêts de sommes empruntées pour l'achat du matériel s'accroissent sans cesse. On s'est toutefois efforcé, dans les milieux des minoteries, de maintenir, en collaboration avec l'administration fédérale des blés et le bureau de surveillance des prix, la hausse du prix du blé dans des limites supportables.

### VALAIS

## Toujours les remous du « Dernier tango »...

De notre correspondant :  
On sait que le « Dernier tango à Paris » avait été tout d'abord interdit en Valais par la commission de censure. Ensuite, le distributeur fit recours contre cette interdiction. Il avait obtenu gain de cause, le chef du département de justice et police, M. Arthur Bender, tranchant seul en la matière ainsi que le prévoit la législation valaisanne, avait donné le feu vert à cette projection.  
Ce fut un tollé dans certains milieux du canton. Des lettres ouvertes furent écrites dans la presse locale à l'adresse de M. Bender. Les critiques furent acerbes dans certains journaux, tandis que le public accourait en rangs serrés dans les salles où le film était et est encore projeté.

### RECOURS

On apprendit hier qu'une cinquantaine de personnes avaient signé un recours adressé au Conseil d'Etat contre la décision prise par le chef du département de justice et police. Les signataires de ce recours, notamment des « mères de famille indignées » ont demandé à l'autorité cantonale d'interrompre à bref délai la projection de ce film sur les écrans valaisans à défaut de quoi ils iraient au Tribunal fédéral.

La demande a été faite également d'enlever toutes les affiches de ce film dans le canton. Selon une rapide enquête faite en haut lieu, passablement de ces « mères de famille indignées » avaient été voir ce film à l'extérieur du canton pour s'ériger sans doute ensuite en juges à l'égard des autres Valaisans.  
En marge d'une conférence de presse touchant le département de M. Bender, il fut précisé « qu'une mesure d'interdiction prise par le chef du département de justice et police peut faire l'objet d'un recours de droit public au Tribu-

nal fédéral. Ce recours pourrait être interjeté par la maison distributrice du film ou par l'exploitant mais non pas par un simple citoyen.  
Celui-ci en effet n'est pas touché personnellement par la mesure d'interdiction de sorte que les conditions d'un recours au Tribunal fédéral ne sont pas réalisées en ce qui le concerne. Mais qu'en est-il si le chef du département autorise un film à la suite d'un recours comme ce fut le cas pour le « Dernier tango » ?

Est-ce qu'un simple citoyen pourrait déposer contre cette décision d'autorisation un recours au Tribunal fédéral en invoquant qu'il s'estime lésé moralement par la projection de ce film ? La réponse est négative, nous dit-on à l'Etat. En effet, le recours de droit public n'est pas une « action populaire ». Le recourant ne peut y faire valoir l'intérêt gé-

néral. Il doit agir dans les limites de sa sphère personnelle et ne peut invoquer que ses intérêts privés. Il n'est donc pas habilité à déposer un recours au Tribunal fédéral contre une mesure administrative autorisant la projection d'un film. S'il s'estime choqué par la vue de ce spectacle, il est libre de ne pas y assister.

Il lui reste cependant la possibilité de s'adresser au juge du lieu et de dénoncer l'œuvre comme contraire au code pénal en matière d'obscénité par exemple. Il semble donc que c'est la voie que devront suivre les recourants s'ils entendent aller plus loin. Mais il ne semble pas de l'avis des juristes qu'un tel recours ait des chances d'aboutir pour qui connaît la jurisprudence en la matière et l'inégalité flagrante qui existe si l'on compare les films projetés et toute la littérature vendue en ce domaine.

## La course tragique Naters-Blatten Pilote neuchâtelois acquitté par le Tribunal cantonal

De notre correspondant :  
Le tribunal de Brigue avait en première instance acquitté le pilote chaud-fonnier dont le hollide avait foncé dans la foule lors de la course automobile Naters-Blatten (7 morts et 17 blessés) et condamné respectivement à 5 mois d'emprisonnement avec sursis, 3 mois et 40 jours le président du comité d'organisation, le chef du parcours et l'officier de la police cantonale qui avait prêt main forte aux organisateurs.

Les trois condamnés firent recours au Tribunal cantonal. Bien plus, le procureur du Haut-Valais recourut à son tour contre l'acquiescement du pilote.  
Mardi, le Tribunal cantonal placé sous la présidence de M. Jean Quinodoz a rendu son verdict. Le détail du jugement n'est pas encore connu. Ce que l'on sait cependant, c'est que les juges cantonaux se sont montrés plus cléments que les juges de Brigue.

Non seulement le pilote neuchâtelois, M. Gwer Reichen, gynécologue à la Chauve-Fonds, a été acquitté, mais il en est de même du capitaine de police, M. Maurice Pasquinoli, chef du service cantonal de la circulation. Les juges ont ainsi estimé que leur responsabilité n'était pas engagée dans cet accident.  
En retour, les deux principaux organisateurs ont été à nouveau condamnés mais à des peines réduites. Il s'agit de trois mois d'emprisonnement avec sursis pour M. Georges Pellanda, ingénieur à Sierre, président du comité d'organisation et M. René Schraner, chimiste à Viège, chef du parcours. Le tribunal a retenu à leur endroit l'homicide par négligence et lésions corporelles.

Certainement que certains éléments ont pesé dans ce nouveau verdict plus élément: mesures de sécurité prises par les organisateurs, indiscipline du public ou fatalité.

### SUISSE ALÉMANIQUE

## Double meurtre en Thurgovie Le criminel s'est donné la mort

SIRNACH (TG), (ATS). — Les époux Josef et Margareta Brunschwiler-Fust, âgés de 64 et 57 ans, ont été tués par balles lundi soir dans la chambre à coucher de leur maison à Sirnach (TG). Le criminel est l'ancien ami de leur fille Thérèse. Celle-ci, âgée de 24 ans, a été également atteinte par des coups de feu et grièvement blessée. Sa vie est en danger.  
Le meurtrier, un pompiste de 25 ans, de Zuzwil (SG) a aussitôt pris la fuite.

Il s'est donné la mort au cours de la nuit. Son corps a été retrouvé mardi matin non loin de Sirnach.

Il s'était fait conduire lundi soir de Zuzwil à Sirnach. En uniforme militaire et armé d'un fusil d'assaut, il a pénétré de force dans la maison de la famille Brunschwiler. Il se rendit directement dans la chambre à coucher des parents et tira à courte distance plusieurs coups de feu. Le couple a été tué sur le coup.

### NOUVELLES FINANCIÈRES

## L'indice des prix de gros a fait un bond de 1,1% en septembre

BERNE (ATS). — L'indice des prix de gros s'est inscrit à 132,5 points à fin septembre (1963 = 100). Il a ainsi progressé de 1,1% depuis la fin du mois précédent (131,0) et de 11,3% par rapport au niveau de fin septembre 1972 (119,0).

La montée accélérée de l'indice général en septembre résulte principalement de la prise en considération des modifications subies par les prix depuis mars dernier dans le groupe des produits chimiques et connexes. Ont également renchéri l'huile de chauffage et de nombreux produits agricoles, produits alimentaires transformés et textiles. En outre, des prix en hausse ont été relevés pour les panneaux de bois, le liège, le fer et l'acier ainsi que pour le plomb et le zinc, alors que l'orge, les fruits oléa-

gineux, les légumes, les fruits à pépins, l'orge et le maïs fourragers importés, la farine de poisson et de viande, l'huile de tournesol et de noix de coco, la laine brute et peignée, la soie grège et le cuivre ont vu leurs prix baisser.

Les indices des dix groupes de marchandises se situent, à fin septembre, aux niveaux suivants: produits agricoles 130,1, produits énergétiques et connexes 145,8, produits alimentaires transformés, boissons et tabacs 131,6, textiles 128,9, bois et liège 130,1, papier et ouvrages en papier 118,6, peaux, cuir, caoutchouc et ouvrages en matière plastique 118,2, produits chimiques connexes 111,8, matériaux de construction, céramique et verre 150,5, métaux et ouvrages en métal 156,4.



## Beurre à prix réduit

LAUSANNE, (CRIA). — Les autorités fédérales compétentes et la Butyra (centrale suisse du ravitaillement en beurre) ont décidé d'abaisser le prix de vente du beurre spécial de 20 centimes pour l'emballage de 100 gr. et de 40 centimes pour la plaque de 200 gr., du 12 au 23 octobre. Les emballages porteront la mention « prix spécial » et les variétés de beurre spécial produites par les centrales suisses du beurre auront toutes la date limite de vente du 23.10.73.

Quelque 800 tonnes de beurre devraient ainsi être écoulées à un prix avantageux.

## Mémoire italien: la réponse suisse est en route

BERNE (ATS). — La réponse des autorités suisses au mémorandum italien du 14 juin, dans lequel le récent arrêté du Conseil fédéral concernant les travailleurs étrangers faisait l'objet de critiques, est vraisemblablement déjà à Rome. L'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail a confirmé, mardi, que la lettre a été envoyée lundi à l'ambassadeur de Suisse à Rome, qui la remettra ces prochains jours au gouvernement italien. Rien n'a filtré en ce qui concerne le contenu du document, mais on admet pour exact que la Suisse n'accepte pas le reproche selon lequel l'arrêté sur les travailleurs étrangers est en contradiction avec le protocole italo-suisse de juillet de l'année dernière.

**OFFRES D'EMPLOIS**

Pour renforcer les cadres de notre entreprise en plein développement nous cherchons plusieurs

**CHIMISTES DIPLÔMÉS**

avec formation universitaire complète et quelques années d'expérience dans l'industrie ainsi que

**CHIMISTES ETS**

si possible expérimentés

- Divers postes très intéressants sont vacants chez nous, p. ex. :
- chimistes chargés du développement de procédés de fabrication ;
- chefs d'unités modernes de production ;
- responsable d'une importante installation de formulation de produits pulvérulents, — etc.

Notre usine de Monthey est un important centre de production occupant environ 2000 personnes à la fabrication de produits antiparasitaires, matières plastiques, pigments, produits intermédiaires.

La ville de Monthey est située au centre d'une région touristique très réputée, offrant de nombreux agréments.

Si vous êtes chimiste — universitaire ou chimiste ETS, à la recherche d'une situation d'avenir, faites-nous parvenir vos offres écrites : nous vous proposerons volontiers une activité correspondant à votre formation et à vos désirs.

CIBA-GEIGY, service du personnel, usine de Monthey 1870 Monthey

CIBA-GEIGY

**MIGROS**

cherche

pour son Marché avenue des Portes-Rouges, à Neuchâtel :

**vendeuses**

au rayon photos  
au rayon fleurs

pour son Marché rue de l'Hôpital, à Neuchâtel :

**vendeuse-caissière  
jeune magasinier**

Places stables, bonne rémunération, horaire de travail régulier, avantages sociaux d'une entreprise moderne.

M-PARTICIPATION

Si l'un de ces postes vous intéresse, veuillez téléphoner au 333141, ou nous écrire à l'adresse suivante : Société Coopérative MIGROS NEUCHÂTEL, service du personnel, case postale 228, 2002 Neuchâtel.

**MOBILIÈRE SUISSE Assurances**

cherche, pour son service Interne,

**EMPLOYÉ DE COMMERCE**

pour poste à responsabilité, ayant si possible quelques années de pratique dans la branche assurance.

- Conditions Intéressantes
- Horaire mobile
- Avantages sociaux d'une grande entreprise
- Ambiance agréable.

Date d'entrée à convenir. Discretion assurée.

Renseignements auprès de M. Michel Robert, agent général, Bassin 14, Neuchâtel. Tél. 25 91 51.

**Nestlé**

Les Laboratoires Industriels, à Orbe, cherchent plusieurs employés d'exploitation qui auront pour tâches, dans le cadre d'un travail en équipe :

- la conduite et la surveillance d'installations lors de la mise au point de nouveaux procédés de fabrication
  - l'entretien de machines et quelques travaux de manutention.
- Les postes offerts conviendraient plus particulièrement à des

**OUVRIERS DE L'INDUSTRIE CHIMIQUE OU ALIMENTAIRE**

et

**BOULANGERS  
AGRICULTEURS  
LAIERS-FROMAGERS**

ayant acquis une certaine expérience dans leur profession. La nouveauté et la variété des travaux exécutés exigent de bonnes facultés d'adaptation.

Chaque collaborateur reçoit une formation diversifiée dans les techniques de fabrication (séchage, lyophilisation, fermentation). En outre, il bénéficie du statut d'employé et peut développer ses connaissances dans la mesure de ses qualifications professionnelles et de ses intérêts.

Les personnes intéressées peuvent obtenir une formule de candidature en téléphonant au (024) 7 11 81, Interne 332, ou adresser leurs offres au

Laboratoire Industriel (LINOR), 1350 Orbe

**Nestlé**

FAN L'EXPRESS FAN L'EXPRESS

**35.000**

EXEMPLAIRES

ce n'est pas une fois par mois mais

**TOUS LES JOURS**

le tirage CONTROLÉ de la **FAN** Feuille d'avis de Neuchâtel L'EXPRESS

(Contrôlé par la société anonyme Recherches et études des moyens publicitaires, Zurich Commission romande Lausanne)

FAN L'EXPRESS FAN L'EXPRESS FAN

**Choisir un métier rêvé?**



Quand on pense à un métier, à 15 ou à 19 ans, comment faire la part du rêve et de la réalité? Comment savoir si ce qu'on imagine est vrai ou faux? S'il s'agit d'une simple lubie ou d'une motivation profonde correspondant à des qualités et des aptitudes réelles?

Y avez-vous réfléchi? Nous aussi. Et nous nous sommes demandé: à quoi faudrait-il donc penser, avant de choisir un métier?

Cette question, nous l'avons posée à une équipe de l'Université de Lausanne, formée de jeunes psychologues, conseillers d'orientation scolaire et professionnelle. Nous les avons vus jeunes, pour qu'ils soient tout près de vous. Mais spécialisés, pour qu'ils vous offrent la meilleure réponse qu'on peut donner à ce genre de question.

Après huit mois de travail, ils nous ont remis un petit livre «programmé» d'une centaine de pages. A lire le crayon à la main. Il vous aide à penser à vous. Pour préparer votre décision en meilleure connaissance de cause.

Ce petit livre est intitulé «Comment choisir un métier». Il est destiné à tous les jeunes, filles et garçons, futurs apprentis ou étudiants. Nous vous l'offrons gratuitement. Car nous, qui avons pour métier d'assurer les gens, nous pensons qu'un bon métier reste la meilleure des assurances. Dans ce domaine aussi, nous avons voulu vous aider à bien vous assurer.

Découpez le bon ci-dessous et adressez-le à:

La Suisse-Assurances, 13, Av. de Rumine, 1005 Lausanne ou «La Suisse» Générale, Gotthardstrasse 43, 8022 Zurich

**Comment choisir un métier**

Moi aussi, j'aimerais savoir / Envoyez-moi, s.v.p., votre petit livre «Comment choisir un métier». En  français  allemand  italien

Nom \_\_\_\_\_  
Prénom \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_  
NPA, Localité \_\_\_\_\_ FAN



**LA SUISSE**  
Sociétés d'assurances sur la vie et contre les accidents



**"LA SUISSE"**  
Compagnie Anonyme d'Assurances Générales

De votre côté, quoi qu'il arrive

TRANSVERTAS

ADOLFO DELIBRE 004

football

Coup d'œil sur les championnats étrangers

Allemagne : Bayern encore battu

Le championnat d'Allemagne a été marqué par une nouvelle défaite du champion en titre. Bayern de Munich s'est, en effet, laissé « endormir » sur le Rhin par les footballeurs de Cologne.

SÉRIEUX HANDICAP
L'équipe de Beckenbauer est à la recherche de son second souffle. Quatre points de retard, ce n'est pas la fin du monde ; c'est, toutefois, déjà un sérieux handicap car tant Borussia qu'Eintracht de Francfort sont capables de maintenir leur position respective.

Pour en revenir à Bayern, il convient de préciser que le club champion n'a gagné qu'une seule fois au cours des sept dernières rencontres et que Sepp Maier a encaissé dix-neuf buts, autant que son collègue de Hambourg, qui détient la lanterne rouge. Gerd Müller

souffre toujours d'un claquage. L'avant-centre joue sous l'effet des piqûres.

KEITA EN EVIDENCE
En Espagne, les chefs de file, Grenade et Celta Vigo, ont été remis à l'ordre par Bilbao et Atletico de Madrid. Les Madrilènes, devenus fer lance du championnat, ont impressionné par la cohésion et la détermination de l'équipe.

Salif Keita, ex-joueur de Saint-Etienne et de Marseille, est le joueur le plus en vue du championnat. Il a de nouveau mené Valence à la victoire en marquant deux buts contre Santander. Le match-phare de la journée a été le choc entre Barcelone et Real Madrid au stade Nou-Camp. L'explication s'est terminée sur un résultat nul. Les deux équipes manquent sérieusement de maîtrise et d'enthousiasme pour jouer les premiers violons.

WEST HAM INQUIÉTANT
En Angleterre, Burnley continue sur sa lancée. Il vient d'obtenir huit points en cinq rencontres à l'extérieur ! Le néophyte est à trois points de Leeds, le

grand méchant loup, qui a dû partager les points avec Stoke City. Arsenal a légèrement amélioré son classement. Le style ne plaît guère mais les résultats sont là. On ne peut pas en dire autant de West Ham United, avant-dernier avec quatre points. Ron Greenwood s'arrache les cheveux et ne sait plus à quel saint se vouer pour secouer l'apathie de son équipe et la malchance qui l'accompagne.

Gérald MATTHEY

L'équipe d'Allemagne

L'entraîneur fédéral allemand, Helmut Schen, a révélé la composition de l'équipe de la RFA, qui rencontrera l'Autriche ce soir. Voici la formation :

- Kleff (Borussia Mönchengladbach), Kapellmann (Bayern Munich), Weber (Cologne), Beckenbauer (Bayern), Hettges (Werder Brême), Flohe (Cologne), Overath (Cologne), Hoeness (Bayern), Grabowski (Eintracht Francfort), Müller (Bayern), Erwin Kremers (Schalke 04).



A LA DÉFENSE. — Fortuna Cologne (maillot rayé) dégage son camp par Thier et son gardien Fahrian, devant le néophyte francfortois Hœlzenbein. Grâce à sa nouvelle victoire (4-2), Eintracht Francfort reste, théoriquement, le mieux classé de ce début de championnat. (Téléphoto AP)

classements

Table of league standings for England (Angleterre) and Spain (Espagne). Lists teams and their respective points.

Table of league standings for France (France) and Germany (Allemagne). Lists teams and their respective points.

Table of league standings for Portugal (Portugal) and Belgium (Belgique). Lists teams and their respective points.



DÉCISIF. — C'est par ce magnifique coup de tête que Bettiga a donné la victoire à Juventus contre Foggia (2-1).

Italie: un junior auteur du premier but du championnat

Il y a plusieurs manières d'agir contre l'adversité. C'est à « aide-toi, le Ciel t'aidera » qu'ont pensé les joueurs de Sampdoria, qui entamaient le championnat avec un handicap de moins trois points. Les dieux du « calcio » ont tenu compte de ces efforts et, même si les attaquants génois n'ont adressé qu'un tir en direction de la cage adverse, ils ont été récompensés de... trois buts, les deux autres étant la conséquence de pénalités. C'est ainsi que Milan a quitté la Ligurie sur une défaite. Il y avait un deuxième duel Gênes-Milan mais Inter, qui bénéficiait pourtant de l'avantage du terrain, n'a pas pu venger l'affront subi par son rival local. Face à ses anciens coéquipiers, Corso et ses camarades ont obtenu l'un des trois 0-0 (sur huit rencontres !) de cette première journée.

gardien local Zoff, on admettra que le néo-promu n'a pas trop à rougir de cette défaite.

Le jeune Desolati (1954)... ne l'était certainement pas lorsque après cinq minutes, déjà il fut l'auteur du premier but de ce championnat. Et, pour prouver de l'emblée que son coiffeux transfert était justifié, Speggiorin augmenta la marque deux minutes plus tard. Menant 2-0, Fiorentina pouvait dormir tranquille. Véronne ne réussit à troubler sa quiétude qu'à l'ultime minute.

ROMAINS EN TÊTE
Si l'on établissait un classement interville, la palme reviendrait à Rome. Lazio a laissé une forte impression à Vicence, où il s'est imposé par trois buts d'écart alors que Rome a battu Bologne 2-1, grâce, entre autres, à un but de Prati, qui a démontré ainsi que son transfert de Milan dans la capitale n'avait pas pour autant altéré ses qualités de « tireur d'élite ».

Mais qu'ils soient partisans de Lazio ou de Rome, les « tifosi » de la Ville éternelle feraient quand même bien d'attendre encore un peu avant de tirer des plans sur la comète !

UN SEUL
Qu'il en ait été de même entre Cagliari et Naples n'étonnera personne. Par contre, on attendait plus de Turin face à Cesena, même si les Piémontais avaient le désavantage de jouer « away ». Si bien qu'un seul néo-promu a perdu : Foggia, qui affrontait le champion, à Turin. Si l'on précise que le mérite de cette victoire revient essentiellement au

Opinions Il ne faut pas prendre notre football pour plus faible qu'il est

Les clubs suisses ont accompli des performances encourageantes

Notre football national ne domine pas les sommets, la cause est entendue. De flamboyant qu'il était, il n'a plus rien, la mince victoire contre le Luxembourg l'a souligné. Mais il n'est peut-être, après tout, pas aussi « moche » qu'imaginé, la preuve en ayant été apportée par le F.-C. Zurich, brillant vainqueur d'Anderlecht. Si ce dernier n'est plus l'épouvantail des années passées, il représente tout de même davantage que la livrée du fauve-valet. Une bonne note donc à Zurich, qui, par Naegeli interposé, a contribué à relever un prestige racorni.

CHUTE DE CONCENTRATION
Grasshoppers, quant à lui, s'il s'est très bien défendu, n'en a pas moins reçu deux corrections, corrections imprévisibles un quart d'heure avant la fin des deux matches. Chute de concentration devant des athlètes mieux préparés. Physiquement surtout, mais psychologiquement aussi. L'Anglais est tenace et opiniâtre. Plus la résistance est forte, plus il s'entête. Il sait que le match n'est terminé que lorsque l'arbitre en a donné l'ordre. On trouve normal que des professionnels soient mieux préparés physiquement que des amateurs. Le temps de préparation n'est pas le même, les soucis du métier également. C'est pourquoi, la victoire de Zurich sur Anderlecht devrait être un encouragement à croire davantage en soi, à intensifier les efforts qui permettront la matérialisation des souhaits.

Trop souvent battus à la régulière, nous avons fini par créer un complexe. Or, tout ce qui nous dépasse n'est pas forcément meilleur et il est aberrant que le Stade olympique de Rome, que dis-je, sa seule vue, rende de coton les mollets de vieux Suisses. Le « culot » n'est pas notre fort. Or, prochainement, dans cette même ville de Rome, il faudra en avoir.

A. EDELMANN-MONTY

UN RESPECT IMMODÉRÉ

Bâle ayant eu la chance de tirer un très bon numéro, sa qualification n'est même pas une surprise. L'élimination de Sion était-elle inscrite dans les astres ? Rien n'est moins sûr, la victoire acquise à Tourbillon ayant laissé apparaître doutes et regrets.

En tout cas, l'élimination de Sion, comme celle de Grasshoppers face à Tottenham, souligne une fois encore la différence des petits riens entre nous et la plupart des autres. Pour Sion, le respect immodéré pour ce qui apparaît comme étant grand. Nous sommes ainsi faits, de par notre petitesse, que la masse nous effraie. Trop souvent battus à la régulière, nous avons fini

par créer un complexe. Or, tout ce qui nous dépasse n'est pas forcément meilleur et il est aberrant que le Stade olympique de Rome, que dis-je, sa seule vue, rende de coton les mollets de vieux Suisses. Le « culot » n'est pas notre fort. Or, prochainement, dans cette même ville de Rome, il faudra en avoir.

A. EDELMANN-MONTY

Le soir: 8<sup>me</sup> de finale de coupe à rejouer contre Lugano

Qualification possible pour les « Meilleurs »

On connaissait l'un ou l'autre pour les avoir vus avec la réserve. Voilà qu'ils prennent une option de titulaires. Boillat a joué, à Lugano, son premier match officiel avec la première équipe. C'est un élément solide, volontaire et entièrement dévoué, à ses couleurs. Pour lui, pas de dentelles inutiles. Un jeu direct et conforme au rôle confié. Son camarade Mazzoleni est de la même trempe, avec un style plus raffiné, l'ex-joueur de Saint-Imier, Mainka, était venu à La Chaux-de-Fonds l'automne dernier. Il était considéré comme un honnête remplaçant. Il a fait le « saut » très rapidement en montrant de bonnes qualités. Il est le type classique de la sangsue ! Ernst, homme inéprouvable apporte dans l'entre-jeu une présence précieuse, parfois trop généreuse — est un signe de jeunesse. A Lugano, ce quatorze s'est montré à la hauteur de sa tâche, raison

de la bonne tenue d'ensemble des Montagnards.

POURQUOI PAS ?
Pour ce soir, Richard Jaeger va certainement relancer son équipe de dimanche. Avec un peu de chance, La Chaux-de-Fonds doit se qualifier, non pas avec facilité mais avec son vrai visage, celui d'un combattant bien armé et sérieux dans la mission ordonnée par son chef. Depuis un mois, un vent favorable souffle sur les Montagnes neuchâteloises : partage avec Winterthur, victoire sur Nordstern, défaite honorable face à Grasshoppers, partage à Lugano. Pourquoi pas, cette fois, la victoire !

L'équipe : Forestier ; Schribertschnig ; Mazzoleni, Merrillat, Boillat ; Jaquet, Mainka, Brossard ; Ernst, Serment, Delavelle.

P. G.

France: démonstration de Lens

Lens a pris la tête du classement du championnat de France en faisant, face à Bastia, une éclatante démonstration de sa valeur. Auteur de trois buts, le Grec Arghiridis (Olympiakos Athènes) a conduit avec brio son équipe au triomphe. En marquant trois buts, Lens s'est octroyé pour la quatrième fois le point

de bonification, si bien qu'en dépit de deux défaites et un partage, il présente le beau total de 19 points en dix matches. Lens est la seule formation avec Nice à compter quatre points de bonus.

NIMES BATTU
Nîmes, qui avait pris un excellent départ, a été battu à Saint-Etienne. L'ex-chef de file a buté longuement sur le brillant gardien phocéen Curkovic avant de subir les coups de boutoir d'un Bereta déchaîné et altruiste. Logiquement battu par la volontaire formation stéphanoise, Nîmes ne semble pas être apte à reprendre de sitôt sa place de « leader ». Nice, par contre, qui recevait Angers, n'a pas fait de quartier : 4-0. Bien qu'il reste à 4 points du chef de file, Nice, où l'on remarque la bonne forme de Loubet, sera un adversaire dangereux pour Lens.

Deux clubs seulement ont perdu à domicile en ce dernier dimanche : Sedan (2-0 devant Monaco) et Sochaux, qui s'est incliné 2-1 face à Reims. Les autres équipes recevant ont toutes obtenu au moins un point. C'est le cas, notamment, de Troyes, qui a donné une dure leçon (4-1) à Paris. Les gars de la capitale ont fait étalage d'une coupable nonchalance après avoir donné l'impression de pouvoir s'imposer aisément. L'inconnu Trebucq en a profité pour marquer trois buts.

En continuant de jouer comme il l'a fait à Troyes, Paris coulera inévitablement en deuxième division, même si Sedan, Rennes et Monaco ne sont pas des foudres de guerre.

En Belgique : Le F.-C. Bruges peine

Le F.-C. Bruges, prochain adversaire de Bâle en coupe d'Europe des champions, ne montre pas, cette saison, autant d'aisance que l'an passé. Après une défaite et deux matches nuls, il vient encore de céder un point, sur son terrain, au modeste Berchem.

Cependant, en dépit de son lent départ, le champion sortant n'est qu'à deux points des premiers, Standard de Liège et l'étonnant Molenbeek. C'est dire qu'après six rencontres, le championnat de Belgique s'annonce serré. Anderlecht, qui est à égalité avec le F.-C. Bruges, entend lui aussi dire son mot. L'équipe bruxelloise entend certainement, cette année, jouer un rôle plus en vue que la saison écoulée. Il serait donc surprenant qu'une équipe réussisse à se détacher comme l'a fait Bruges il y a quelques mois.

En queue de classement, les positions sont également très proches, puisque six équipes logent en l'espace de 2 points. Diest, qui s'était tiré d'affaire quasi miraculeusement au printemps, semble aller vers un championnat plus tranquille, cette fois...

R. N.

R. N.

Communications aux clubs

UN MATCH OFFICIEL DE SUSPENSION
Navaro Joachim, Fleurier Juniors B ; Grivel Roland, Neuchâtel Xamax II suspension subie le 30.9.73 ; Satriano Sauro, Salento I ; Frey Georges, Saint-Sulpice I ; Pally Jacques, Saint-Sulpice I.

TROIS MATCHES OFFICIELS DE SUSPENSION
Berto Danilo, Ticino II ; Amstutz Michel, Les Bois Ia ; Vignocchi Mauro, Fleurier IIb ; Müller Olivier, Landeron I ; Ritzmann Rolf, Boudry vétérans.

RAPEL CAUSERIES D'ARBITRES
Jeudi 11 octobre 1973, à 20 h, à l'école de droguerie, Evole, à Neuchâtel, pour la région du Bas.

Vendredi 12 octobre 1973, à 20 h, au collège des Gentianes, à la Chaux-de-Fonds, pour la région du Haut.

Toutes les personnes s'intéressant à la cause de l'arbitrage sont invitées à ces causeries.

AVIS IMPORTANT AUX CLUBS
La permanence du week-end des 13 et 14 octobre 1973, pour ce qui concerne l'arbitrage, sera assurée par :

M. Raymond Grobéty Grise-Pierre 28, tél. (038) 25 45 64. Dès le vendredi soir, veuillez appeler en cas d'urgence le Numéro (038) 65 11 33. Merci d'avance de votre collaboration.

RETRAIT D'EQUIPE
F.-C. Châtellard II. Tous les matches fixés pour cette équipe sont annulés.

AVIS AUX CLUBS DERNIER AVERTISSEMENT
Les heures des matches doivent absolument être communiquées à la FAN selon

golf

Sixième victoire de Jack Nicklaus

Jack Nicklaus, étourdissant de brio, a remporté sa 6<sup>me</sup> victoire de la saison en s'adjugeant le tournoi « open » de Kings Mills (Ohio) doté de 125.000 dollars de prix. Sur un parcours qu'il connaît très bien puisqu'il en est le copropriétaire, le champion américain a obtenu la 50<sup>me</sup> victoire de sa carrière. Cette dernière, qui lui a rapporté 25.000 dollars, lui a également permis de ravir à l'australien Bruce Crampton, qui ne participait à ce tournoi, la première place du classement aux gains des joueurs professionnels.

Classement : 1. Nicklaus (EU) 271 coups. 2. Trevino (EU) 277. 3. Weiskopf (EU) et North (EU) 281. 5. Kite (EU) 282.

Marlboro advertisement featuring a cowboy and the slogan 'Le goût de l'aventure.'

OFFRES D'EMPLOIS



OFFRES D'EMPLOIS



OFFRES D'EMPLOIS

**DUBIED**JAC  
Groupe DubiedNous cherchons pour entrée immédiate  
ou à convenir :**UN FRAISEUR  
UN TOURNEUR**capables de travailler de manière indé-  
pendante en fabrication petites séries  
et outillages.Notre service du personnel vous ren-  
seignera très volontiers et sans enga-  
gement sur nos conditions de travail.Ed. DUBIED & Cie S.A.  
Service du personnel.  
Tél. (038) 33 12 21.Nous cherchons pour entrée immé-  
diate ou à convenir.**pour notre département  
PAPETERIE****1<sup>re</sup> vendeuse ou  
1<sup>er</sup> vendeur**

Nous demandons :

- une expérience de la vente ou de la distribution au détail
  - de l'initiative et du dynamisme
- Nous offrons :
- une rémunération intéressante
  - des possibilités d'avenir d'un groupe en pleine expansion
  - des avantages sociaux d'avant-garde (caisse de pension, maladie, accidents, assurance salaire, rabais sur les achats)
  - plan d'intéressement aux bénéfices.

Nous attendons vos offres manus-  
crites ou un simple téléphone  
(038) 25 64 64, pour prendre rendez-  
vous avec le chef du personnel aux**armourins  
neuchâtel**

affiliés aux Grands Magasins Innovation S.A.

**MARC FAVRE**  
MANUFACTURE D'HORLOGERIE  
BIENNE TEL. 032/22832**EMPLOYÉ (E)  
DE BUREAU**pour son service des salaires. Travail intéressant et  
indépendant, convenant à personne aimant les  
chiffres.

Horaire libre. Cantine à disposition.

Prière d'adresser offres ou de téléphoner, tél. (032)  
2 28 32, au Service du personnel, 23, rue de l'Allée,  
2503 Bienne.MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ SUISSE  
POUR L'INDUSTRIE HORLOGÈRE S.A.Nous cherchons  
à la demi-journée  
**employée**  
pour la facturation  
et divers travaux  
de bureau.  
Tél. (038) 25 45 78.Nous demandons  
**étudiants**  
pour travail facile  
à la journée  
ou le soir.  
Tél. 24 01 60,  
heures des repas.A LAUSANNE ET A NEUCHÂTEL, nous cherchons pour  
nos centres d'entretien des machines du service de la  
voie,**2 mécaniciens en automobiles**A LAUSANNE - RENENS, nous cherchons pour notre  
bureau de la voie,**1 serrurier ou serrurier-forgeron**Connaissances dans le domaine de la soudure souhai-  
tées.Travail indépendant et varié, ambiance de travail  
agréable, poste bien rétribué, avantages sociaux d'une  
grande entreprise.Les Intéressés sont invités à adresser leurs offres de  
service à la Division des travaux, service du personnel,  
case postale 1044, 1004 Lausanne.**EMARAND S.A.**

laboratoire de recherches, développement et application, cherche

**ingénieur technicien ETS**ayant bonne expérience pratique, domaine laboratoire, pour prendre la  
responsabilité de son laboratoire d'essais.  
Le titulaire doit être capable de travailler de façon indépendante. Il  
devra construire des dispositifs de contrôle électromécanique et assu-  
rer la surveillance des instruments d'essais, être capable d'organiser  
et de surveiller la prise automatique et manuelle des données signifi-  
catives propres à assurer la qualité de ses prototypes.

Nous offrons :

- prestations sociales adaptées aux conditions actuelles
- horaire flottant.

Prendre contact sans tarder en téléphonant au (038) 24 66 41 ou écrire  
à EMARAND S.A., Gouttes-d'Or 14, 2001 Neuchâtel.**Hasler**

cherche

pour aider aux travaux de montage et de  
câblage dans les centraux de téléphone  
automatique du groupe de construction de  
la Suisse romande, des**aides - monteurs**

ainsi que du

**personnel auxiliaire  
masculin**Instruction assurée par nos soins.  
Sens normal des couleurs indispensable.Les Intéressés sont priés de s'adresser par  
écrit ou par téléphone àMonsieur Masset, chef d'installation de la  
maison HASLER S.A., Central téléphone de  
Neuchâtel, tél. (038) 25 39 94.

AVIA &amp; SILVANA SA

engage, pour travail en atelier et à domicile,

**EMBOÎTEURS**

— Entrée immédiate ou à convenir

— Nous serions disposés à former une personne  
sérieuse sur cette partie

— Horaire libre.

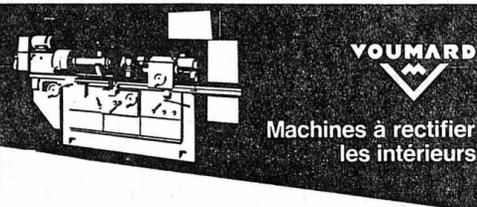
Faire offres ou se présenter à la fabrique :

Place-d'Armes 3, 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 25 67 01.

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ  
DES GARDE-TEMPS S.A.**Commerçants**Ne vous creusez pas la tête pour vos pro-  
blèmes de publicité. Nous avons pour les  
résoudre un service à votre disposition.  
Feuille d'avis de NeuchâtelImportante maison cherche pour son service  
des ventes un**COLLABORATEUR-  
RESPONSABLE**dont la tâche consistera à visiter une bonne  
clientèle de commerçants.Avec le temps, il devrait avoir les capacités  
requis pour assumer les responsabilités du ser-  
vice extérieur de l'entreprise comme inspecteur  
des ventes.Nous offrons à un homme capable, âgé de 30 à  
45 ans, connaissant l'allemand et le français, une  
situation d'avenir dans une entreprise cente-  
naire, cependant jeune et bien organisée.Soyez assurés de la plus entière discrétion, en  
nous adressant s.v.p. vos offres manuscrites et  
un bref curriculum vitae sous chiffres 28-900258,  
Publicitas, Neuchâtel.**Securitas**

engage à Neuchâtel des :

**gardes professionnels**  
**gardes auxiliaires-  
remplaçants de nuit**  
**gardes auxiliaires  
pour manifestations**  
**hôtesses**

Formation assurée par nos soins.  
Situation stable et bien rémunérée.  
13me salaire pour gardes professionnels.Ecrire ou téléphoner à :  
SECURITAS, rue de Prébarreau 8, 2004 Neuchâtel.  
Tél. (038) 24 45 25.**Securitas**Machines à rectifier  
les intérieurs

cherche :

**MÉCANICIENS-MONTEURS**

en machines-outils, pour le montage et les essais ;

**MÉCANICIEN**

pour son département outillage et prototype ;

**AIDE-CONCIERGE**personne de toute confiance, consciencieuse, ayant  
de l'initiative ;**OUVRIER D'ATELIER**

pour travaux de manutention.

Faire offres écrites ou téléphoner au (038) 25 88 41,  
ou se présenter les lundis, mercredis et vendredis  
dès 15 h à VOUMARD MACHINES CO S.A.,  
2068 HAUTERIVE (NE).**VOUMARD MACHINES CO S.A.**  
2068 HAUTERIVE / Neuchâtel SUISSE

Nous cherchons, pour notre usine de Monthey,

**1 INGÉNIEUR-TECHNICIEN ETS**chargé de l'étude et de la réalisation de nouvelles installations en  
génie chimique.Pour cette activité variée et intéressante, nous donnerons la préfé-  
rence à un collaborateur dynamique, ayant de l'initiative et quel-  
ques années d'expérience.**1 INGÉNIEUR-TECHNICIEN-ÉLECTRICIEN ETS  
DESTINÉ À L'ÉCOLE D'ENTREPRISE**

Nous confions au titulaire de ce nouveau poste :

- la formation de nos apprentis en électronique et automaton, les cours pour monteurs-électriciens, etc.
- le recyclage ou la formation continue de professionnels du secteur électrique
- éventuellement le perfectionnement d'une partie de notre personnel technique.

Notre usine occupe 2000 person-  
nes à la production de matières  
intermédiaires, colorants, produits  
antiparasitaires, matières plasti-  
ques dans des unités de pro-  
duction très modernes.Située au milieu d'une région  
touristique très connue, notre  
entreprise en plein développe-  
ment offre à de futurs collabo-  
rateurs toutes les conditions  
souhaitables à une carrière inté-  
ressante.Les candidats sont priés de faire leurs offres détaillées au  
Service du personnel de CIBA-GEIGY S.A., usine de Mon-  
they, 1870 Monthey.

CIBA-GEIGY

**PAPETERIES DE SERRIÈRES S.A.**  
s'adresse à...

... VOUS QUI AIMEZ :

- aller à la pêche
- jardiner
- cultiver votre vigne
- en été, profiter en famille des plaisirs du lac
- en automne, aller aux champignons
- en hiver, skier en semaine lorsque les pistes ne sont pas surpeuplées

**Tous ces loisirs vous sont possibles,  
si vous choisissez un travail en équipe  
dans notre entreprise.**Venez discuter d'un engagement éventuel avec notre service du  
personnel ; vous serez le bienvenu, même si vous ne désirez qu'un  
renseignement.**PAPETERIES DE SERRIÈRES S.A.**  
2003 NEUCHÂTEL

Tél. (038) 25 75 75

**Voulez-vous mener un  
«team» au succès?**Nous sommes une importante entreprise suisse de services, avec de  
nombreux bureaux en Europe et aux USA.

Nous cherchons un responsable pour le canton de Neuchâtel.

Nous offrons à une personne dynamique, ayant de l'initiative et de  
l'entregent :

- une situation de cadre comportant des responsabilités étendues
- l'appui d'une équipe de direction jeune et tournée vers l'avenir
- les conditions de travail et les avantages sociaux d'une entre-  
prise moderne et dynamique. (Bureaux centre ville.)

Nous demandons un homme de 25 à 35 ans

- ayant de l'intérêt pour les problèmes de personnel
- disposant d'une grande aisance dans les contacts humains
- bénéficiant d'une bonne formation commerciale
- sachant allier don d'imagination et esprit de méthode.

Entrée immédiate ou à convenir.

Veuillez adresser vos offres complètes sous chiffres 28-900263 à Publi-  
citas, 8000 Zurich.Nous assurons une discrétion absolue et répondrons à chaque candi-  
dature.



**La pluie, c'est gai...** depuis qu'on peut se protéger sous de vastes parapluies multicolores. Une mode nouvelle, drôle et pratique.

**28.-**

**Maxi-parapluie en coton**  
Armature Piantini.  
Impressions multicolores.  
Manche et pointe en bois véritable.

**20.-**

**Grand parapluie en nylon**  
Armature Piantini.  
Impressions multicolores.  
Manche et pointe en bois véritable.

**22.-**

**Grand parapluie en coton**  
Armature Piantini.  
Impressions multicolores.  
Manche et pointe en bois véritable.

**De la MIGROS évidemment.**  
Dans les Marchés-Migros de la rue de l'Hôpital et de Pesieux

Les restaurants  
**BEAULAC**  
Rue de la Neuchâtel  
Tél. 24 42 42  
Neuchâtel



cherchent tout de suite ou pour date à convenir :

**SOMMELIER  
SOMMELIÈRE  
FILLE ou GARÇON**

pour l'office.

Nous vous prions de prendre contact par téléphone, dès 14 h 30, avec Mme Prod'Hom.

**LES GENEVEYS - SUR - COFFRANE**

Nous cherchons un (e)

**porteur (euse) de journaux**

disposant d'un aide pour la distribution de notre journal aux Geneveys-sur-Coffrane.

Entrée en service dans le courant du mois d'octobre.

Pour tous renseignements et offres de service, s'adresser à

FAN - L'EXPRESS  
Service de distribution  
4, rue Saint-Maurice  
2001 NEUCHÂTEL. Tél. 25 65 01.

**DUBIED**

Nous cherchons pour notre département VENTES MACHINES-OUTILS

**une secrétaire**

trilingue (français-allemand-anglais), expérimentée, capable d'assurer les contacts et la correspondance avec nos représentants.

Nous renseignerons de façon détaillée, et sans engagement, toute personne que ce poste intéresserait.

DISCRETION ABSOLUE GARANTIE.

Ed. DUBIED & Cie S.A.  
Service du personnel  
2074 MARIN  
Tél. (038) 33 12 21.

USINE DE MARIN

Dem. d'emplois

**Jeune homme infirme**

cherche emploi, selon ses capacités, et ses possibilités, à Neuchâtel ou aux environs. Adresser offres écrites à FE 2400 au bureau du journal.

Qui engage

Jeune Suisse, de 16 ans, qui voudrait garder 2 enfants, faire un peu de ménage et en plus apprendre la langue française ? Désire belle chambre et bon salaire.

Faire offres à Mlle Evi Gehring, Boutangerie 9, 2112 Môtiers (NE). Tél. (038) 61 14 25.

Homme, 31 ans, permis A, cherche maison ou entreprise qui le formerait en qualité de **chauffeur** poids lourd. Adresser offres écrites à AZ 2395 au bureau du journal.

Dem. à acheter

On cherche **vieux potager**

Tél. (021) 32 55 55, interne 122, de 8 à 16 heures.

On demande

**piano d'occasion**

cadre fer.

Paiement comptant. Tél. (021) 23 92 02, dès 18 heures.

AVIS DIVERS

**TRANSFORMATION ET RETOUCHE**  
de vestons - pantalons - manteaux - robes - costumes  
**RÉPARATION**  
de poches et fermetures éclair à pantalons  
**SUR MESURE**  
costumes - manteaux et robes  
**R. POFET**  
Tailleur  
Ecluse 10, Neuchâtel  
Tél. 25 90 17

**OFFRES D'EMPLOIS**

Maison spécialisée cherche pour entrée immédiate ou à convenir

**BONNE VENDEUSE**

de disques de musique classique et variétés.  
Place stable bien rétribuée, ambiance agréable.

Faire offres manuscrites, avec prétentions de salaire, sous chiffres PL 903161 à Publicitas, 1002 Lausanne.

Nous engageons :

**maçons manœuvres**

Tél. 24 44 66.

Nous cherchons pour notre bureau d'études

**PROJETEUR D'INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES**

capable de travailler de façon indépendante pour l'élaboration des projets de bâtiments locatifs et fabriques, des projets de recherche de personnes et interphones ainsi que pour seconder techniquement nos vendeurs.

Nous offrons les conditions de travail d'une entreprise moderne et pratiquons un horaire individuel. Si vous vous intéressez à ce poste, nous vous prions de faire parvenir vos offres à :

HASLER INSTALLATIONS S.A.,  
16, rue de Monruz, Neuchâtel.



**METAUX PRECIEUX S.A.**

2000 NEUCHÂTEL 9

cherche, pour son département administratif :

**FACTURIÈRE**

pour la facturation et divers autres travaux administratifs ;

**EMPLOYÉE DE BUREAU**

ayant certaines aptitudes pour les chiffres. Nous offrons activités variées et intéressantes ainsi que les prestations sociales d'une grande entreprise.

Prière de faire offres écrites ou de se présenter au service du personnel qui fournira volontiers tout renseignement complémentaire.

METAUX PRECIEUX S.A., avenue du Vignoble 2,  
2000 Neuchâtel 9. Tél. (038) 25 72 31.



**Les Ponts-de-Martel**

cherche :

**MÉCANICIENS**

faiseur d'étampes

**MÉCANICIENS**

outilleurs

**AIDES - MÉCANICIENS**

pour la fabrication d'outillage ainsi que :

**OUVRIERS (ÈRES) SPÉCIALISÉS (ÉES)**

qui seraient formés par nos soins.

Faire offres à : BALANCIERS RÉUNIS S.A.  
Fabrique Jaquet-Huguenin, 2316 les Ponts-de-Martel.  
Tél. (039) 37 13 73.

A remettre à la Chaux-de-Fonds, pour raison d'âge,

**COMMERCE DE MEUBLES**

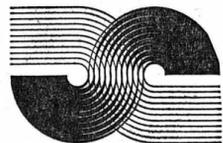
de moyenne importance.

Excellente situation, sur artère principale, en plein centre commercial de la ville.

Chiffre d'affaires intéressant, prouvé par fiduciaire.

Ecrire sous chiffres P 28-950123, à Publicitas, 51, av. Léopold-Robert, 2301 la Chaux-de-Fonds.

radio-suisse sa



télécommunications  
sécurité aérienne

Pour nos services de la sécurité aérienne de Genève-Coltrin, nous cherchons plusieurs jeunes filles en vue de les former comme

**TÉLÉGRAPHISTES  
-TÉLEXISTES**

Nous offrons une activité intéressante et variée, des conditions de travail avantageuses, toutes les prestations sociales, une bonne rémunération.

Conditions d'engagement : Nationalité suisse  
Age 16 à 22 ans  
Bonne formation scolaire  
Connaissances d'anglais.

Durée de la formation : 1 année

Date d'entrée : 1er mai 1974.

Vous obtiendrez une documentation complète et une formule d'inscription en vous adressant à :

**RADIO-SUISSE S.A.**

Division d'exploitation, case postale, 3000 Berne 14.  
Tél. (031) 65 91 11. Veuillez demander M. Herzog.

**COMMERCES**

A remettre **excellente affaire**

de représentation de matériel pour hôtellerie, boucherie, etc. bien introduit en Suisse romande. Prix à discuter.

Adresser offres écrites à LD 2332 au bureau du journal.

A remettre à Lausanne, pour cause de départ,

**institut de beauté**

de très bonne renommée et très bien situé.

Adresser offres sous chiffres 100.178, aux Annonces Suisses S.A. « ASSA », 1002 Lausanne.

A vendre près de Neuchâtel

**KIOSQUE**

tabac, journaux, sport-toto, etc. Affaire intéressante à remettre à personne solvable.

Adresser offres écrites à BA 2396 au bureau du journal.









# L'esprit de Magirus-Deutz

On le sent partout: Magirus-Deutz ne s'occupe que de camions, mais... avec l'intensité propre aux vrais spécialistes. L'esprit de Magirus-Deutz, il faut le vivre lors d'une démonstration. Tél. 064 5119 44



Hämmerli Agence générale 5600 Lenzbourg, tél. 064 5119 44

10/73

**ARCADES** 25 78 78 Aujourd'hui 15 h - 20 h 30 **DERNIER JOUR**

Elle boit pas... Elle fume pas... Elle drague pas...  
**MAIS ELLE CAUSE!**

**DÈS DEMAIN: 15 h - 20 h 30**

Une nouvelle réussite du « pollcier » français

**LINO VENTURA**



Un anti-JAMES BOND

Action... Suspense!

LE SILENCIEUX  
CLAUDE PINOTEAU JEAN-LOUP DABADIE LEA MASSARI

**SAMEDI 13 OCTOBRE**

à la Chaux-de-Fonds,

place du Stand, devant le Cercle catholique :

**Grand marché aux puces**

en faveur du fonds spécial de dépannage social.

Organisation : boutique Chez La Paluche, la Chaux-de-Fonds.  
Collaboration : M. G. Schifferdecker, O.C.M., Neuchâtel.

Particulier disposant de

**Fr. 250 000.-**

cherche à les placer dans construction ou entreprise commerciales ou industrielles (avec ou sans participation).  
Intérêt souhaité : 8 %.

Adresser offres sous chiffres JI 2404 au bureau du journal.

**Le spécialiste**

SUPPORTS et CHAUSSURES

pour vos sur mesure

Magasin de chaussures

Le plus grand choix de modèles, à porter avec nos supports plantaires et pour les pieds sensibles.

**DESPLAND**

2022 Bevaix  
Bottier-orthopédiste  
Tél. (038) 46 12 46  
Parcage facile

**DÉMÉNAGEMENTS**

Toutes directions - Suisse et France

**POLDI JAQUET**

Neuchâtel Tél. 25 55 65

Véhicules à moteur et accessoires

A vendre Citroën **Ami Super Break**

1973, rouge, voiture de démonstration. Garage de la Station 2042 Valangin. Tél. 36 11 30.

Particulier vend **Alfa 2000**

modèle 1973, 4000 km. Reprise éventuelle occasion avec peu de kilomètres. Tél. (038) 33 59 77.

Occasion exceptionnelle, pour cause de double emploi, à vendre **VW 1600 LE**

1973. Tél. (038) 33 38 60.

A vendre Austin **Clubman**

modèle 1970. Expertisée. Tél. (038) 31 53 56, dès 19 heures.

**OCASION UNIQUE MAZDA 1600**

de Luxe, 1971, expertisée, 33.000 km. Parfait état. Garage M. BARDO, Sablons 47, Neuchâtel. Tél. (038) 24 18 42 - 24 18 44.

A vendre **2 CV**

1972, blanche, 40.000 km, moteur révisé. Expertisée. Garage de la Station 2042 Valangin. Tél. 36 11 30.

**URGENT**

A vendre **Datsun 2400 combi**

7 places, 1973, blanche. Tél. (038) 24 76 94, dès 20 heures.

A vendre

**Alfa Romeo**

1750, GTV, 50.000 km, expertisée. Tél. (038) 31 53 56, dès 19 heures.

A vendre **Opel Kadett Combi**

modèle 1967, expertisée. Garage du Val-de-Ruz, Boudevilliers. Tél. (038) 36 15 15, (038) 41 37 03, le soir.

A vendre **Simca 1100 S**

modèle 1972, expertisée. Garage du Val-de-Ruz, Boudevilliers. Tél. (038) 36 15 15, (038) 41 37 03, le soir.

**OCASION DU JOUR**

**MAZDA 1500**

1968, expertisée, très bon état. Garage M. BARDO, Sablons 47, Neuchâtel. Tél. (038) 24 18 42 - 24 18 44.

**Cabriolet Sport Spitfire**

3 places, 6 CV. Peinture neuve. Expertisée. Prix : Fr. 2900.—. Grandes facilités de paiement. Garage Wasor, Seyon 34-38, Neuchâtel.

**Centre d'Occasions**

RENAULT R 16 TS	40.000 km	bleue	1972
RENAULT 16 GL	6400 fr.	grise	1970
RENAULT 16 GL	73.000 km	blanche	1970
RENAULT 10 1300	42.000 km	crème	1970
RENAULT 6 TL	43.000 km	blanche	1971
RENAULT 4 E	43.000 km	blanche	1968
TOYOTA Corolla	14.000 km	jaune	1972
OPEL Kadett	3300 fr	blanche	1969
PEUGEOT 204	60.000 km	blanche	1968
FIAT 124 S	49.000 km	beige	1971
Sunbeam 1500 GT	27.000 km	rouge	1971
SIMCA 1000	44.000 km	verte	1970
VW K 70 L	75.000 km	bleue	1971
ALFA GIULIA 1300	TI3700 fr.	blanche	1968

**ROBERT**  
Champ-Bougin 34-36 - NEUCHÂTEL  
Tél. (038) 25 31 08

A vendre, de particulier, **VOLVO 144**  
Grand Luxe, à injection électronique, overdrive modèle 1971. Prix très intéressant. Tél. privé (038) 46 11 35; bureau 25 45 78.

A vendre **Citroën GS 1220**  
Très avantageux, 6000 km, Intérieur Targa. Tél. (038) 24 12 12, aux heures des repas, M. Buet.

**OCASION LADA 1200**  
radio, 36.000 km, 1972, grise.  
Garage du Chasseron - Le Bey, 1408 Yverdon. Tél. (024) 2 22 88.

On cherche à acheter **DAF 33**  
de date assez récente, en bon état de marche. Faire offres sous chiffres 87-50413 aux Annonces Suisses S.A. « ASSA », 2, fbg du Lac, 2000 Neuchâtel.

AGENCE OFFICIELLE VENTE ET SERVICE **alfa romeo**  
**GARAGE DU VAL-DE-RUZ**  
**H. VUARRAZ**  
2043 BOUDEVILLIERS / NE  
Tél. 038/36 15 15

Le bref trajet s'avère payant!

## Demain JEUDI, vente du soir jusqu'à 21 heures à Bienne au «Paradis du meuble» chez Pfister ameublements sa

- La bonne occasion pour tous les amateurs de meubles et de tapis
- Prix Superdiscount extrêmement avantageux
- Prévoyez votre visite assez tôt
- Essence gratuite, bonification des billets de chemin de fer pour tout achat dès Fr. 500.—
- Livraison franco domicile et installation gratuite par nos spécialistes



**BIENNE**  
**Place du Marché Neuf**  
Devant la maison et dans les environs  
Téléphone 032 - 3 68 62  
Heures d'ouverture: JE de 08.00 à 21.00  
LU de 13.30 à 18.30 VE de 08.00 à 18.30  
MA-ME de 08.00 à 18.30 SA de 08.00 à 16.00  
Arrêt de bus - Place du Marché-Neuf  
De la gare, 8 minutes à pied

**LE VOYAGE A VALENCE**  
PAR Françoise HOVILLE

Je crus d'abord que quelque cataclysme avait bouleversé la famille avant mon arrivée, et qu'elle ne pouvait s'en remettre! Mais je vis bientôt qu'ils étaient ainsi dans leur état habituel, et que ce qui me semblait anormal leur était naturel...  
Le seul élément calme était certainement M. Beanjee. Mais, justement, ce calme singulier, dominant les plus sordides querelles, devenait à la longue irritant. S'il se mêlait à la dispute, il ne disait que quelques mots avec indifférence, qui invariablement jetaient de l'huile sur le feu. Je suis sûre qu'il aurait pu voir les garçons s'entre-tuer, sans intervenir autrement que par ces mots :  
— Mes compliments, ma chère, vos enfants sont parfaitement élevés...  
Car M. et Mme Beanjee se disaient « vous » mais c'était un signe de distance, non de respect. Il résultait de cette mésestante une atmosphère perpétuelle de désaccord, d'inharmonie, où je respirais mal...  
La plus survoltée de la famille était Mme Beanjee. Mais ses plus grosses rages éclataient le plus souvent contre son mari. Il était l'élément catalyseur qui peu à peu provoquait l'explosion. Elle pouvait alors lui jeter n'importe quoi à la tête! Il évitait les objets avec l'adroite souplesse d'un singe et le calme d'un Bouddha. Elle frisait la crise de nerfs tandis qu'il sortait avec un sourire supérieurement méprisant...  
Je me souviens de mon ahurissement, la première fois que je vis une poêle à frire voler au-dessus de ma tête et passer par la fenêtre! Elle n'atteignit pas son destinataire et tomba dans la cour cimentée — la cuisine était au premier — avec un vacarme à vous percer le tympan qui eut effet de faire aboyer tous les chiens des environs. Mais je fus la seule à être surprise. J'en conclus que ce n'était là qu'une des multiples « scènes de la vie de famille » des Beanjee, et qu'il fallait en prendre son parti...  
Malgré son caractère explosif, il me fut assez facile de m'entendre avec Mme Beanjee. C'était une femme pleine de ressource. Elle eut tôt fait de trouver dans sa garde-robe de quoi suppléer aux carences de la mienne. Je n'osai avouer que j'eusse préféré des robes neuves. Je n'osai pas non plus

parler argent. Rien, dans la famille Beanjee, n'était plus rare qu'un billet de banque en liberté! Il avait été convenu une fois pour toutes que « je faisais partie de la famille », que « je ne manquerais de rien », et que « si je voulais quoi que ce soit je n'avais qu'à le dire ». Mais il m'arriva de parler à des sourds...  
Je n'ai jamais su le prix des meubles de notre maison qui furent vendus. Les autres s'entassaient dans le hangar attenant au garage. Des caisses pleines de linge et de bibelots, des valises bourrées de livres reléguées au grenier. Malgré les affirmations de M. Beanjee, il n'y avait pas de place dans l'appartement pour ranger tout cela. Il promit de faire installer des rayonnages : les promesses de M. Beanjee étaient innombrables...  
De même que le travail de sa femme. Elle fut heureuse de découvrir que je savais à peu près tout faire dans une maison. Je ne sais par quel mystère, quelques jours après mon arrivée, la petite bonne, qui était là, disparut...  
On eût, certes, profondément offensé les Beanjee en leur disant que j'étais leur domestique. Mais je ne vois pas quel autre non donner à mes différentes activités. Une preuve fondamentale démontrait cependant que je n'étais pas une domestique : je n'étais pas rémunérée!  
Quand je dis que je faisais tout dans la maison, c'est faux. Je ne faisais pas la chambre de M. Beanjee. Il avait pour elle le plus grand respect. Personne n'y entra. Il en gardait la clé et faisait son ménage lui-même. Il pouvait y rester des heures. Il lui arrivait même de ne pas en sortir de la journée et de ne pas manger. Un jour, sa femme, exaspérée, m'expliqua :  
— Devine ce qu'il fait dans sa tanière?.. Eh bien, il est à quatre pattes devant ses bons Dieux! Vichnou, Shiva! Je ne sais qui! Comme s'il n'y avait pas mieux à faire! Qu'est-ce que tu dis de ça?... — J'étais abasourdie. — Sur-tout ne va pas le répéter, cela ferait mauvais effet pour la clientèle! Tu comprends, quand il va à l'église, pour les photos de communion, les gens n'aimeraient pas cela! Au début que nous étions ici, j'ai dit à tout le monde qu'il était catholique, et c'est vrai! Il s'est converti pour notre

mariage, mais ça n'a pas duré! Ce qu'il voulait c'était ma dot! Mais il ne l'emportera pas en Paradis! J'ai mes économies, et il n'en sait rien!  
Ainsi éclairée, je crus longtemps que leurs disputes n'avaient pas d'autre source que l'argent, ou la religion. Mais vous comprendrez qu'au sein de cette famille impossible je ne tardai pas à m'ennuyer. Les garçons étaient indifférents, et grossiers. A force de les voir partir pour le lycée, j'eus quelque nostalgie des études. Et puis je songeais à mon avenir. Je n'allais pas, toute ma vie, faire le ménage des Beanjee!...  
Je n'ai jamais appris le chinois, pourtant je pense que c'est en cette langue que j'expliquai mon point de vue à ces gens bornés — pour une fois d'accord — qui ne comprenaient rien.  
Etats-je donc malheureuse chez eux, pour désirer travailler ailleurs? Qu'avais-je à faire d'un métier? Les femmes se marient, c'est leur vocation, leur vrai but dans la vie! Leur seul bonheur! — Parler mariage les rendait toujours lyriques. — Mon mariage serait inéluctable, obligatoire; une vraie planche de salut!...  
Moi, je continuai de parler chinois! Alors, ils donnèrent des précisions. D'abord, il fallait s'occuper des garçons. « Eux » avaient besoin d'un métier! Et puis on peut faire des sacrifices pour deux pas pour trois... Le magasin rapportait bien un peu, mais avec les impôts... Ah! les impôts! Les bons impôts! La belle excuse que voilà! Mais qu'est-ce qu'ils feraient tous, les avarés, les grippe-sous, les ladres, les rats, les cupides, les pingres, les mesquins! Mais qu'est-ce qu'ils feraient, je vous le demande, s'il n'y avait pas le paravent des impôts!  
Un grand éclat de rire m'interrompit.  
— Vous leur en voulez beaucoup à tous ces gens-là?  
— Oh! C'est vrai! Je ne puis les souffrir! Et vous?  
— Ma foi, ce n'est pas parmi eux que je choisirais mes amis. Et comment s'est terminée cette discussion?  
(A suivre)



**ELAN**

La machine à laver 100% automatique, 4 kg de linge sec avec programme économique ou 2 kg pour petite lessive, 14 programmes - traitement particulier du linge très sale - programme Bio.

Un prix très étudié

**1045.-**

seulement

naturellement chez le spécialiste

**Jeanneret & Cie**  
Au Confort Ménager  
Seyon 26 - 28 - 30 - Neuchâtel - Tél. 245777

Beau choix de

**PANTALONS**

et

**JUPES**

**JUTZELER**  
HOPITAL 3 NEUCHATEL

*...le saviez-vous?*

**Vionnet sa**

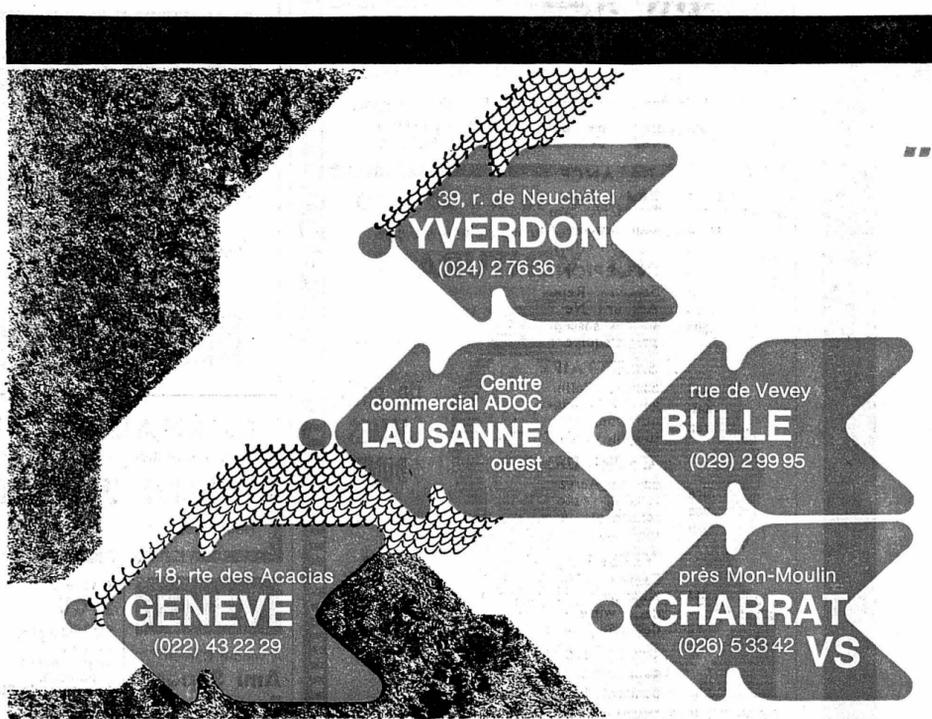
le plus grand réseau de magasins-exposition en Suisse romande:  
Un choix considérable de meubles de haute qualité.  
Dans votre intérêt, rendez-vous donc chez Vionnet.

**BON** pour une documentation

Nom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

688



**ZERMATT**  
**Hôtel Alpenblick**  
Profitez de nos prix de basse saison, du 5 janvier au 9 février 1974, pour groupes, sociétés, clubs (également individuellement). Arrangements de 7 jours ou à convenir. Ecrivez-nous dès aujourd'hui pour demander nos prix et notre documentation. Pannatier Daniel, professeur sk. Tél. (028) 772 84.

**VARICES ?**

Alors sans hésitation, faites l'essai de **BAS « SIGVARIS »**. Technique parfaite de compression. « SIGVARIS » en exclusivité à Neuchâtel chez

**Y. REBER**  
Bandagiste A.S.O.B.  
19, fbg de l'Hôpital  
2me étage, Neuchâtel  
Tél. (038) 25 14 52

**L'opticien ne vous vend pas des lunettes, mais un visage: COBRA**



Regardez bien ce sigle!  
... c'est ce que vous pouvez faire de mieux avec vos anciennes lunettes!

Grâce à COBRA la forme personnalise votre visage, la couleur lui donne du charme et l'opticien est à votre disposition pour vous conseiller. Le matériel de COBRA est Optyl, ce qui permet des formes fantastiques et des couleurs harmonieuses ainsi que 30% d'économie de poids. Madame, Monsieur, votre visage vaut bien une COBRA.

**Forme parfaite, couleur parfaite: votre visage**

**COBRA**  
LUNETTES SUR MESURE - EN OPTYL

Il y a aussi un opticien qui représente COBRA près de chez vous:

**La Chaux-de-Fonds:** Von Gunten, opticiens, Av. Léopold-Robert 23 · Neuchâtel: P. + R. Comminot, Rue Hôpital 17 · Lunetterie Optique Clairvue, Bassin 8 · V. Rabus, Faubourg de l'Hôpital



**Le freinage GS.**  
**Parce qu'il n'y a pas toujours un signal pour prévenir...**



Et que le danger, lui, ne prévient pas. Il faut pouvoir agir vite. C'est pourquoi les freins de la GS sont servo-assistés. C'est pourquoi la GS est équipée d'un double circuit s'adaptant automatiquement à la charge et à sa réparation. Et c'est pourquoi les 4 roues de la GS sont dotées de freins à disque.

Quand on sait la néfaste influence des mauvais amortisseurs dans le freinage, on est heureux de posséder un véhicule qui n'en a pas. Autres atouts GS: son excellente tenue de route, sa vitesse de croisière de plus de 150 km/h, sa conduite agréable grâce à l'hydropneumatique et les dimensions généreuses de son intérieur.

Pour mettre tous les atouts de votre côté.  
**Citroën GS: dès Fr. 9500.-**

4 cylindres opposés à plat, refroidissement à air, 2 arbres à cames en tête. Traction avant. 4 roues indépendantes. Suspension hydropneumatique à hauteur réglable et correcteur d'assiette. 4 freins à disque assistés avec répartiteur de charge. Benline, break, modèle Club (exécution plus luxueuse). GS: 1015 cm<sup>3</sup>, 65,6 CV DIN/61 CV SAE. Vitesse max: 148 km/h, consommation: 9,3 l/100 km. GS 1220: 1222 cm<sup>3</sup>, 60 CV DIN/65,5 CV SAE. Vitesse max: 161 km/h, consommation: 9,3 l/100 km.

GS 236/74 **CITROËN GS** Citroën préfère TOTAL

Neuchâtel: Garages Apollo S.A., tél. (038) 24 12 12. Yverdon: Garage Nord Apollo S.A., tél. (024) 2 12 12. Boudevilliers: Centre Automobile, Garage Moderne, tél. 36 14 37. Cortaillod: F. Zeder, tél. 42 10 60. Fleurier: Claude Hotz, tél. 61 29 22. Fontainemelon: W. Christinat, tél. 53 34 77. Pesex: M. Ducommun, Garage Central, tél. 31 12 74. Saint-Blaise: J.-P. Bourquin, Garage du Lac, tél. 33 21 88. Valangin: M. Lautenbacher, Garage de la Station, tél. 36 11 30.

Téléphonez au **24 12 12** pour un essai de 24 heures

**CITROËN Apollo**  
Garages Henri Favre S.A.  
Fbg Lac Neuchâtel © 038 241212

**COPO**

**CRESSIER**  
Vendredi 12 octobre 1973

**DÉMONSTRATION**  
des machines à coudre et repasseuses

**SATRAP**

**COPO**

Notre démonstratrice se fera un plaisir et un devoir de répondre à toutes vos questions





## Savoir plus: une nécessité pour les jeunes

Parce que Savoir plus traite l'essentiel, uniquement.

### Pour vous les jeunes.

De jour en jour, la vie devient plus exigeante pour vous, les jeunes. Il devient toujours plus nécessaire d'en savoir plus, et de savoir mieux, sur tous les sujets.

**SAVOIR PLUS** est l'encyclopédie qui vous aide à mieux comprendre tout ce qui vous entoure: le monde et ses techniques, les hommes et leur histoire. En lisant Savoir Plus, vous découvrirez qu'on peut apprendre sans s'ennuyer.

Pour vous, les jeunes, c'est essentiel! Savoir Plus vous ouvre les portes de toutes les connaissances et vous permet d'aller plus loin.

### 4500 sujets essentiels.

**SAVOIR PLUS** s'est limité à 4500 sujets. 4500 sujets qui constituent les connaissances indispensables à l'homme d'aujourd'hui. 4500 sujets essentiels, traités simplement. Mais avec des explications toujours claires et passionnantes, 4500 sujets à travers lesquels vous

découvrirez des choses nouvelles pour vous. 4500 sujets qui vous permettront de replacer vos connaissances dans leur contexte.

### Connaissances vivantes et utiles.

**SAVOIR PLUS** est l'encyclopédie des connaissances vivantes et utiles, utiles aux jeunes et à toute la famille.

*Cette semaine, des articles passionnants sur les abeilles, l'art abstrait, les accélérateurs de particules et plus de 40 autres sujets, dans les fascicules 1 et 2 de Savoir Plus.*

### SAVOIR PLUS

150 fascicules hebdomadaires de 24 pages entièrement illustrés en couleur. 4500 articles dont 300 grandes monographies. Au total, 10 magnifiques volumes sous reliures mobiles. Un ouvrage jeune, moderne et facile à lire. Une production Alpha.

### Un numéro gratuit!

Les fascicules 1 et 2 sont vendus pour le prix d'un seul: Fr. 2,90 seulement. Chaque lundi dans tous les kiosques et en librairie.

### Grand Concours SAVOIR PLUS.

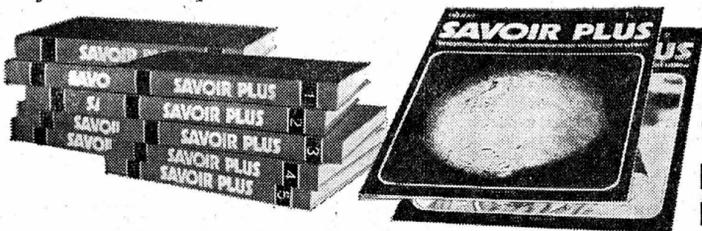
«Le Saviez-vous?» c'est le thème du grand concours Savoir Plus. 8 questions seront posées dans les numéros 3 à 10. Tout le monde peut y répondre. 10 grands voyages à gagner (Brésil, Inde, Antilles...) et près de 500 autres prix. Poster gratuit pour chaque participant.

Seulement Fr. **2,90**

Cette semaine  
sortie des N°1 et 2

# SAVOIR PLUS

l'encyclopédie des connaissances vivantes et utiles



OFD

Une publication des **EDITIONS KISTER S.A.** Genève, 33, quai Wilson, tél. 022 31 50 00

## UNIVERSITÉ POPULAIRE NEUCHÂTELOISE

### Cours du semestre d'hiver 1973-1974

<b>Anglais</b> M. R. Wilson	laboratoire de langues ; niveau moyen-supérieur	mardi et jeudi	24 soirées dès le 22.10.73	Fr. 50.—
<b>Biologie</b> M. J. Bovet	L'origine de la vie	mardi	10 soirées dès le 16.10.73	Fr. 20.—
<b>Droit social</b> M. Philippe Bois	Droit du travail assurances sociales	lundi	12 soirées dès le 7.1.74	Fr. 25.—
<b>Economie politique</b> M. Eric Du Bois	Finances publiques et privées Questions d'actualité	lundi	16 soirées dès le 22.10.73	Fr. 32.—
<b>Electronique</b> M. Robert Perrenoud	Introduction à l'électronique	jeudi	19 soirées dès le 25.10.73	Fr. 38.—
<b>Expression française</b> M. Samuel Puthod	Le français tel qu'on doit le parler, ou les causes du mal	mercredi	16 soirées dès le 24.10.73	Fr. 30.—
<b>Histoire</b> M. Aurèle Cattin	Les grands sites archéologiques de la Grèce (avec diapositives)	mardi	20 soirées dès le 23.10.73	Fr. 32.—
<b>Mathématiques</b> M. Marcel Arnoux	Eléments de statistique et du calcul différentiel	lundi	20 soirées dès le 22.10.73	Fr. 45.—
<b>Musique</b> M. J.-J. Eigeldinger	Le Lied romantique de Mozart à Brahms (avec auditions)	mardi	12 soirées dès le 6.11.73	Fr. 18.—
<b>Philosophie</b> M. Eric Merlotti	La liberté	vendredi	8 soirées dès le 25.10.73	Fr. 16.—

LE PROGRAMME COMPLET des cours est disponible dans les librairies et à la Bibliothèque de la ville.  
INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS : UPN, case postale 62, 2034 Pesex, tél. 31 51 51.

## Ecole de conduite

toutes catégories

**A. Maire J.-J. Kramer W. Pillonel**  
Tél. 25 67 70 Tél. 33 34 54 Tél. 42 28 95

**SAVOIR CIRCULER - AVENIR ASSURÉ**  
Téléphoner entre 12 h 30 et 13 h et dès 20 heures.

Beau choix  
de cartes de visite  
à l'imprimerie  
de ce journal



Tél. 24 17 13

## l'argent

tout de suite  
de Fr. 500.— à 20'000.—

670'000 crédits payés

rapide—discret  
simple

### Banque Procrédit

2001 Neuchâtel, av. Rousseau 5  
Tél. 038 - 24 63 63  
ouvert 08.00—12.15 et 13.45—18.00

### Bon

Je désire Fr. ....  
tout de suite en espèces.

Nom .....

Prénom .....

Rue .....

Localité .....

### Les fameux vols de propagande

**1 SEMAINE**  
Fr. 250.—

au départ de Genève  
et Fr. 270.— de  
Bâle / Zurich

**PARADIS  
DU SOLEIL**

**MAJORQUE**

bains de mer fertiles, plage de sable chaud,  
forêts de pins aromatiques, excellente nourriture.  
Tous nos hôtels directement au bord de la mer  
sans rue devant.

**UNIQUE AU MONDE:**  
Numéro de chambre notifié pour chaque réservation.

**4 AU 11 NOVEMBRE**

Programme spécial et inscriptions par:  
**Universal Air Tours Bâle**  
Steinenvorstadt 40 Téléphone (061) 22 15 44

## MAMANS!

Pendant que vous faites vos achats, que vous êtes chez le médecin ou le coiffeur, confiez vos enfants à la garderie

### SORIMONT

ouverte l'après-midi.

Renseignements : tél. 25 14 60 ;  
24 77 60.

## Transports de pianos Déménagements GRANDIDIER

NEUCHÂTEL Tél. (038) 31 69 73

## STOP!

J'entreprends tous travaux de

### peinture papiers peints

pour novembre, décembre et  
début 1974.

Travail rapide et soigné.

Prix avantageux.

Tél. (038) 33 23 62.

### Dixieland Jazz-Konzert

## The Dutch Swing college Band mit Teddy Wilson

Mercredi 10 octobre 1973, 20 h 30

### La Chaux-de-Fonds Salle de musique

Location à la Tabatière du Théâtre,  
la Chaux-de-Fonds. Tél. (039) 22 53 53.

Europas beste Dixieland-Jazz-Band

## Nettoyages de tout genre

Immeubles neufs, appartements,  
bureaux, escaliers et fenêtres.  
L'appartement que vous quittez  
pour cause de déménagement  
sera rendu au propriétaire par  
nos soins.  
Staub frères, nettoyages, Port,  
Neuchâtel, la Chaux-de-Fonds.  
Tél. (032) 6 96 54.

## Centre Coop-loisirs

## Les gourmandises de Diane

### Un extraordinaire cours de cuisine sur la chasse

6 leçons de 2 heures : **50.—**

Début : jeudi 25 octobre, à 20 heures

### La chasse

Inscription

Nom : .....

Prénom : .....

Etat civil : .....

Domicile : .....

Adresse précise : .....

Téléphone : .....

Centre Coop-loisirs 2001 Neuchâtel, Treille 4

# A Neuchâtel et dans la région

## Au tribunal de police de Neuchâtel

### Des indécrottes impardonnables...

Le tribunal de police de Neuchâtel a siégé hier sous la présidence de Mlle G. Fiala assistée de Mme E. Bercher qui assumait les fonctions de greffier.

D.P.L. comparait devant le tribunal sous la prévention de dommages à la propriété, injures et menaces. Des indécrottes impardonnables, puisqu'elles ont été commises au préjudice de deux honorables dames... A l'audience, les dames en question brossent un tableau très noir du prévenu: ce dernier est un impulsif qui fait feu des quatre fers. En visite chez Mme D., il a, dans une crise de colère, cassé un pot de fleurs et fracassé un fauteuil, sans doute pour souligner le poétique verbiage dont il venait de gratifier son hôte. Chez Mme B., le comportement de D.P.L. s'est révélé encore plus taurin: menaces de coups de couteau et... de fourchette, le tout arrosé d'une pléiade de mots galants!

Au tribunal, l'évocation des faits ramène les souvenirs et fait briller les regards; il s'en faut de peu que la discussion ne dégénère en bataille. Heureusement la présidente veille au grain et propose un arrangement.

Les parties se rallient à cette proposition, ayant compris qu'elle favorise leurs intérêts. D.P.L. se conduira à l'avenir comme un « gentleman » et versera 50 fr. aux Perce-Neige, en guise d'expiation. Les frais, soit 20 fr. lui échoient également.

#### CURIEUSE FAÇON DE GAGNER SA VIE!

S.M. est prévenu de vol et vagabondage. Il « gagnait sa vie » en vendant des caisses de bière vides qu'il dérobait à une entreprise de la place. Ces ventes lui rapportèrent une somme globale d'environ 400 francs. Au surplus on lui reproche d'avoir erré dans la nature, de mai à juin, sans ressources fixes.

Cette affaire présente un aspect subjectif très accentué. Ce n'est pas par hasard que S.M. s'est enfoncé dans l'illégalité, mais suite d'un événement familial malheureux. En effet, le prévenu avait tissé sa vie autour d'une personne chère. Lorsque cette dernière vint à manquer, ce fut, pour lui, l'équivalent d'un naufrage.

Le tribunal, au vu de précédentes condamnations, survenues en 1972 et 1973, ne peut accorder le sursis, mais il tient compte des bonnes intentions de S.M. qui semble prêt à repartir d'un bon pied: la peine infligée n'excède pas les 35 jours de préventive déjà accomplis;

elle correspond même exactement à ce chiffre de sorte que le condamné n'aura pas besoin de retourner en prison. En revanche, ce dernier reste redevable des frais, soit 756 francs.

Il avait la folie des voitures. A tel point qu'il en changeait chaque année. La dernière en date, d'une valeur de 19.000 fr. fut restituée par le prévenu après son arrestation et la contre-valeur servit de caution. Au fil des voitures, M.P. fut bientôt sur la paille et il re-

courut, pour y remédier, à un certain nombre de moyens qui sont la cause de son actuelle déchéance: quelques vols, parmi lesquels un cambriolage à main armée.

Le prévenu n'a jamais été condamné et il a remboursé les dommages grâce à sa caution; c'est pourquoi le tribunal, en le condamnant à trois mois d'emprisonnement moins 45 jours de préventive, lui accorde le sursis. Les frais, soit 435 fr., restent à sa charge. M.Y.

## Intéressante séance d'information hier soir

### Un nouveau règlement à Hauterive afin de préserver l'unité de l'aménagement

De notre correspondant:

Une quarantaine de personnes ont répondu, hier soir, à l'invitation du Conseil communal à une séance d'information sur le règlement d'aménagement mis à l'enquête publique. M. Gilles Attinger, président de commune, rappela que ce règlement est l'aboutissement de trois ans de travail et qu'il est fondé sur plusieurs études antérieures. Le règlement actuellement en vigueur date de 1961 et il ne répond plus aux exigences. M. Frédéric von Allmen a renseigné l'assemblée sur la portée de l'arrêté du Conseil d'Etat portant protection du Vignoble. M. Monnier, architecte-conseil de la commune, donna une série d'arguments en faveur du nouveau règlement.

Hauterive s'est développée très rapidement, passant de 1000 habitants en 1960 à 2500 en 1972. Ce développement entraîne la régression du terrain agricole et viticole au profit de constructions dont l'architecture se soucie peu, parfois, du caractère local. En outre, l'introduction de matériaux nouveaux entraîne la perte de l'unité du village. L'accroissement du nombre des habitants provoque aussi celui des véhicules à moteur et le développement des services publics charge la commune d'onéreux travaux d'infrastructure.

#### IDEES DIRECTRICES

M. Bouvier, architecte-urbaniste, exposa les idées directrices du plan d'aménagement: protection des crêtes et d'une partie du vignoble, restriction de la zone d'ancienne localité afin de

mieux protéger l'ancien village, diversification plus grande des zones à bâtir en partant du principe que les abords de l'ancien village seront en zone de villas et que les bâtiments s'éleveront à mesure qu'il seront plus éloignés du centre, plan de quartier pour les régions les plus exposées à la vue.

Le nouveau règlement compte quatre parties: disposition générale, règlement de zones, prestations des services publics et règlement d'exécution. En pratique, on peut dire que la tendance bien marquée est à la restriction de la densité des habitations, puisque dans toutes les zones, les rapports mètre cube — mètre carré sont abaissés.

#### ENCORE BIEN DES MOIS...

Actuellement, les propriétaires fonciers peuvent donc faire valoir leurs droits puis ce sera au tour du Conseil général de discuter ce règlement article par article. Si les oppositions ne compromettent pas l'ensemble de cette œuvre sérieusement faite et si le Conseil général accepte ce règlement, ce dernier entrera en vigueur après expiration du délai référendaire et dès que le Conseil d'Etat l'aura ratifié. Tout cela prendra encore bien des mois.

Ce qui est important aujourd'hui, et qui mérite d'être relevé, c'est le souci du Conseil communal d'informer les intéressés et de prévenir les difficultés nées de fausses interprétations. Dans la discussion très fournie qui suivit, les questions générales l'emportèrent de beaucoup sur les problèmes particuliers.

# AUTOUR DU MONDE

## Deux morts, deux blessés

(e) Une terrible collision entre deux camions est survenue hier soir peu après 18 h sur le pont enjambant le canal à Trevenans, sur la route nationale Belfort-Sochaux. Un camion des PTT de Belfort et un autre poids lourd, arrivant en sens inverse, se sont heurtés au moment du croisement. On déplore deux morts, M. Fernand Pagnier, 32 ans, qui se trouvait parmi les passagers ainsi que le conducteur de l'autre véhicule, M. Michel Henri, 51 ans, demeurant à Valentigney dans le Doubs. L'accident fit encore deux blessés, parmi les passagers se trouvant dans le camion des PTT, M. Marc Thévenot, qui souffre de plaies à la tête et M. Gilbert Martelet, qui se plaignait de douleurs à la clavicule. Tous deux furent conduits au Centre hospitalier par l'ambulance des sapeurs pompiers.

## Au Conseil de sécurité

(AP). — L'ambassadeur soviétique M. Jacob Malik a quitté, mardi soir, la réunion du Conseil de sécurité alors que le représentant d'Israël prenait la parole pour expliquer les raisons du raid aérien contre Damas.

« L'Union soviétique ne veut pas écouter les excuses du représentant d'assassins et de gangsters internationaux », a-t-il déclaré avant de quitter la salle sous les applaudissements des membres du Conseil et des spectateurs.

D'autre part, le ministre égyptien des affaires étrangères M. Mohammed El Zayyat a interrompu le débat du Conseil pour annoncer: « Mon gouvernement vient juste de m'informer qu'une attaque aérienne a eu lieu contre le Caire et qu'après ce raid nous avons, entre nos mains, quatre criminels de guerre. »

## DERNIERE HEURE

### Le Koweït met son pétrole à disposition des Arabes

(AP) De source officielle, on a annoncé mardi que le Koweït mettrait ses énormes ressources de pétrole à la disposition du commandement unifié arabe, dans la lutte contre Israël.

M. Abdul Aziz Hussein, ministre d'Etat, a déclaré que l'Egypte, la Syrie et la Ligue arabe avaient été informés de cette offre du Koweït.

## Ajournement

(ATS-AFP). — Le Conseil de sécurité s'est ajourné « sine die » à minuit (HEC). Sa prochaine réunion sur le Proche-Orient sera décidée à la suite de consultations entre les membres.

# Deux bâtiments de la 6<sup>me</sup> flotte sont en Méditerranée orientale

WASHINGTON (AFP). — Deux bâtiments de la sixième flotte américaine se trouvent maintenant dans la Méditerranée orientale: le porte-avions « Independence » et le porte-hélicoptères « Guadalcanal », a déclaré le sous-secrétaire adjoint à la défense, M. Friedheim.

Le porte-parole du Pentagone s'est refusé toutefois à donner des indications plus précises sur les mouvements de ces deux navires. Deux mille fusiliers-marins se trouvent à bord du « Guadalcanal », qui, le cas échéant, pourrait être affecté à la protection ou à l'évacuation des ressortissants américains.

M. Friedheim a ajouté qu'il n'est « pas en mesure de discuter des mouvements de la flotte ».

## QUANT AUX AUTRES

Le porte-avions américain « Franklin D. Roosevelt » quittera « probablement » mercredi le port de Barcelone, à également fait savoir le porte-parole du département de la défense.

Ce navire suivra son itinéraire normal, et rendra visite à des ports méditerranéens que M. Friedheim n'a pas identifiés.

Le porte-parole du Pentagone a ainsi démenti les informations selon lesquelles le « F.D.R. » avait quitté Barcelone peu après qu'éclata la guerre du Proche-Orient.

M. Friedheim a souligné que la situation des troupes américaines en Europe ou dans la métropole demeure inchangée, qu'il s'agisse de l'armée de terre ou de l'aviation. « Nous suivons la situation de près, a-t-il ajouté. Nous ne tenons nullement à discuter de la situation au Proche-Orient ou à évaluer celle-ci. »

Le sous-secrétaire adjoint à la défense a aussi refusé de répondre aux questions sur les mouvements de navires soviétiques. Il a répondu enfin par la négative à la question de savoir s'il se trouvait des observateurs ou des conseillers américains auprès des forces israéliennes. Les Etats-Unis n'ont qu'une mission militaire de liaison, attachée à leur ambassade, à Tel-Aviv, a dit M. Friedheim.

# Israéliens: « ce ne sera pas facile »...

TEL-AVIV (AP). — Le général Yariv n'a pas caché que « le peuple israélien ne doit pas s'attendre à une victoire facile ». Les armées arabes sont supérieures en nombre et en matériel. Mais, a-t-il ajouté, « grâce à l'héroïsme de nos soldats » l'armée israélienne a réussi à édifier une base solide sur le canal de Suez et à stabiliser la ligne des hauteurs du Golan.

La « ligne Bar-Lev », du nom de l'ancien chef d'état-major, le général Haim Bar-Lev, est constituée par une série de positions fortifiées échelonnées le long du canal de Suez. Elle a été surtout construite pour résister aux pilonnages de l'artillerie égyptienne durant la guerre d'usure et n'est pas adaptée pour s'opposer à un débarquement massif.

Le général Yariv a reconnu que les revers initiaux subis par les Israéliens sont dus à la décision politique prise par le gouvernement de ne pas prendre l'initiative des combats.

« Nous avons commencé avec un grand handicap... Nous avons laissé l'initiative à l'adversaire », a-t-il dit.

Depuis la guerre des Six jours, « les armées arabes ont reçu un flot gigantesque d'armements ultra-modernes soviétiques ». Israël a lui aussi renforcé son

potentiel militaire tout au long de ces années, mais il a engagé le combat avec une infériorité prononcée en effectifs et en armements. »

## Selon Damas, les forces syriennes seraient sur le point de s'emparer de Kuneitra

(AP). — Les autorités syriennes ont annoncé mardi soir, que leurs forces sont sur le point de reprendre la ville de Kuneitra, sur les hauteurs du Golan.

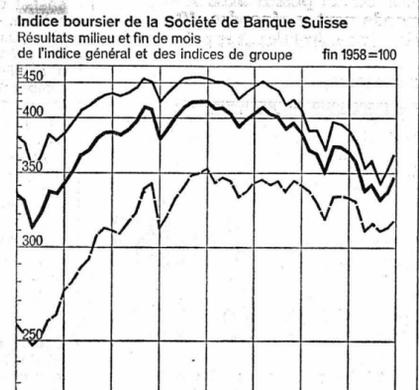
Un communiqué diffusé par le radio de Damas a dénoncé les raids aériens israéliens contre Damas et Homs comme « une vaine tentative pour affaiblir le moral national ».

Il ajoute qu'« un grand nombre d'appareils israéliens ont été abattus au cours de ces deux attaques. Cinq pilotes ont été faits prisonniers et les corps de cinq autres récupérés ». Les forces syriennes auraient abattu 23 avions israéliens dans la journée.

# ECONOMIE ET FINANCES

## Les bourses suisses en septembre

(SBS) La baisse s'est poursuivie sur les marchés suisses au cours de la première semaine du mois. Dans un faible volume de transactions, l'indice général de la SBS a atteint le 4 septembre le plus bas de l'année à 328,5 points. A ce niveau, la bourse parut avoir touché terre ferme et chez les investisseurs un optimisme relatif l'emporta, qui se refléta dans un volume des échanges en légère hausse. Selon toute apparence, le redressement de la bourse de New-York a contribué à améliorer sensiblement en fin de mois le climat boursier suisse.



D'un mois à l'autre, l'indice général de la Société de banque suisse a ainsi progressé de 9,5 points (2,9 %). Par secteur, l'indice des machines s'est inscrit en hausse de 10,5 points (7,6 %) et celui des chimiques de 33 points (5,8 %) tandis que ceux des banques et des assurances sont demeurés pratiquement inchangés. Il est intéressant de constater que la hausse sur les titres au porteur, valeurs accessibles aux investisseurs étrangers, a été inférieure de 2 % à celle sur les titres nominatifs correspondants.

## INDICE DES ÉCARTS DE COURS

Tableau à double entrée montrant l'indice des écarts de cours pour les actions au porteur et les bons de participation suisses exprimés en % de ceux des actions nominatives correspondantes. Les colonnes indiquent les dates de fin de l'année (1969 à 1973) et les lignes les moyennes mensuelles.

## 9% DE LA PRODUCTION MONDIALE DE COLORANTS EN SUISSE

La troisième édition du catalogue mondial des colorants et pigments, datant de 1962, comptait quelque 5500 produits; pour répondre à la demande croissante du marché en coloris nouveaux, économiques et de meilleure qualité, il se crée environ 200 produits par an.

On estime que la production mondiale de colorants et pigments a atteint une valeur de 8 milliards de francs suisses par an (1970), dont l'Europe occidentale fournit près de la moitié.

## LA DEMANDE EN SAVONS DE TOILETTE RALENTIT

En 1972, la production suisse de savons et produits de nettoyage s'est élevée à 126.469 tonnes. Comparé à l'année précédente, le prix moyen de ces produits n'a augmenté que de 2 %, soit nettement moins que l'indice suisse des prix à la consommation (+ 6,7 %) et bien que les charges salariales se soient accrues de 18,3 %.

On a noté, relève Infochimie, que l'augmentation de la demande en savons de toilette et de parfumerie s'est ralentie en 1972 (+ 2,7 % contre 8,4 % en 1971), alors que les savons à barbe et les shampoings sont en sensible croissance. Après des années de constante régression, les savons à lessive et savons industriels classiques se sont quelque peu ressaisis; ils ne forment néanmoins plus que le 3,6 % de la production suisse.

# bulletin boursier

Tableau des cours boursiers pour Neuchâtel (Banque nationale, Crédit foncier, etc.) et Zurich (Alcan, Am. Metal Climax, etc.) le 8 et 9 octobre.

Tableau des cours boursiers pour Lausanne (Banque cant. vaudoise, Crédit foncier, etc.) le 8 et 9 octobre.

Tableau des cours boursiers pour Genève (Grand Passage, Charrières, etc.) le 8 et 9 octobre.

Tableau des cours boursiers pour Bâle (Pirelli Internat., Bâle-Holding, etc.) le 8 et 9 octobre.

Tableau des cours boursiers pour Zurich (act. suisses) (Swissair nom., Union bques suisses, etc.) le 8 et 9 octobre.

Tableau des cours boursiers pour Francfort (A.E.G., B.A.S.F., B.M.W., etc.) le 8 et 9 octobre.

Tableau des cours boursiers pour Milan (Assic. Generali, Fiat, etc.) le 8 et 9 octobre.

Tableau des cours boursiers pour Zurich (act. étrang.) (Alcan, Am. Metal Climax, etc.) le 8 et 9 octobre.

Tableau des cours boursiers pour Lausanne (Banque cant. vaudoise, Crédit foncier, etc.) le 8 et 9 octobre.

Tableau des cours boursiers pour Genève (Grand Passage, Charrières, etc.) le 8 et 9 octobre.

Tableau des cours boursiers pour Bâle (Pirelli Internat., Bâle-Holding, etc.) le 8 et 9 octobre.

Tableau des cours boursiers pour Zurich (act. suisses) (Swissair nom., Union bques suisses, etc.) le 8 et 9 octobre.

Tableau des cours boursiers pour Francfort (A.E.G., B.A.S.F., B.M.W., etc.) le 8 et 9 octobre.

Tableau des cours boursiers pour Milan (Assic. Generali, Fiat, etc.) le 8 et 9 octobre.

Tableau des cours boursiers pour Amsterdam (Amrobank, AKZO, etc.) le 8 et 9 octobre.

Tableau des cours boursiers pour Tokyo (Canon, Citizen, Fuji Photo, etc.) le 8 et 9 octobre.

Tableau des cours boursiers pour Paris (Air Liquide, Aquitaine, etc.) le 8 et 9 octobre.

Tableau des cours boursiers pour Londres (Anglo American, Brit. & Am. Tobacco, etc.) le 8 et 9 octobre.

Tableau des cours boursiers pour New-York (Allied Chemical, Alumin. Americ., etc.) le 8 et 9 octobre.

Tableau des cours boursiers pour Francfort (A.E.G., B.A.S.F., B.M.W., etc.) le 8 et 9 octobre.

Tableau des cours boursiers pour Milan (Assic. Generali, Fiat, etc.) le 8 et 9 octobre.

Tableau des cours boursiers pour Amsterdam (Amrobank, AKZO, etc.) le 8 et 9 octobre.

Tableau des cours boursiers pour Tokyo (Canon, Citizen, Fuji Photo, etc.) le 8 et 9 octobre.

Tableau des cours boursiers pour Paris (Air Liquide, Aquitaine, etc.) le 8 et 9 octobre.

Tableau des cours boursiers pour Londres (Anglo American, Brit. & Am. Tobacco, etc.) le 8 et 9 octobre.

Tableau des cours boursiers pour New-York (Allied Chemical, Alumin. Americ., etc.) le 8 et 9 octobre.

Tableau des cours boursiers pour Francfort (A.E.G., B.A.S.F., B.M.W., etc.) le 8 et 9 octobre.

Tableau des cours boursiers pour Milan (Assic. Generali, Fiat, etc.) le 8 et 9 octobre.

# Une partie de la ligne de défense israélienne dans le Sinaï a été enfoncée par les Egyptiens

TEL-AVIV (AP). — La contre-offensive israélienne semble s'être heurtée à une vive résistance de la part des forces égyptiennes et syriennes.

Le général Haim Herzog a reconnu hier que la plus grande partie des positions défensives de la ligne Bar-Lev et le long du canal de Suez ont dû être abandonnées.

« Ce ne sera pas une guerre de courte durée », a-t-il prédit.

Le général Aharon Yariv, ancien chef des services de renseignements militaires et conseiller de Mme Golda Meir, a déclaré que les forces syriennes et égyptiennes bénéficient de conseils et du soutien d'« éléments étrangers ».

Bien qu'il n'ait fourni aucune autre explication à ce sujet, il faisait manifestement allusion aux spécialistes soviétiques détachés en Egypte et en Syrie.

Depuis le début des combats, ces « éléments étrangers » n'ont pas assuré l'encadrement des forces arabes, mais conjointement avec l'important matériel fourni par l'URSS, « ils ont pesé lourdement » dans la bataille, a-t-il dit.

En 78 heures de combats, les forces israéliennes ont infligé « des pertes très sévères » aux armées arabes et se sont assurés une nette supériorité aérienne.

Mais le général Yariv a reconnu : « Nous avons évacué la plus grande partie de la ligne Bar-Lev et les lignes avancées israéliennes se trouvent maintenant à environ trois ou cinq kilomètres du canal. »

Sur le Golan où la radio israélienne affirmait lundi que les troupes syriennes refusaient en désordre, le général a estimé qu'il est encore trop tôt pour dire que nous avons brisé l'armée syrienne. »

### CASQUES BLEUS

Le quartier général des « Casques bleus » à Jérusalem a annoncé que la plupart de ses observateurs en poste le long du canal de Suez ont été évacués vers le Caire par mesure de sécurité. Quelques-uns sont cependant demeurés sur la rive orientale où la bataille continue à faire rage. Mais, ils ont cessé depuis hier après-midi de transmettre des rapports et ils ont vraisemblablement été évacués de la zone des combats.

Israël a lancé un avertissement formel au Liban, l'invitant à demeurer en dehors des combats et à empêcher les commandos palestiniens de s'infiltrer à travers la frontière.

Cet avertissement fait suite à l'attaque lancée par des fedayins qui ont tiré neuf roquettes « katoucha » contre des kibboutzim de Haute-Galilée. Pres de la frontière également, une patrouille de police israélienne a échangé des coups de feu avec des Palestiniens qui montaient une embuscade.

Néanmoins, un certain nombre d'hommes politiques libanais ont exprimé leurs sentiments de solidarité arabe.

Le parti national libéral, de l'ancien président Chamoun, a demandé que le Liban mette son potentiel à la disposition de l'Egypte et de la Syrie.

Le journal « Al Amal », organe du parti phalangiste (droite) a félicité l'Egypte et la Syrie pour leurs succès et accordé à ceux-ci une large place.

Mme Golda Meir a réuni pour la septième fois le cabinet depuis le dé-

but des combats pour entendre les rapports du ministre de la défense, le général Moshe Dayan, et du chef d'état-major, le général Elazar.

La ville natale du général Dayan, Nahalal, a été l'une des agglomérations touchées par les missiles de fabrication soviétique tirés en début de journée à partir du territoire syrien.

Enfin, l'Irak et l'Algérie ont annoncé que leurs avions participent aux opérations, aux côtés des forces aériennes syriennes et égyptiennes.

Le Koweït s'est joint dans la journée à l'Irak, à l'Algérie, au Maroc et au Soudan pour offrir des contingents de troupes.



Le commandant d'une unité blindée israélienne donnant l'ordre d'attaquer sur le front du Golan. (Téléphoto AP)

## Les Israéliens de l'étranger essaient de rejoindre Tel-Aviv



Des juifs en prière devant le mur des Lamentations. (Téléphoto AP)

TEL-AVIV (AP). — Bien que personne ne leur ait demandé, la plupart des Israéliens vivant à l'étranger ont manifesté l'intention de retourner dans leur pays pour participer aux combats.

Des centaines d'Israéliens se sont rendus dans les aéroports européens et ont demandé des places à bord des avions d'El Al.

Un grand nombre a dû être refoulé faute de place. Il y a environ 200.000 Israéliens qui vivent à l'étranger.

Un colonel en retraite qui passait des vacances à Paris avec sa femme, a déclaré qu'il avait pris le premier avion en partance pour Israël.

« Je ne sais pas à quoi je pourrais être nécessaire, mais je ne pouvais supporter la pensée d'être loin de mon pays en période de guerre. »

Des priorités ont dû être fixées dans les bureaux d'El Al. Les billets étaient délivrés en premier aux officiers d'active, puis aux médecins, aux officiers de police et aux journalistes. De nombreux réservistes se sont trouvés en bout de liste.

Le désir des Israéliens de retourner dans leur pays pour la guerre du Kippour s'explique également par le fait que les Israéliens qui étaient demeurés à l'étranger pendant le conflit de 1967, avaient fait l'objet de quolibets de leurs proches.

A Londres, 400 Israéliens auraient été refoulés au bureau d'El Al.

Parmi les personnalités qui sont arrivées en Israël depuis le début des combats, figure la vedette du « Violon sur le toit », Topol. D'autre part, le pianiste et chef d'orchestre Daniel Barenboïm a annoncé son intention de donner des concerts gratuits pour les troupes israéliennes.

## SUITE Au quatrième jour de guerre

Les Egyptiens n'utiliseraient en outre qu'avec la plus grande parcimonie leur aviation pour éviter, semble-t-il, des pertes massives qui les mettraient dans la même situation d'infériorité qu'en 1967.

Pour saper l'opposition égyptienne, l'aviation israélienne a fait des raids en profondeur à l'intérieur de l'Egypte et a bombardé deux terrains d'aviation, dont celui de Mansourah et la ville du Caire, dans le courant de l'après-midi.

### AU GOLAN

Sur les hauteurs du Golan, la situation s'est de nouveau tendue après les revers essuyés lundi par les Syriens. Les autorités israéliennes qui parlaient mardi en début de matinée de « poches de résistance » isolées sur les contreforts montagneux, ont annoncé que les Syriens avaient lancé une contre-offensive blindée dans la région de Kouneitra. L'avia-

tion israélienne est une nouvelle fois intervenue massivement. En outre, les avions israéliens ont attaqué pour la première fois des positions dans la ville de Damas et notamment la radio et le ministère de la guerre.

Il n'est pas exclu que cette intervention ait pour objectif d'obliger les forces sur le Golan à se replier pour défendre la capitale. Le général Herzog a déclaré, en effet, que le commandement syrien était pris dans un dilemme : défendre la route de Damas ou tenir le Golan.

Pourtant la raison officielle donnée par le commandement israélien pour le bombardement de Damas était les attaques de fusées qui ont eu lieu à l'au-  
des kibboutzim pour la plupart — au sud-ouest de Nazareth.

## Le bombardement de Damas

DAMAS (AFP). — Pour la première fois depuis le déclenchement de la quatrième guerre du Proche-Orient, l'aviation israélienne a donc frappé mardi, la capitale syrienne, faisant des victimes parmi la population civile et notamment dans la colonie diplomatique de Damas.

La femme d'un expert de l'ONU, Mme Titcharya, a été tuée tandis que les femmes des ambassadeurs du Pakistan et de l'Inde ainsi que leurs enfants étaient blessés, selon un communiqué officiel syrien. De plus, selon le chef d'état-major de la commission de l'ONU pour la supervision du cessez-le-feu, un observateur des Nations unies, le capitaine norvégien Jorswaag, sa femme et une de ses filles ont été tués au cours du raid.

Sur les six « Phantom » qui ont attaqué la capitale syrienne, indique le

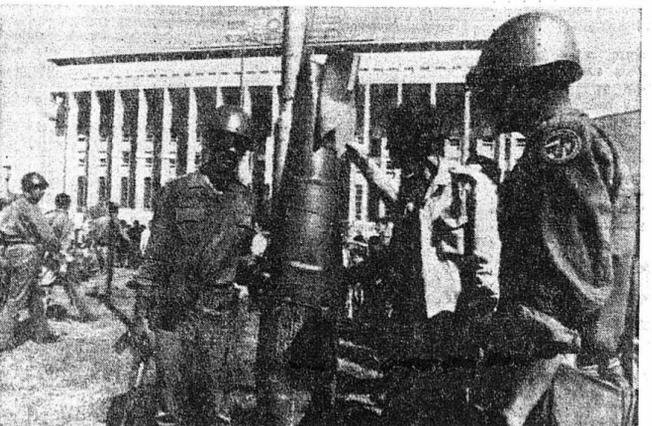
communiqué des autorités, quatre appareils ont été abattus par la chasse ou la DCA.

Le sifflement des réacteurs des appareils était, par instants, couvert par le hurlement des sirènes d'alerte et le grondement des explosions des obus tirés par les canons à tir rapide de la défense anti-aérienne.

Quelques secondes après le passage des avions, une épaisse fumée noire et blanche s'est élevée dans le ciel de la capitale syrienne.

Pendant le raid qui a duré 10 minutes, des avions syriens et israéliens se livraient des combats à peu près à mi-chemin entre Damas et la frontière.

Même au cours de la guerre des Six jours, en 1967, les Israéliens n'avaient pas bombardé la capitale syrienne, mais ils avaient atteint l'aéroport, à 16 km de la ville.



Des soldats syriens montrant un morceau d'avion israélien abattu à Damas. (Téléphoto AP)

## Le Pentagone et les pertes israéliennes

WASHINGTON (AFP). — Israël a subi de plus lourdes pertes pendant les trois premiers jours de la nouvelle guerre avec les Arabes que pendant toute la guerre de juin 1967, estime-t-on mardi dans les milieux militaires américains.

Selon des sources proches du Pentagone, les forces israéliennes auraient déjà perdu une cinquantaine d'avions à réaction et 90 tanks. Presque tous les avions ont été abattus par les missiles soviétiques protégeant les bases avancées de la Syrie et de l'Egypte.

Les observateurs se demandent si les indications données de source officielle sur les pertes élevées subies par Israël ne sont pas destinées à préparer le terrain pour le remplacement rapide par les Etats-Unis du matériel israélien perdu dans les combats en cours. Selon les accords entre les deux pays, les Etats-Unis remplacent les avions perdus par Israël.

Les milieux militaires américains évaluent jeudi les pertes égyptiennes à

environ 40 avions, 20 hélicoptères et 30 tanks, et les pertes syriennes à 40 avions et plus de 200 tanks.

### OUI MAIS...

Par ailleurs les experts américains estiment que les Arabes se sont améliorés sur le plan militaire depuis la guerre des Six jours mais qu'Israël demeure le plus fort et possède peut-être des bombes atomiques en réserve.

Commentant la situation, le « Daily News » écrit mardi : « En dépit des progrès réalisés en six ans, l'Egypte, la Syrie et les pays arabes voisins n'ont pas réussi à combler l'écart avec Israël sur le plan de la compétence et de la capacité à combattre et les fournitures russes de matériel et l'entraînement ne seront pas suffisants. »

### LA « BOMBE »

L'article ajoute que si, sur le plan de la quantité, les Arabes possèdent la supériorité en ce qui concerne les effectifs, les armes et les blindés, l'armée

israélienne est l'une des mieux entraînées et les plus capables du monde.

« Et il y a encore quelque chose. Personne ne soufflera mot pour le confirmer, mais les experts américains pensent que les Israéliens possèdent en réserve un stock de bombes atomiques de la puissance du kilotonne. »

Le magazine « Time » écrivait également lundi que les Israéliens possédaient peut-être des bombes atomiques.

## UN FAIT PAR JOUR

### Les complices

Les heures passent. Et la guerre continue. Partout, du Golan au Sinaï, c'est l'affrontement. Sans merci, et, pour beaucoup, sans espoir. Et déjà, pourtant, une question se pose. Certes, on sait bien que jamais les Etats-Unis ne laisseront détruire Israël. D'ailleurs, ils ne seraient pas les seuls à s'opposer à ce génocide. Mais c'est un fait que les Arabes résistent. C'est un fait que les Egyptiens de 1973 ne paraissent pas être les mêmes que ceux de 1967. Au moins pour l'instant. Alors pourquoi ? Et voici la réponse.

Elle est simple. Sur le plan égyptien William Rogers a confié l'autre jour que l'aide militaire soviétique à l'Egypte pouvait être évaluée à 25 milliards de francs suisses. Cela en fait des canons, des avions, des soldats. L'engrenage, d'ailleurs, ne date pas du traité avec l'URSS. C'est la Tchecoslovaquie qui, la première, a soufflé sur la braise. Le 27 septembre 1955, Prague, en effet, livrait les premières armes communistes à l'Egypte en échange de coton et de riz.

Alors pour comprendre, il suffit d'ouvrir certains dossiers très strictement contrôlés d'ailleurs par certains services occidentaux. Les Egyptiens viennent de partir en guerre avec 600 missiles Sam 3 répartis sur 40 emplacements. Rien que cela a coûté à l'URSS plus de 4 milliards de dollars. Je ne crois pas alourdir le débat en précisant que chaque emplacement de missile est équipé de 4 affûts pour les Sam 3, et de 6 pour les Sam 2. Et je n'aurais garde d'oublier les fusées « frog » dont la Syrie a fait usage hier matin, et que possèdent aussi les Egyptiens. Mais, s'arrêter ici serait donner une image incomplète de l'arsenal sur lequel compte Sadate pour assouvir sa vengeance. Les services israéliens savent que, depuis le 26 décembre 1970, l'Egypte est dotée de deux nouveaux types de missiles : les « Luna 2 », porteurs d'une charge explosive de 500 kilos, et les « Luna 3 », porteurs d'une charge d'une tonne et d'une portée de 150 kilomètres. Avant le début de la guerre du « Grand Pardon », les Egyptiens possédaient 520 avions de combat de première ligne dont certains d'ailleurs étaient dotés du fameux canon de 23 mm dont seuls, jusqu'à présent, étaient pourvus les pays du pacte de Varsovie.

Je ne veux pas alourdir cette chronique par des chiffres qui, pourtant, dans le contexte de ce conflit, ont une singulière éloquence. Mais les experts savent que les Egyptiens sont également partis en guerre avec 1600 chars et 1500 canons. Et voilà qui pose un problème, une interrogation, une menace. Les Israéliens eux-mêmes se posent la question. Où est donc cette aviation égyptienne dont ils savent pourtant qu'elle existe ? La campagne du Sinaï sera peut-être bientôt, dans quelques jours, dans quelques heures, le cadre d'une nouvelle victoire israélienne. Mais, en attendant, que de réserves encore dans les rangs des agresseurs.

Voilà pourquoi Sadate a pu dire qu'il était prêt à « s'allier avec le diable ». Voilà pourquoi regardant cet arsenal, Sadate pouvait ajouter sans qu'il soit vraiment cru : « Je préfère que le sang coule sur le champ de bataille plutôt que de rester dans une situation de ni guerre, ni paix ». Et comme elle paraît lourde de sens, cette autre phrase de Sadate que, cet été, on avait pu prendre pour une rodomontade : « Pour la bataille qui s'annonce, un front uni avec la Syrie est indispensable. »

L'URSS et l'Egypte ? « Seulement des amis », disait, il y a peu, « The new Middle East ». Ils n'étaient hélas que complices.

L. GRANGER

## Emmanuel Robles à l'académie Goncourt



PARIS (AFP). — Emmanuel Robles a été élu à l'Académie Goncourt. Né à Oran en 1914, il est le fils d'un maçon d'origine espagnole.

Etudiant à Alger, il y rencontre notamment Albert Camus puis, durant la Seconde Guerre mondiale qui le force à abandonner ses études, devient correspondant de guerre. C'est donc au journalisme qu'il songe, pour gagner sa vie, lorsqu'il est démobilisé. Collaborateur à nombre de journaux, il fonde en 1947 à Alger une revue littéraire, « Forge », et écrit son premier roman, « Les hauteurs de la ville », qui obtient le prix Fémina l'année suivante.

Il écrit aussi sa première pièce, « Montserrat », qui sera suivie notamment de « La vérité est morte » (1952), puis de « Plaidoyer pour un rebelle » (1965). L'atmosphère de ce théâtre, où le héros est toujours acculé à un choix tragique, se retrouve dans ses romans, dont l'un des plus connus est sans doute « Cela s'appelle l'aurore », qui a inspiré un film à Luis Bunuel. (Archives)

## AUTOUR DU MONDE EN QUELQUES LIGNES

### EUROPE

**Pétrole : négociations interrompues**  
VIENNE (AP). — Les négociations entre les compagnies pétrolières occidentales et les pays producteurs du golfe Persique ont été interrompues, et le chef des négociateurs occidentaux a déclaré qu'« aucun accord » n'avait été conclu.

**Nouvelle grève à la SNCF**  
PARIS (AP). — Malgré une majoration supplémentaire de 1,25 % des salaires accordée par la direction de la S.N.C.F. les cheminots de la C.G.T. et de la C.F.D.T. pour la troisième fois en moins d'un mois se mettront en grève par roulement durant une semaine. Le mouvement qui doit débuter mercredi à minuit se poursuivra jusqu'au 16 octobre à 24 heures.

**Trepper à l'Ouest**  
COPENHAGUE (AP). — Léopold Trepper qui fut le chef du réseau d'espionnage soviétique « orchestre rouge » pendant la dernière guerre a été autorisé à quitter la Pologne pour rendre visite à sa famille en exil et aller se faire soigner à Londres.

**Nouveau chef de file gaulliste**  
PARIS (AFP). — Les parlementaires gaullistes de la majorité (UDR) siégeant à l'Assemblée nationale, ont élu hier M. Claude Labbé à la présidence de leur groupe en remplacement de M. Roger Frey, ancien ministre de l'intérieur du général De Gaulle, démissionnaire.

**Une charge de 60 kilos d'explosifs découverte**  
SAINT-SÉBASTIEN (AP). — La police espagnole a désamorcé une charge de 60 kilos d'explosifs qui avait été placée au pied d'un pilier d'un pont ferroviaire enjambant la rivière Urumea, près de Saint-Sébastien.

Selon les policiers, la charge aurait été déposée par des membres de l'organisation nationaliste basque E.T.A.

**Cinq pendaions à Tunis**  
TUNIS (Reuter). — Cinq condamnés à mort pour meurtre suivi de vol ont été exécutés par pendaison mardi matin à la prison civile de Tunis.

**AFRIQUE**